



Le Folklore Brabançon

N° 140

**Le
Folklore
Brabançon**

DECEMBRE 1938

N° 140

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

VIEILLE HALLE-AUX-BLES, 12
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>En flânant dans les rues d'un vieux quartier...</i>	
par Maurice-Alfred Duwaerts	869
<i>Noël... Noël...</i>	
<i>Voici des Anges</i>	
par le Comte J. de Borchgrave d'Altena	931
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont</i>	
par Paul Dewallhens	942
<i>Esquisse d'une Monographie de la Commune d'Evere</i>	
par M.E.G. Dessart	974
<i>Nos Béguinages</i>	
par Yvonne du Jacquier	997
<i>La fête des pèlerins à Marbais et Marbais</i>	
par Jules Vandereuse (†)	1005
<i>Nos Miettes</i>	1010
<i>Revues Belges</i>	1014

DECEMBRE

1958

N° 140

PRIX : 35 FR.

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue

• DE BRABANTSE FOLKLORE •

au sommaire du n° 140
du quatrième trimestre de 1958

De Mystieke Wijpers te Aarschoot

Verleggenwoordiging

De Brabantse dorpen Betekom en Baal en hun
parochiekerken

Muren hebben oren (Volksgezegden)

Een Karolingische Nederzetting te Ukkel

En flânant dans les rues d'un vieux quartier...

II



AR un bel après-midi d'été, vous êtes-vous déjà assis dans le délicieux jardin du Petit Sablon pour y rêver ?

Les dentelles de pierres s'unissent au feuillage des arbres, les cannas aux coloris si chauds et les bégonias aux tons plus délicats jettent une note vive parmi tant de statues, parmi tant de souvenirs.

L'architecte Henri Beyaert et le peintre Xavier Mellery s'inspirèrent des Bailles de la Cour des Ducs de Brabant (la Place Royale actuelle) pour composer un mélancolique jardin de l'Infante entre l'Esplanade du Palais d'Egmont et l'église du Sablon.

Les statues y évoquent les heurs et malheurs de notre peuple au XVI^e siècle. Elles furent exécutées par les sculpteurs les plus renommés du siècle dernier : Charles Fraikin, Paul de Vigne, Jef Lambeaux, Julien Dillens, O. Van den Kerkhove, Louis Van Biesbroeck, Alphonse De Tombay, Jules Pécher, Van Rasbourgh, Jean Cuypers et Charles Van der Stappen.

Ainsi, tout en illustrant une page de notre histoire, — et que'le page ! — le Petit Sablon est une sorte de musée en plein air groupant des œuvres de notre école de sculpture du XIX^e siècle (fig. 1 et 3).

Jadis cependant, ce que nous appelons aujourd'hui le Sablon n'était qu'un vaste désert entrecoupé de marécages,

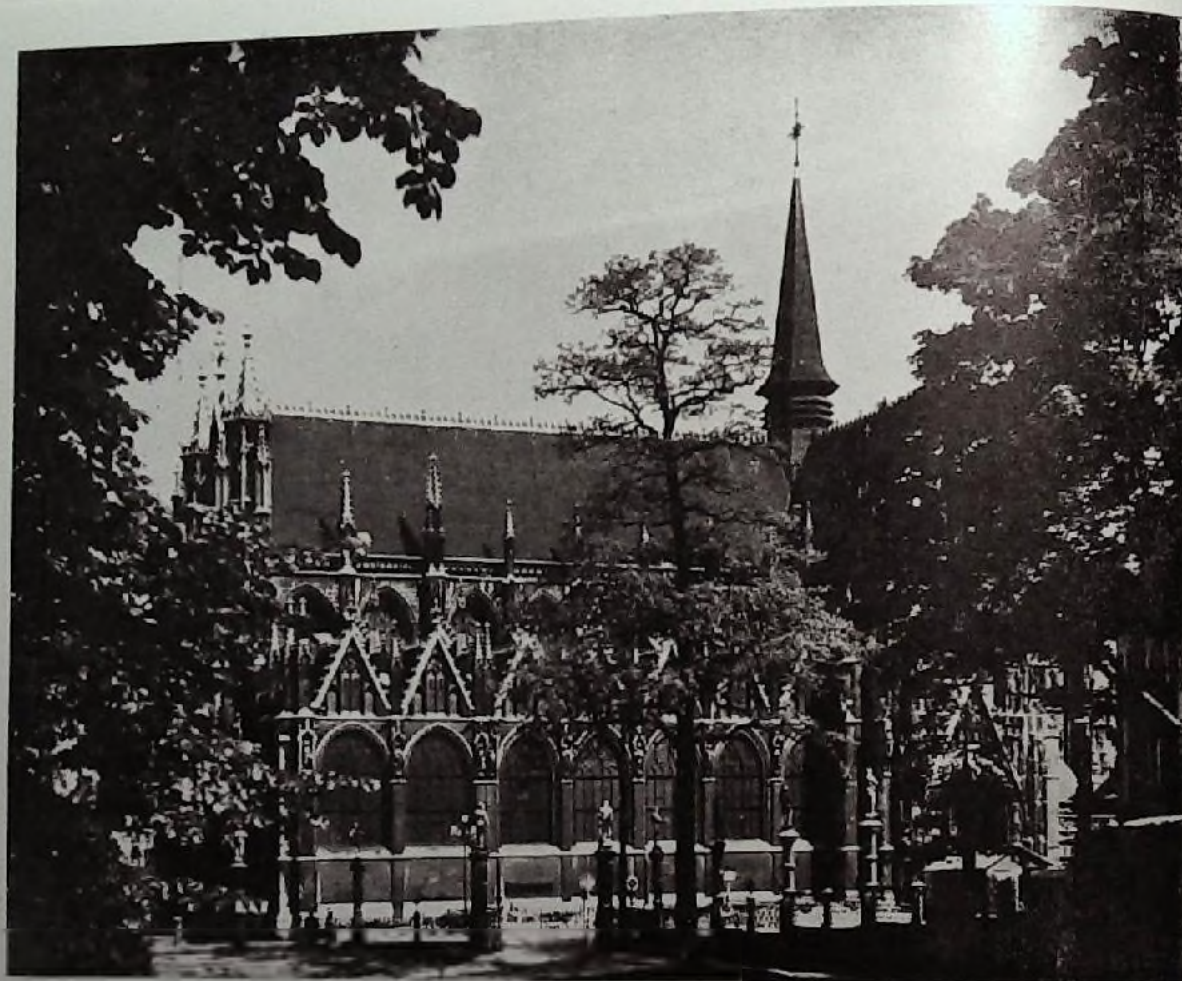


Fig. 1. — Notre-Dame du Sablon, que l'on peut admirer tout à loisir du petit jardin.

de prairies et de sables (1) d'où les eaux du Rollebeek descendaient en tourbillons vers la rue des Alexiens (2).

L'érection de la chapelle de Notre-Dame en 1304 par les Arbalétriers fut le début de la transformation de ces lieux. Mais un événement décisif pour le développement futur de cet endroit fut l'arrivée, en 1348, d'une Vierge miraculeuse.

La légende raconte en effet, que seule une vieille femme, Béatrix Soetkens, vénérât encore à Anvers une statuette fort ancienne et fort abîmée de la Vierge, appelée *Onze Lieve Vrouw op Stocksen* (Notre-Dame à la Branche). Une nuit la Sainte Vierge apparut à la brave femme et lui ordonna de porter la statuette à Bruxelles. Béatrix fit préparer par son

(1) G. Des Marez : « Les monuments civils et religieux », tome I, p. 171.

(2) « Le Folklore Brabançon », — N° 135, En flânant dans les rues d'un vieux quartier, p. 239.

mari une barque sur l'Escaut et se rendit à l'église pour y enlever la statuette. Le sacristin qui voulût empêcher le rapt fut pétrifié sur place ; bientôt, ayant rejoint son mari avec son précieux fardeau, Béatrix Soetkens donna le signal du départ. C'est ainsi que des arbalétriers se rendant à leur champ de tir virent arriver à Bruxelles une barque, nimbée d'une clarté surnaturelle, qui remontait la Senne, vent debout. Dans celle-ci se tenait la brave vieille femme ayant sur les genoux la statuette merveilleuse. La barque accosta bientôt et nos arbalétriers en restèrent ébahis. Le bruit de cet événement se répandit rapidement et bientôt tous les Bruxellois accoururent pour voir la statuette.

La rumeur pénétra même au Palais du Duc. On décida que les arbalétriers prendraient soin de la statuette qui fut déposée à la Chapelle du Sablon.

Le duc Jean III se rendit en compagnie de son deuxième fils Henri au sanctuaire et lui accorda sa protection. Bientôt le Clergé, le Magistrat, les Métiers et les Serments, bref tous les corps constitués de l'époque, vinrent lui apporter leurs hommages. Il fut décidé que l'on commémorerait chaque année cet événement miraculeux par une procession (3).

Ce fut en quelque sorte l'origine de l'Ommegang. Cette nouvele grande procession éclipsa les deux vieux Ommegangen de la ville de Bruxelles : celui de Saint-Michel sur la colline du Treurenberg et, de l'autre côté de la Senne, celui de Saint-Jean à Molenbeek auquel participaient les malades de l'hôpital (4).

L'Ommegang de Notre-Dame du Sablon avait lieu le dimanche avant la Pentecôte et comme ce jour fut choisi pour

(3) Albert Marinus, « Le Folklore Belge », t. III, p. 131 : L'Ommegang de Bruxelles.

(4) Alphonse Wauters : L'Ommegang et les autres fêtes des Serments de Bruxelles, in « Revue de Bruxelles », juin 1841.

Ces cortèges, auxquels participaient non seulement le Clergé, mais le Magistrat et toutes les autorités, ainsi que les arbalétriers, parcouraient de nombreuses rues. Comme on donnait du vin à boire aux participants le long du trajet, ces cortèges avaient parfois un goût douteux, spécialement quand les malades y prenaient part. Le tout se terminait par un repas général et on ne peut pas affirmer que la frugalité y était exclue. Tout cela entraînait évidemment de très gros frais et sans doute est-ce aussi l'une des raisons de l'abandon de ces vieux ommegangen.



Fig. 2. — LA TAPISSERIE DE LA LEGENDE DE NOTRE DAME DU SABLON
(Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles.)

Photographie A. C. L.

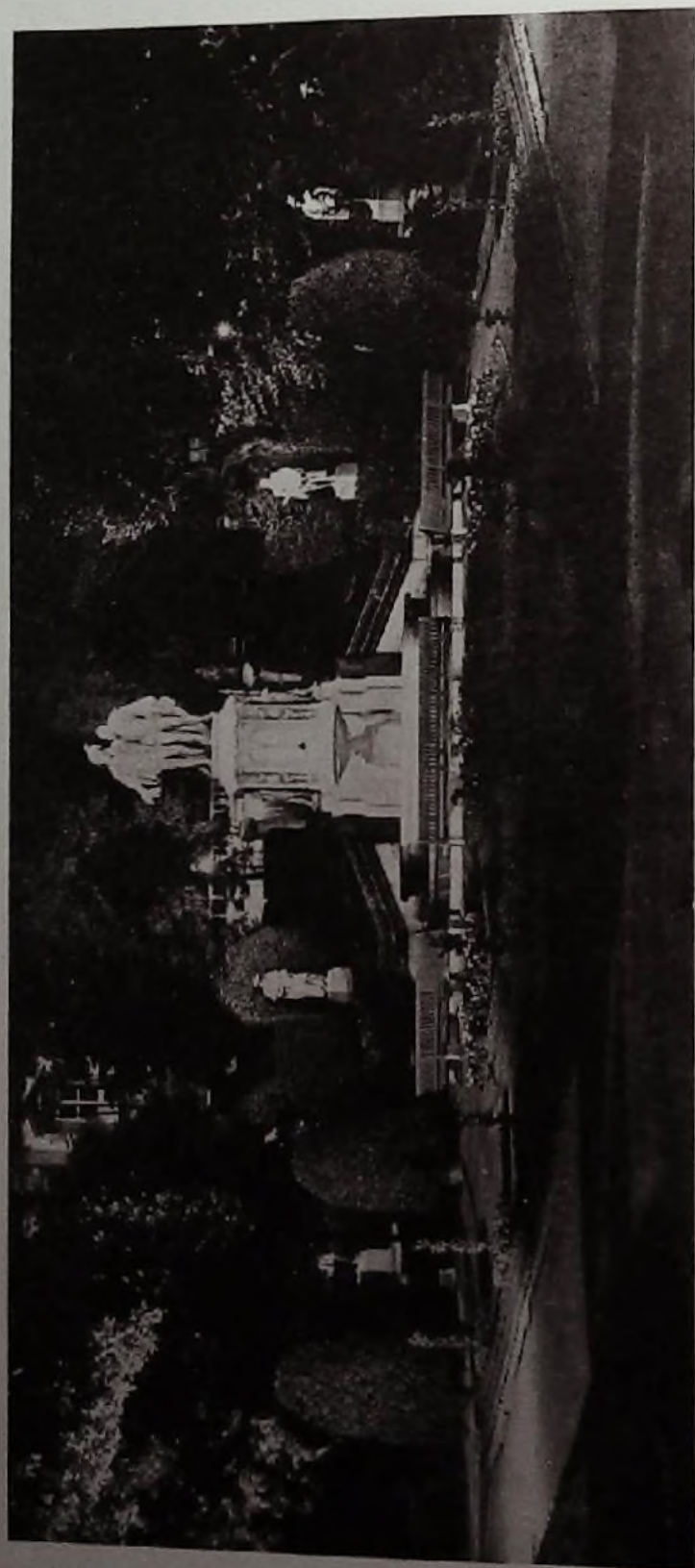


Fig. 3. — LE SOIR DES FLOTS DE LUMIERE I'ONT APPARAÎTRE, TELS DES FANTOMES, CEUX POUR QUI LA LIBERTE N'ÉTAIT PAS UN VAIN MOT.

LE FOLKLORE BRABANÇON

La Kermesse annuelle, il en reçut un éclat tout particulier. On jouait notamment à la Grand-Place une pièce représentant l'une des Sept Joies de la Vierge.

Le Magistrat, le Clergé, les cinq serments et l'ensemble des corporations conduites par les jurés revêtus de leurs uniformes et précédés de leurs torchères participaient à cet Ommegang.

Louis, Dauphin de France (le futur Louis XI) y assista en 1456. En 1549, Charles Quint et son fils Philippe virent défiler le cortège du balcon de l'Hôtel de ville.

Une remarquable tapisserie de François de Tassis du XVI^e siècle actuellement aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantième, de même qu'une clef de voûte du XVI^e siècle conservée à la Sacristie de l'église de Notre-Dame du Sablon, évoquent la légende du transport de la Vierge au Sablon (fig. 2).

Nous retrouvons aussi devant la superbe rosace flamboyante du transept sud de l'église le bateau en bois avec la statuette de la Vierge. Le portrait du donateur Michel Angelinononi est peint dans le médaillon qui décore la barquette (XVII^e siècle).

Onze Lieve Vrouw op Stocksen fut malheureusement détruite par les Calvinistes en 1580. Actuellement dans la première travée du bas-côté droit de l'église du Sablon on trouve la *Chapelle de Notre-Dame*. La Vierge qu'on y vénère a remplacé *Notre-Dame à la Branche*. Elle est placée sur un autel nouveau dont les écussons des cinq serments rappellent la destination primitive de l'église. Car Bruxelles avait bien cinq serments dont le Grand serment des Arbalétriers ou de Notre-Dame, à qui fut confié la garde de la statuette miraculeuse, et qui reconstruisit au début du XV^e siècle la chapelle dans des proportions plus vastes. Les quatre autres serments, ou gildes militaires, y élevèrent des autels en l'honneur de leurs saints patrons : les Arquebusiers y vénéraient saint Christophe ; les Escrimeurs, saint Michel ; les Archers, saint Antoine et saint Sébastien ; enfin le Petit Serment des Arbalétriers, saint Georges.

*
**

Mais qu'étaient ces serments ? Créés par suite des progrès dans l'art militaire, ils commencèrent à s'organiser dès le

XIV^e siècle (5). En effet, l'usage de l'arc demandait des mains exercées et l'emploi de l'arbalète exigeait une pratique que seuls des professionnels pouvaient acquérir (6).

Au milieu des milices urbaines, composées d'artisans que rien ne préparait à la guerre, se constituèrent insensiblement des



Fig. 4. — Le timbre poste montrant Isabelle abattant le papegay

groupes d'arbalétriers et d'archers spécialement appliqués au tir. Partis de l'initiative privée, ils ne tardèrent pas à s'imposer au pouvoir public et leur importance ne cessa d'augmenter aux dépens des milices communales qui perdirent leur signification. Finalement, ils furent officiellement organisés. Le Grand Serment des Arbalétriers fut doté le premier de privilèges par le Duc Jean III, le 4 mai 1381.

Le rôle de ces serments, on le sait, fut d'importance dans les batailles victorieuses de nos princes (Woeringen, Courtrai).

(5) G. Des Marez. — « L'organisation du Travail à Bruxelles au XV^e siècle ».

(6) Il est bien difficile de dire avec exactitude la date de fondation du Grand Serment. L'invention de l'arbalète paraît devoir remonter à la fin du XII^e siècle. Ses avantages balistiques la firent certainement adopter et c'est ainsi que l'on vit des compagnies d'arbalétriers à côté de compagnies d'archers. Alphonse Wauters donne l'année 1213 comme étant celle de la fondation probable du Grand Serment.

En temps de paix, par contre, ils organisèrent des tirs superbes, auxquels les ducs de Brabant, les ducs de Bourgogne et Charles-Quint lui-même prirent part, et furent proclamés rois pour avoir abattu l'oiseau. Qui ne connaît le tableau de Sallaert représentant l'Infante Isabelle au moment où elle vient



Fig. 5. — Une autre perspective de Notre-Dame du Sablon.

d'abattre le « papegay » planté sur le clocher de l'église de Notre-Dame du Sablon ? Un timbre-poste en a récemment commémoré l'événement (fig. 4).

L'action des serments en temps de paix était encore limitée au maintien de la tranquillité publique et à l'extinction des incendies. Cependant, petit à petit le duc Charles le Téméraire se passa du concours de ces gens d'armes et leur rôle de police



Fig. 6. — Eglise du Sablon : Detail du portique latéral.

même disparut avec les corporations. L'évolution de l'armement, des mœurs et la politique des princes vont les tuer lentement. Appauvris, ils ne garderont plus que des jardins pour s'exercer au tir le dimanche, excellent prétexte cependant pour boire et manger !

Mais revenons à l'Eglise Notre-Dame du Sablon et à ses abords. Les dévots et les pèlerins accoururent bien entendu pour vénérer la statuette miraculeuse et bientôt des habitations s'érigèrent dans le voisinage immédiat de la chapelle. Au XV^e siècle, le quartier avait pris déjà une grande extension. C'est à cette époque que les arbalétriers s'attelèrent à la tâche de reconstruire leur chapelle dans des proportions plus vastes. Il faudra un siècle et demi pour achever l'église que nous admirons aujourd'hui (fig. 5). Notre-Dame du Sablon est tout entière gothique et nous montre l'évolution de ce style de ses débuts à son efflorescence finale (7) (fig. 6 et 7).

En 1470, Charles le Téméraire ordonna de créer une rue entre son palais du Coudenberg et l'église ; en 1505, le cortège de baptême de la princesse Marie de Hongrie prit, non plus le chemin de la Collégiale des SS. Michel et Gudule mais celui de Notre-Dame du Sablon.

Marguerite d'Autriche vint souvent y faire ses dévotions et y institua en 1530 la grande procession du mois de juillet.

Toutes ces marques de faveur princière assurèrent le succès du quartier du Sablon et du Pré aux Laines, — la rue aux Laines actuelle — qui s'étendait sur la pente de la colline du Galgenberg, où les potences et les gibets s'alignaient, et où s'élève aujourd'hui notre Palais de Justice.

Au XVI^e siècle, quelques nobles, les Egmont, les Culembourg, les Bréderode, les Mansfeld s'établissent vers le haut du Sablon et rue aux Laines, suivis bientôt par les Lannoy, les Lalaing, les Tour et Taxis, les Solre ; tandis que vers le bas, autour de l'église, et rue Bodenbroeck, se groupe le peuple.

Rue aux Laines, non loin des gibets, Vésale le grand anatomiste du XVI^e siècle établira son laboratoire de dissection (8). En se servant des cadavres des condamnés à mort il effectuera ses plus belles études morphologiques et c'est grâce à ce matériel anatomique qu'il pourra prodiguer son enseignement, ainsi qu'en fait foi la célèbre tapisserie de Bruxelles

(7) Il n'entre pas dans nos intentions de décrire ici l'architecture de Notre-Dame du Sablon. Ceux que la chose intéresse consulteront avec fruit le « Guide illustré de Bruxelles. Monuments Civils et Religieux », par G. Des Marez, remis à jour et complété par A. Rousseau. Ed. Touring Club Royal de Belgique 1958. Chap. IV, pp. 202 et suiv.

(8) « Médecine de France », n° 90, 1958. Prof. Jean La Barre, p. 4.



Fig. 7. — PORTAIL DE NOTRE-DAME DU SABLON.

représentant la leçon de splachnologie. A 22 ans, il sera nommé professeur à l'Université de Padoue (9). Après la mort de Charles Quint, il accompagnera Philippe II en Espagne. Accusé d'avoir ouvert le corps d'un gentilhomme dont le cœur battait encore, ses rivaux, jaloux de sa gloire, le firent condamner à mort. Philippe II commua sa peine en un pèlerinage en terre sainte. Il s'y rendit et reçut une seconde fois l'offre de la chaire d'anatomie de Padoue. Mais le vaisseau qui le transportait vers l'Italie échoua sur les côtes de l'île de Nante en Ionie où il mourut de faim. Sa statue, érigée sous le règne de Léopold I, s'élève place des Barricades.

Au XVII^e siècle le quartier du Sablon s'affirmera comme le plus aristocratique et le plus opulent de la ville. Les fêtes et les Ommegangen s'y succéderont.

Hélas la plupart de ces somptueuses demeures ont disparues. Lorsque la rue de la Régence fut percée en 1872, le Conservatoire de Musique y fut construit sur l'emplacement de l'ancien hôtel de François de Tassis, grand maître général des postes. De cet hôtel, qui était situé donc en face du portail principal de l'église de Notre-Dame du Sablon, il ne reste que deux statues, l'une de Diane, l'autre de Narcisse, toutes deux par Grupello, qui ornent le Parc royal (10).

Une plaque de bronze commémore le souvenir de l'illustre famille de Tour et Taxis et de la fondation en 1516 des postes internationales par les Tour et Taxis (11).

Pourtant le palais d'Egmont et quelques hôtels de la rue aux Laines rappellent encore la splendeur d'autrefois.

On peut, par exemple, admirer à l'angle de la rue aux Laines et de la place du Sablon, une vieille façade à double pignon à gradins, datée de 1610 (« Au Roy d'Espagne »)

(9) Meirsschaut, Pol. — « Les sculptures de plein air à Bruxelles. »

(10) Meirsschaut, Pol. — « Les sculptures de plein air à Bruxelles. »

(11) On peut admirer à l'intérieur de l'église de Notre-Dame du Sablon la Chapelle de Tour et Taxis qui fait pendant à celle de Saint-Maclou. Elle est dédiée à sainte Ursule et fut érigée au XVIII^e siècle sur l'ordre de Lamoral II, comte de Tour et Taxis. Commencée en 1651 par Luc Fayd-herbe, elle fut parée en 1676 par l'architecte-ingénieur Vincent Anthony de marbres et d'incrustations. Cette chapelle a remplacé une première dédiée également à sainte Ursule que François de Taxis, mort en 1518, avait fait construire.



Fig. 8. — AU ROI D'ESPAGNE.
 QUI BON NOMBRE DE BRUXELLOIS CONNAISSIENT BIEN.

(fig. 8). En se dirigeant vers le Palais de Justice à droite de la rue, se profilent les façades des hôtels seigneuriaux. Au n° 13, l'hôtel du comte de Lannoy, de style Louis XV, daté de 1762 avec balcon en fer forgé. Au n° 17, l'Hospice de Sainte Gertrude, qui est l'ancien hôtel de Beaufort Spontin, de l'époque Louis XVI. Au n° 21 l'hôtel de Mérode-Deynze.



Fig. 9. — Entrée du Palais d'Egmont.

Seule la porte d'entrée a encore quelque caractère. A gauche de la rue s'étendent les jardins du palais d'Egmont (fig. 9).

Ce palais fut bâti en 1548 par la princesse de Gavre, Françoise de Luxembourg, mère du malheureux Lamoral d'Egmont.

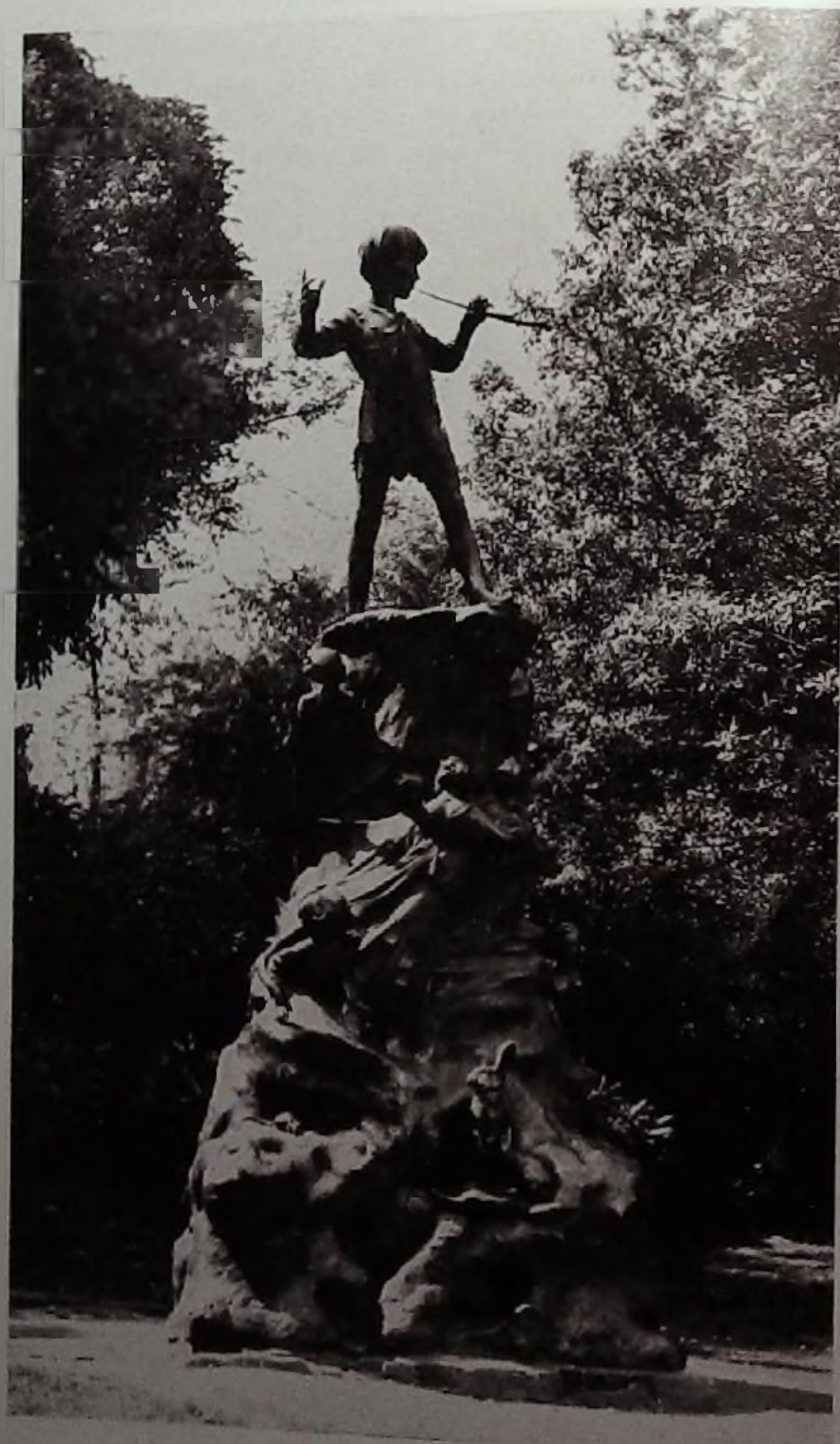


Fig. 10. — PALAIS D'EGMONT : PETER PAN.

Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre naquit le 18 novembre 1522 dans l'ancienne chàtellenie d'Ath (12). C'est lui qui achèvera la construction du palais et donnera en 1564 un magnifique tournoi sur la place devant son habitation (l'actuel square du Petit Sablon).

Le comte d'Egmont se distingua sur plusieurs champs de bataille au temps de Charles Quint ; il remporta la victoire de Saint-Quentin sur l'armée française et celle de Gravelines. Il fut étroitement mêlé à la lutte que les seigneurs nationaux soutinrent contre l'Espagne.

Tout en protestant de sa fidélité au Roi, il réclama l'abolition de l'Inquisition, ce qui le conduisit à sa perte. Il passa la nuit précédant son supplice au deuxième étage de la Maison du Roi (13).

Le palais d'Egmont fut remplacé en partie par un bâtiment de style classique que Léopold d'Arenberg, qui avait épousé l'héritière des Egmont, fit élever en 1753. C'est de cette époque que datent l'aile qui occupe le fond de la cour

(12) A Chièvre subsiste la tour de Gavre, reste de l'ancienne enceinte démolie sous le règne de Joseph II.

(13) Après la décapitation du comte Lamoral d'Egmont le 5 juin 1568, sa veuve Sabine de Bavière vécut en leur hôtel jusqu'au moment où elle en fut expulsée au profit d'un membre du Conseil des Troubles, Geronymio de Roda. En 1576, Philippe d'Egmont, fils du comte Lamoral, reprit possession du bien familial. Quant à Sabine de Bavière, elle trouva refuge à l'Abbaye de la Cambre avec ses onze enfants, plongée dans la douleur et dans la pauvreté. Ce fut là qu'un matin le bourreau de son mari, le duc d'Albe, se présenta pour la voir, entrevue émouvante dont les témoins oculaires nous ont gardé le souvenir. (G. Des Marez. — L'Abbaye de la Cambre, in « Publications de la Ligue des Amis de la Cambre », 1922, p. 17.)

Ajoutons encore qu'après l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes, leurs corps furent transportés à la collégiale des S.S. Michel et Gudule où leurs obsèques furent célébrées avec pompe. De là, les restes d'Egmont furent placés au couvent des Riches-Claires, et après y avoir été embaumés, ils furent enterrés dans la crypte de l'église de Zottegern où le comte possédait un château. Plus tard on y enterra également son épouse.

Récemment les deux squelettes furent exhumés pour y subir un travail de restauration en vue de leur conservation.

Non loin de l'église de Zottegern, le château des comtes d'Egmont est devenu un musée archéologique et folklorique.

et l'aile droite (fig. 11). L'aile gauche, bâtie en 1835, se trouve sur l'emplacement de l'ancienne église des Petits Carmes. Un incendie ayant détruit, en 1891, l'aile droite, le palais fut rebâti en 1895.

Des personnages illustres résidèrent à l'Hôtel d'Arenberg :



Fig. 11. — Le Palais d'Egmont; la façade arrière actuelle.

la reine Christine de Suède, Louis XV, le marquis de Prié (cet autre impitoyable gouverneur autrichien de nos provinces qui se rendit, lui aussi, impopulaire), Voltaire, le prince Charles de Ligne, J. B. Rousseau, le comte de Harrach, le maréchal Gérard.

Le Palais d'Egmont est la propriété de la Ville de Bruxelles depuis 1918 (fig. 12). Il est le siège de différentes sociétés et



Fig. 12. — Le Palais d'Egmont, vu des jardins.

l'on y organise des expositions et des fêtes. Des travaux importants devraient y être exécutés. Il est question d'un rachat par l'Etat de ce beau Palais en vue d'y installer le ministère des Affaires étrangères. Ce serait ainsi l'occasion de le restaurer et de le meubler en vue de grandes conférences internationales.

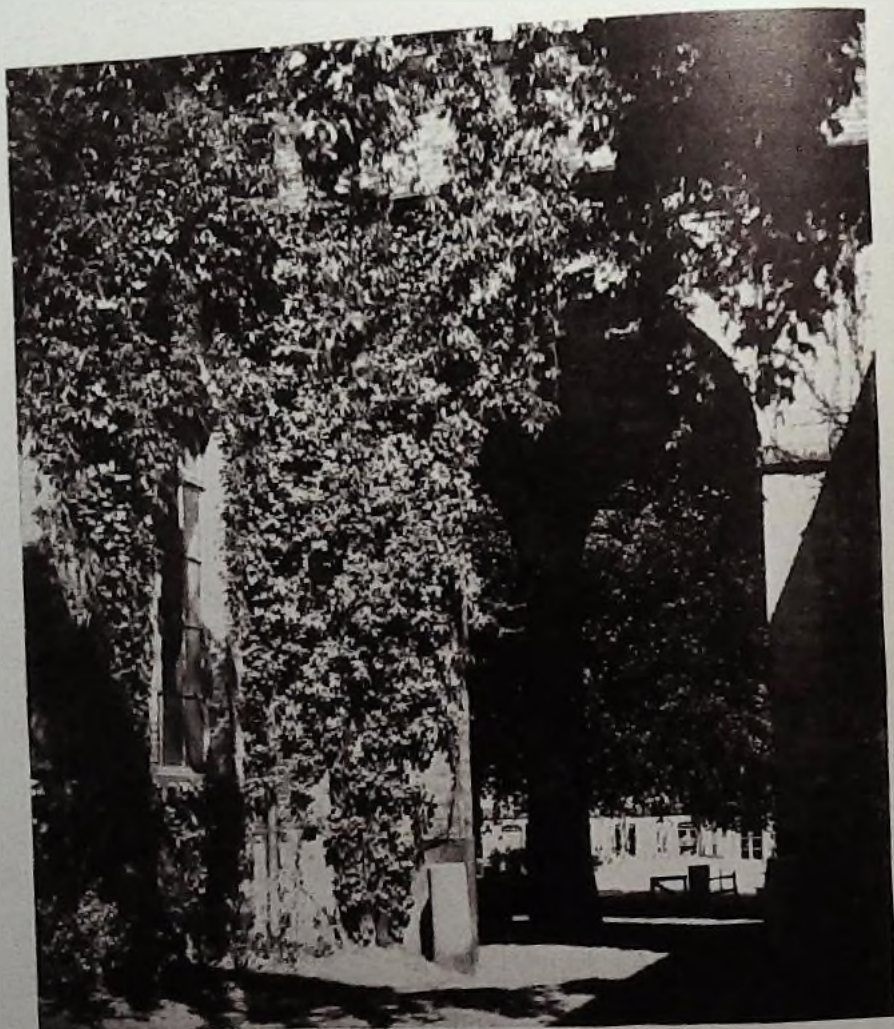


Fig. 13. — Palais d'Egmont : Porte intérieure. Du haut de la ville, on aboutit au parc du Palais d'Egmont par une allée verdoyante de vignes folles qui s'étirent entre deux hauts passages couverts. Là s'estompent les bruits intermittents de la circulation intense du boulevard de Waterloo. À quelques pas seulement de la vie trépidante de l' « Entre deux Portes » ; l'oreille s'étonne d'entendre un oiseau chanter... puis devine le frôlement de chaussons de satin des élèves de Chamie-Lee. Maître à danser. Et par l'entrebâillement d'une petite porte grise toute simple, l'œil peut se réjouir de la vue d'êtres de glaise, de plâtre ou de pierre, sans autre vie que celle que leur insuffle, solidement campé dans ses sabots, le bon et beau statuaire Georges Dobbels.

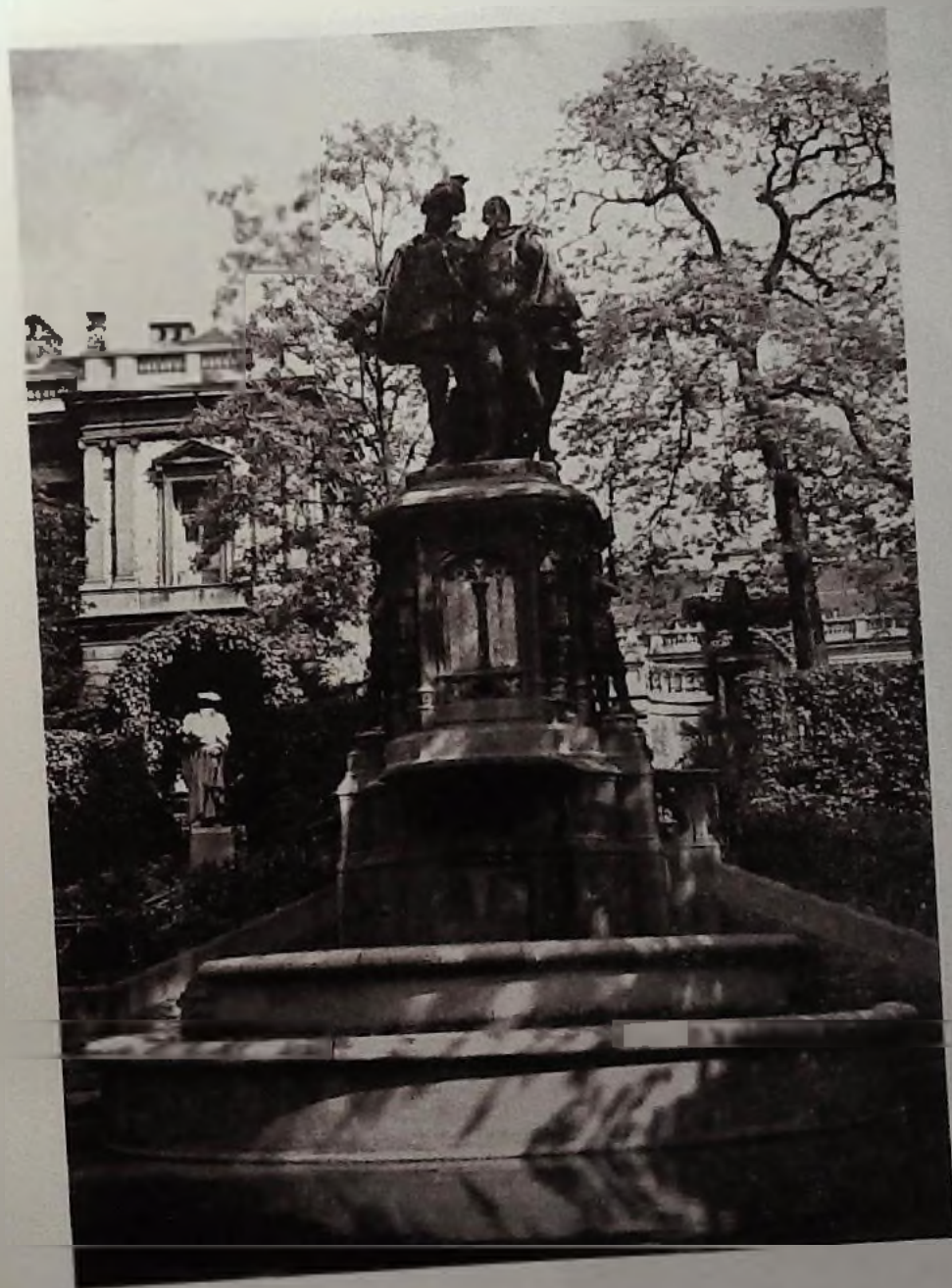


Fig. 14. — LA STATUE
DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.



Fig. 15. — Guillaume Le Taciturne.

Au fond de la cour, une allée conduit aux jardins — dernier îlot de verdure de tout le quartier, propice lui aussi aux rêveries — dont on admirera les beaux arbres. La statue de Peter Pan fait toujours la joie des enfants qui le fréquentent (fig. 10).

*

Mais revenons sur nos pas et entrons dans la rue des Petits Carmes où se trouve la caserne des Grenadiers, inaugurée vers 1905. Contiguë au Palais d'Egmont, elle a été construite en partie sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Culembourg. Cet hôtel, à l'origine, appartenait à la maison de Gaesbeek et avait été acquis par Floris de Pallant, comte de Culembourg, qui y menait un train princier.

C'est dans cet hôtel que le 4 avril 1566, les seigneurs belges confédérés signèrent le *Compromis des Nobles*, dont Marnix de Sainte-Aldegonde et Henri de Bréderode avaient été les principaux inspirateurs. Cette requête invoquait solennellement la tolérance non seulement dans l'intérêt des réformés, mais au nom même des catholiques, dont les inquisiteurs par leurs violen-



Fig. 16. — Intérieur de la Chapelle Saint-Georges. Cette fort belle Chapelle faisait naguère l'admiration de tous les promeneurs qui aimaient flâner dans l'ancien jardin du Mont des Arts.

(Photographie A. C. L.)



Fig. 17. — Louis Van Bodeghem.

ces compromettaient la cause. Les seigneurs belges réclamaient donc, au nom des libertés du pays, la suspension des placards et la suppression du tribunal de l'Inquisition.

Bréderode, suivi d'un cortège imposant, présenta le 5 avril 1566, à la gouvernante Marguerite de Parme, la fameuse requête.

La gouvernante paraissait craintive devant cette assemblée. Un de ses plus fidèles conseillers, le comte de Berlaymont, lui dit alors à mi-voix, comme pour la rassurer : « Ne craignez rien, Madame, ce ne sont que des gueux ! » Mais ces paroles furent entendues et répétées.

Dans la soirée du 8 avril, Floris van Pallant, comte de Culembourg, réunit dans son hôtel les trois cents gentilshommes qui s'étaient présentés à Marguerite de Parme. Au moment de boire au succès du Compromis, Henri de Bréderode fit distribuer aux assistants des besaces de frères mendiants et des écuelles de bois; puis il vida sa propre écuelle en l'honneur des « gueux ». Une médaille fut frappée, portant à l'avvers l'image du roi et au revers l'inscription : « Fidelz au Roy jusques à porter la besace ».

Après l'exécution des com-

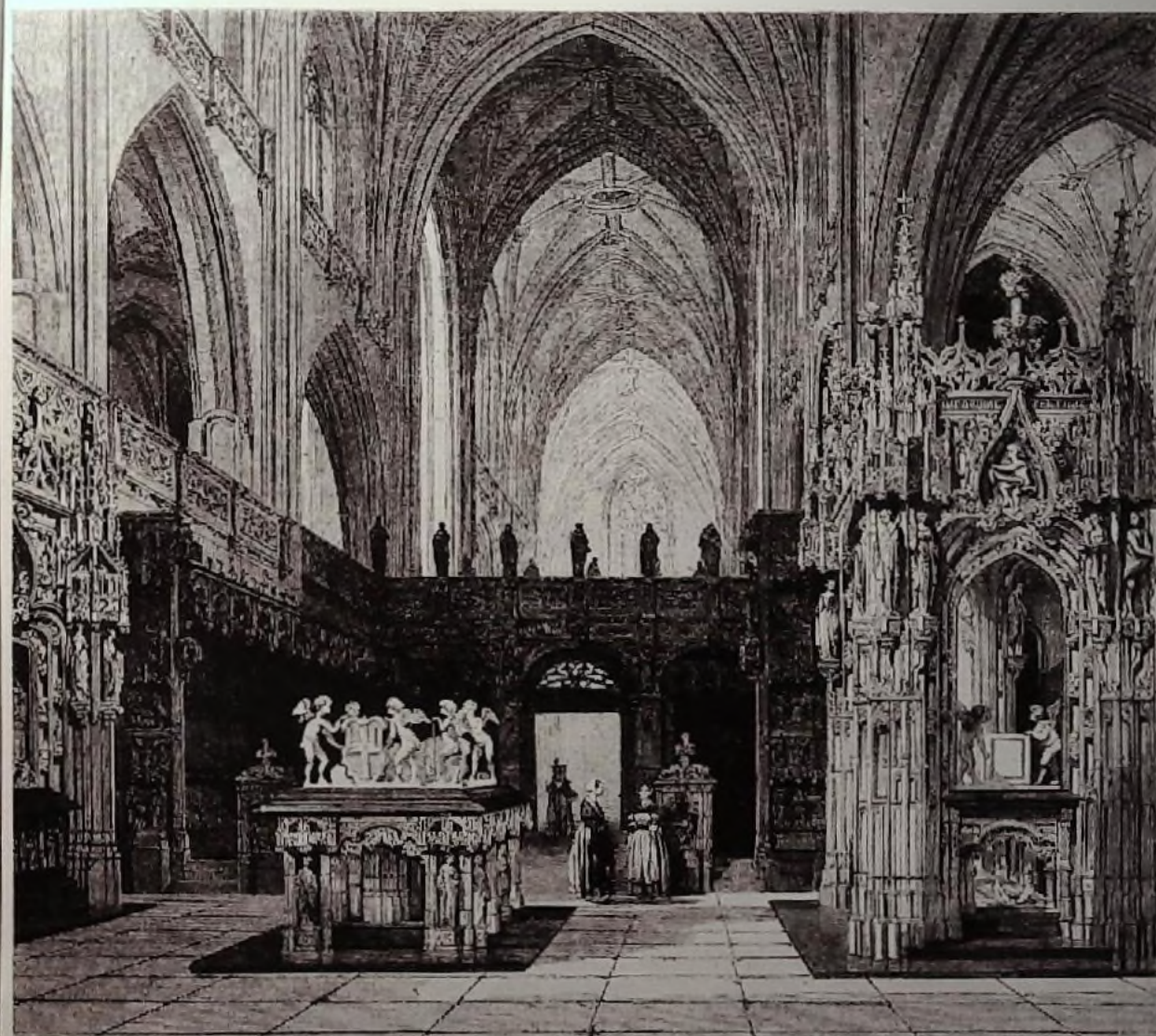


Fig. 18. — EGLISE DE BROU : LE CHOEUR. (Dessin de M. Mathieu)

Extrait de « Le Magasin Pittoresque », 1850, p. 116.

TOUS LES DOCUMENTS ILLUSTRANT CET ARTICLE SONT DUS AU TALENT DE NOTRE PHOTOGRAPHE GEORGES DE SUTTER ET PROVIENNENT DE NOS ARCHIVES OU DE CELLES DE LA FEDERATION TOURISTIQUE DU BRABANT.

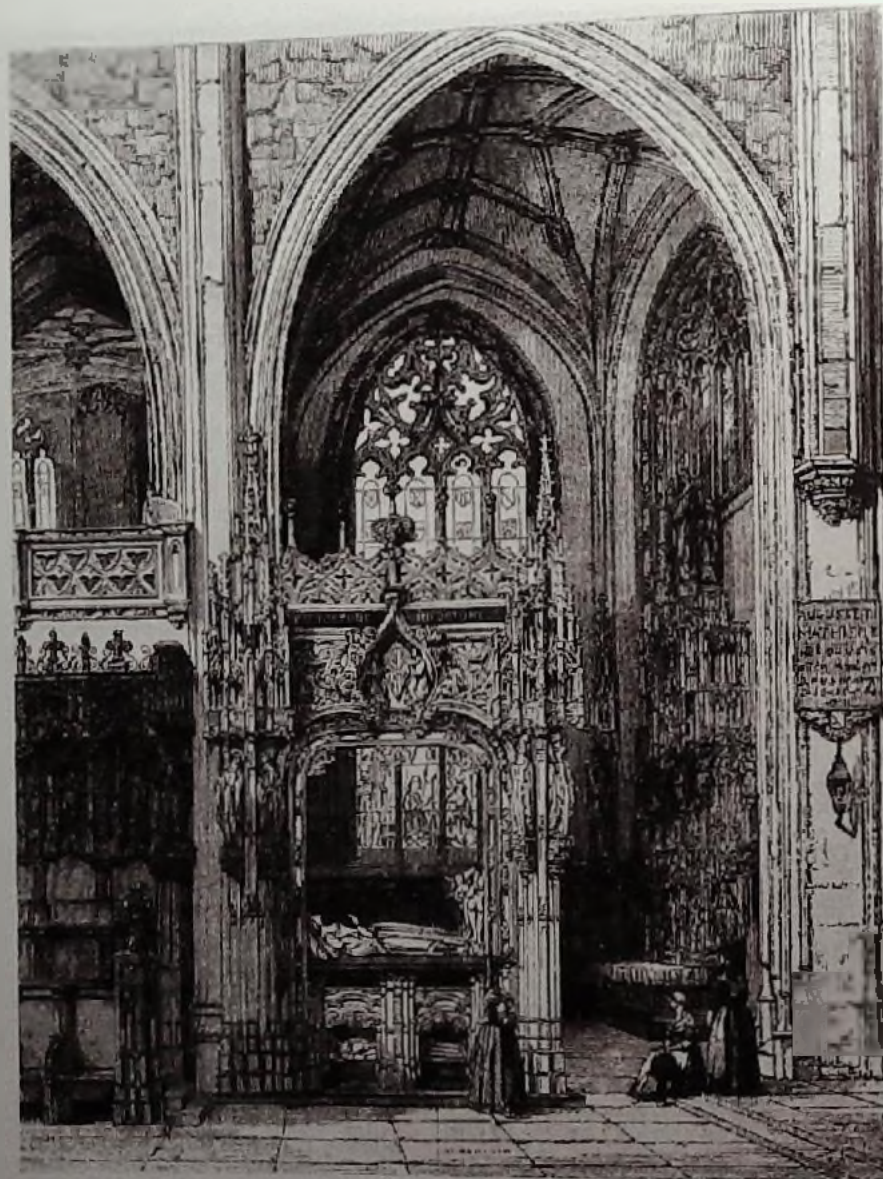


Fig. 19. — EGLISE DE BROU :
TOMBEAU DE MARGUERITE D'AUTRICHE.

Dessin de M. Mathieu.)

Extrait de « Le Magasin Pittoresque » — 1850, p. 20.

res d'Egmont et de Hornes, le duc d'Albe séquestra l'hôtel de Culembourg et le 28 mai 1568, il ordonna de le raser. L'arrêt du Conseil des Troubles portait que le sel serait semé sur son sol maudit et qu'il serait à jamais interdit d'y construire.

Sur la façade de la caserne, le Conseil communal de Bruxelles, a fait placer, en 1881, une plaque en souvenir du banquet des gueux. On y lit que « Le Conseil des Troubles fit raser l'hôtel en 1568 pour flétrir les défenseurs de la liberté de conscience ». En haut se trouve cette inscription : « Liever Turcx dan Pausch », (Plutôt Turc que Pape) ; en bas : « Jusques à porter la besace, Libertas Vita Carior », (La liberté vaut plus que la vie).

**

Retournons à notre square du Petit Sablon. Ce fut Charles Buls, l'un de nos plus grands bourgmestres de Bruxelles, qui l'inaugura le 20 juillet 1890. Il synthétisa en un discours éloquent l'œuvre de libération intellectuelle, religieuse et politique, accomplie par ces hommes du XVI^e siècle dont les statues font comme un cercle d'honneur à



Fig. 20. — Henri de Bréderode.



Fig. 21. — Cornille De Vriendt (dit Florix).

la statue d'Egmont et de Hornes qui domine ce panthéon (fig. 14).

Egmont et Hornes, symbole de la Liberté, de notre Liberté ; symbole du martyr de la Nation écrasée sous la sanglante répression du duc d'Albe, envoyé extraordinaire de Philippe II (14).

Examinons à présent chaque statue. Celle des comtes d'Egmont et de Hornes fut exécutée par Fraikin en 1864 et fut placée d'abord devant la Maison du Roi, à l'endroit même où se trouvait l'échafaud sur lequel ces seigneurs périrent. En 1879, le groupe fut transporté ici.

Si nous avons déjà parlé du comte d'Egmont, nous n'avons

(14) Les 12, 13, 14, 15 et 16 septembre 1958, grâce aux efforts conjugués du Comité du Brabant des Manifestations Culturelles et Touristiques et de la Ville de Bruxelles, fut donné pour la première fois sur la Grand-Place de Bruxelles le « Jeu d'Egmont et de Hornes », adaptation de Marianne et Oscar Lejeune de l'« Egmont » de Goethe avec la musique de Beethoven. Ces représentations connurent un succès de foule éclatant et il faut en féliciter chaleureusement tous les protagonistes, les acteurs du Théâtre du Parc et les figurants. On doit souhaiter que ce jeu soit repris régulièrement.

encore rien dit de son ami, le comte de Hornes. *Philippe de Montmorency, comte de Hornes*, son compagnon d'infortune, naquit en 1518. Depuis 1434, les Hornes étaient seigneurs de Gaesbeek et de Braine-le-Château. Le comte de Hornes se distingua, lui aussi, sur les champs de bataille et, quand la noblesse se ligua contre l'Espagne, il prit fait et cause pour Orange, Egmont et Bréderode. Il fut arrêté, en même temps que le comte d'Egmont, le 9 septembre 1567.

Le manoir de Braine-le-Château subsiste toujours ; il est fort intéressant, tout entouré d'eau. Son aile gauche fut rebâtie par François de Hornes en 1615 ; l'aile droite brûlée par les Français en 1667 fut reconstruite en 1681 (15). En mémoire de la décapitation des comtes, Martin de Hornes fit sculpter leurs armoiries sur le manteau de la cheminée de la grande salle du château et fit planter dans le parc, le jour de l'exécution (5 juin 1568), un if qui fait l'objet d'une grande curiosité (16).

L'artiste qui a exécuté la statue des comtes d'Egmont et de Hornes les présente marchant au supplice. Egmont, le chapeau sur la tête, un mouchoir à la main, montre une allure énergique. Hornes tient sa toque de velours et pose sa main sur l'épaule de son ami.



A la gauche des comtes d'Egmont et de Hornes, nous trouvons :

1. — *Guillaume le Taciturne, Prince d'Orange* (1533-1584) (fig. 15). Prince allemand devenu le seigneur le plus riche des Pays-Bas par l'héritage de la principauté d'Orange. Principal acteur de la révolution contre l'Espagne, il fut la tête et le bras du combat. Il fonda la république des

(15) Les Hornes possédaient également deux hôtels à Bruxelles, l'un rue des Ursulines et l'autre au bas de la Montagne de la Cour.

Au Musée du Cinquantenaire, se trouve une splendide rampe d'escalier en chêne, garnie de cors de classe, provenant d'un des hôtels des Hornes.

(16) Le corps du comte de Hornes fut embaumé dans la chapelle de Ravesteyn à l'église des Dominicains puis inhumé à Weert près de Ruremonde, où son tombeau a été découvert le 5 novembre 1839.

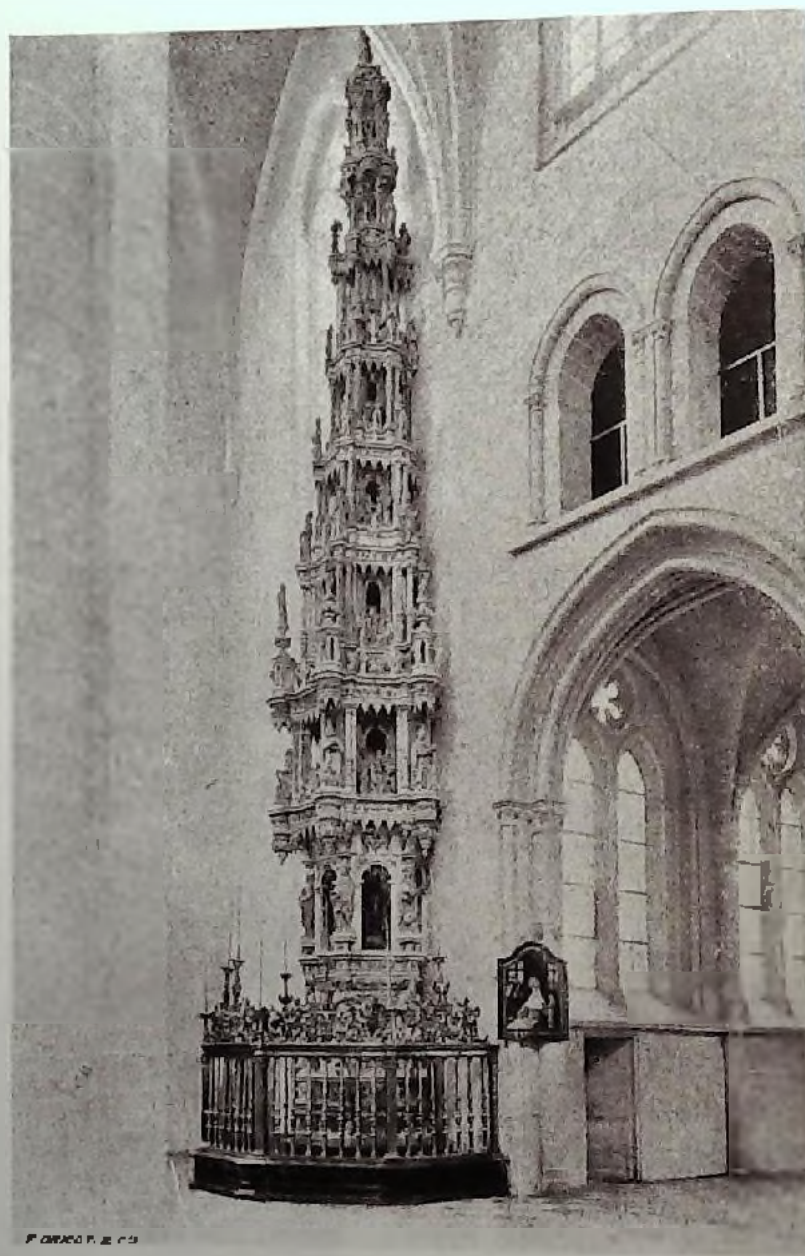


Fig. 22. — LE BEAU TABERNACLE DE CORNEILLE DE VRIENDT, DIT FLORIS, QUI SE TROUVE DANS L'EGLISE SAINT-LEONARD A LEAU.

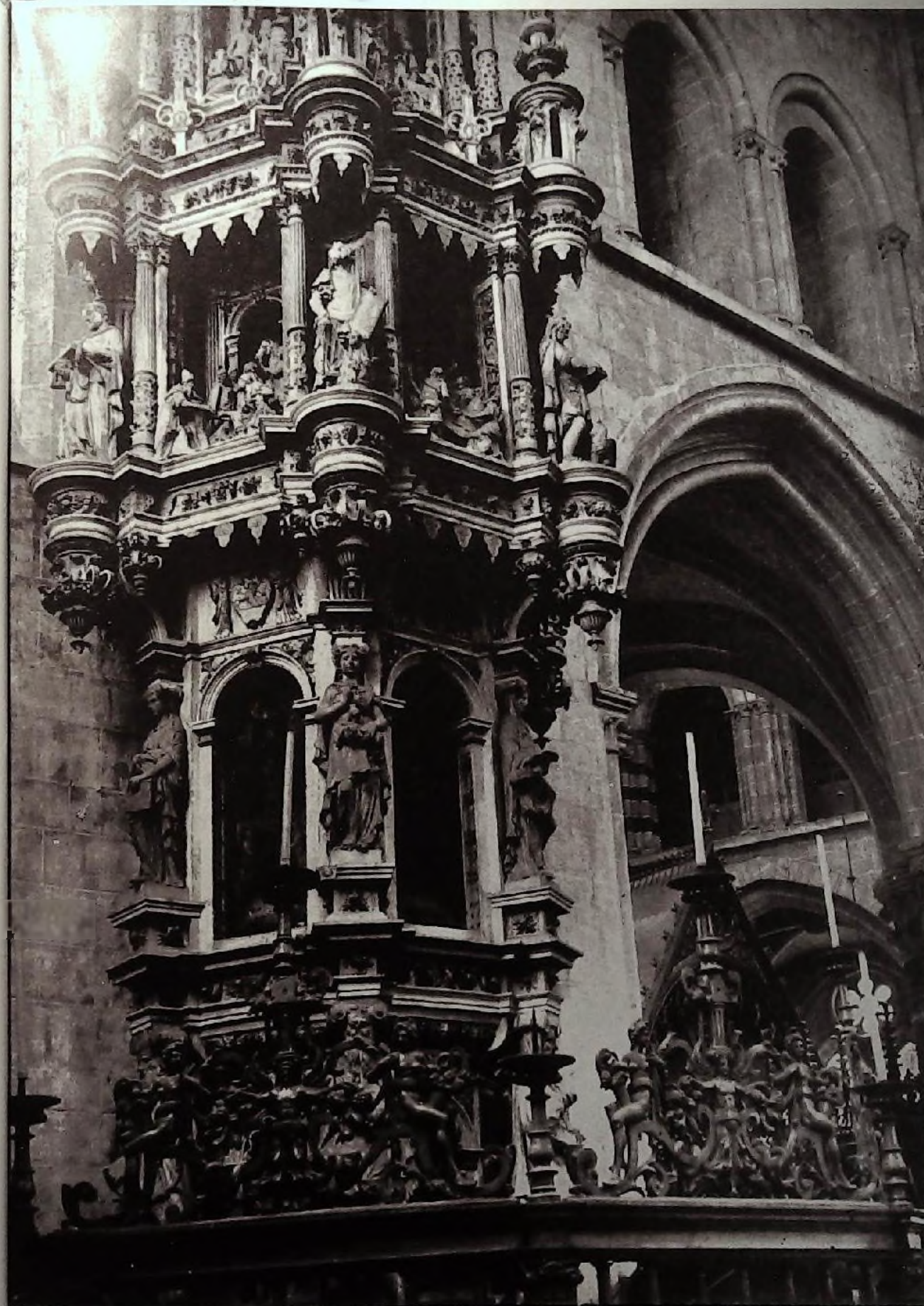


Fig. 22 bis. — UN DETAIL DU TABERNACLE DE LEAU, QUI MONTRE LA PERFECTION DU TRAVAIL DE FLORIS.



Fig. 23. — Rombaud Dodonée.

Provinces-Unies de Hollande.

En 1544, Guillaume d'Orange hérita de Henri de Nassau l'hôtel situé près de la place du Musée. Vaste quadrilatère construit en pierre de taille et renfermant une grande cour bordée d'une galerie à colonnes cylindriques et à arcs surbaissés que surmontaient deux étages de fenêtres rectangulaires. Six tours couronnées de flèches en bois surgissaient aux angles et au centre des bâtiments. Célèbre par sa splendeur, il fut décrit par Albert Durer dans ses récits de voyage.

Confisqué lors des troubles religieux mais restitué aux Nassau par les Archiducs Albert et Isabelle, l'hôtel fut dévasté par des incendies en 1625 et en 1701.

En 1750, Charles de Lorraine le reconstruisit en grande partie. Ce fut dans ce palais que Joseph II séjourna en 1781. Dans la grande cour subsiste une partie de la colonnade, fort remaniée hélas, de l'ancien palais ainsi que la chapelle Saint-Georges, construction très soignée de style gothique flamboyant (fig. 16). On songe à l'église Notre-Dame du Sablon et à l'église de Brou. (Espérons que les travaux de l'Albertine n'entraîneront aucun déplacement



Fig. 24. — Gérard Mercator.



Fig. 25. — Jean de Loquenghien.



Fig. 26. — Bernard Van Orley.

de cette magnifique chapelle, car ce serait sa porte définitive.)

Comme à l'église Notre-Dame, les nervures montent de fond sans intermédiaire de chapiteaux. La balustrade, d'une grande élégance, est faite d'un réseau d'accolades formant un dessin très étudié et vivant.

A l'extérieur, la porte avec écoinçons décorés de feuillages pareils à ceux du porche de l'église d'Asse, est surmontée d'une large fenêtre ; une niche avec une statue de saint Georges, dans le style de l'hôtel de ville d'Audenarde, agrmente la façade (16).

**

2. — La deuxième statue est celle de *Louis Van Bodeghem* ou *Van Boghem* (1470-1540) (fig. 17), nom du village d'où sa famille était probablement originaire.

C'est la chronique manuscrite de Rouge Cloître qui nous fournit l'indication du lieu de naissance de Van Bodeghem. Il débuta par des

(16) Pour plus de détails, voir Comte J. de Borchgrave d'Altena. — « Note au sujet de la Chapelle Saint-Georges à Bruxelles ». — Extrait du « Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire », 1955, 4^e série, 27^e année.



Fig. 27. — Abraham Ortelius.



Fig. 28. — Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde.

1. Le Métier des Quatre Couronnes. (On appelait ainsi la corporation des maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers.) L'artisan tient de la main droite un compas, de la main gauche un plan déroulé, à ses pieds un morceau de sculpture et des outils de maçon et d'ardoisier. La statue a été faite par God. Van den Kerckhove, qui lui a donné les traits de l'architecte Beyaert.



travaux obscurs puis fut employé par le comte de Nassau à son palais. D'un caractère énergique et violent, il fut nommé arpenteur pour le Duché de Brabant et, à la mort de Keldermans, il



2. Les Annuriers, Heumiers et Fombisseurs. (God. Van Kerckhove) Jeune homme qui examine une épée; à ses pieds, un casque.

devint architecte du Duché et continua la Maison du Roi dont il fit le plan de la distribution intérieure. Il construisit l'église de Brou à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain.

Cette église, l'une des plus belles de France (fig. 18), grâce à ses sculptures, vaut que l'on s'y arrête au passage. Elle annonce la Renaissance par le renouveau du décor, la richesse, la grâce et l'originalité de son ornementation.

Le souvenir de Marguerite d'Autriche y est profondément attaché. En effet, c'est elle qui la fit construire et pour ce faire elle avait rassemblé les artistes les plus renommés de l'époque et fait utiliser les matériaux les plus beaux. Elle voulait donner à la Bresse un monument digne de rappeler la mémoire

de son mari Philibert II, duc de Savoie et comte de Bresse (17).

La construction fut achevée en

(17) Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint, était Régente des Pays-Bas et affectionnait Malines où elle vécut de nom-

3. Les Etainiers-Plombiers, par J. Couper. — Un rouleau de plomb et un soufflet.



4. Les Couvriers en tuiles, par Albert Descamps. Une échelle.



vingt-cinq ans. Malheureusement, Marguerite d'Autriche ne la vit pas achevée. Elle mourut à Malines en novembre 1530, la veille de son départ pour Brou, d'une blessure au pied (18).

Aussi consacra-t-on, dans le chœur de l'église de Brou un splendide mausolée à Marguerite (fig. 19), surmontée de la devise *Fortune, infortune fort une*, ce

qui signifierait *La Fortune a rendu une personne très malheureuse*.

**

3. — La troisième statue est celle du fougueux *Henri de Bréderode* (1531-1568) (fig. 20), qui personnifie avec le Taciturne et Marnix de Sainte-Aldegonde, la résistance à la tyrannie. En souvenir du banquet des gueux, il est représenté avec une écuelle et une besace.

Il fut chassé de son château de Vianen au sud d'Utrecht par le comte de Meghem. A l'église de Vianen, se trouve le tombeau de Reinard Van Bréderode et de sa femme, Philipotte de la Mark.



6. Les Chandronniers et Potiers, par Jef Lambaux. Pot, cannette et marteau.

breuses années. En fait Marguerite devait régner sur la France, mais elle fut répudiée par son fiancé Charles VIII; c'est alors qu'elle épousa le fils du roi d'Aragon, qui la laissa bientôt veuve avec un fils qu'elle perdit peu après. Son destin continua à être tragique remariée à Philibert II le Beau (1480-1504) elle le verra mourir à 24 ans.

(18) • Le Magasin pittoresque •, 1850, pp. 20 et 115.



5. Les Blanchisseurs (Jef Lambaux) Une pelle.

7. Les Tournants de chaises, Plafonneurs. Couvreurs en chaîne et Vanniers, par A. Van Rasbourgh. Balustre tourné et un panier en osier.

4. — La quatrième statue nous remet en présence d'un architecte et sculpteur, *Corneille De Vriendt*, dit *Floris* (1518-1578) (fig. 21).

Né à Anvers, il fut reçu en 1539 comme franc-maître de la Gilde de Saint-Luc. Il visita l'Italie et y étudia l'architecture classique. Son premier travail fut le tabernacle de Léau, entièrement exécuté en pierre ; il mit un an

pour réaliser ce chef-d'œuvre particulièrement haut, à telle enseigne qu'il atteignit la naissance des voûtes de l'église (fig. 22 et 22 bis). Placé à l'angle du chœur, il est d'une merveilleuse finesse et élégance. Floris y retrace toutes les phases de l'histoire de l'ancien testament (19).

Il publia aussi un recueil d'architecture en 1560. Mais il est surtout connu pour avoir établi les plans de l'hôtel de ville d'Anvers, qui fut orné d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs du plus grand mérite. Dans la salle des États, on admire encore une vaste cheminée avec des cariatides représentant les tenants (20) d'Armes d'Anvers. Dans

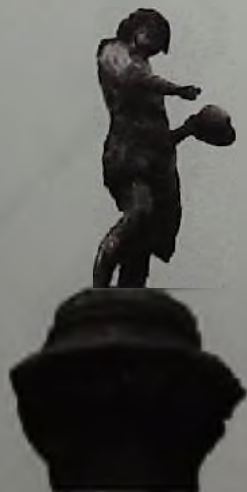
8. Les Chapeliers, Foulons et Brandevanniers. (J. Gnypers). Chapeau.

l'ancienne salle de réunion du collège

(19) Lire à ce propos l'article du comte I. de Borchgrave d'Altena, « Léau, perle du Brabant », in « Le Folklore Brabançon », année 1957, n° 136, p. 418.

(20) Tenant : Chevalier qui dans un tournoi appelait en lice quiconque voulait se mesurer avec lui.

9. Les Tanneurs par Albert Desenfans. — Une peau de bœuf.



10. Les Fabricants de chaises en cuir d'Espagne et les Perruquiers, par Jules Connot. — Une chaise.

échevinal se trouve une autre cheminée dont le manteau est orné d'un bas-relief représentant le « Jugement de Salomon ». Les autres sculptures furent probablement détruites lors des prémices de la furie espagnole de 1576.

Floris a également établi les plans de la Maison Hanséatique d'Anvers. Probablement peut-on lui attribuer aussi

le magnifique rétable de Braine-le-Comte, achevé en réalité en 1557 et non en 1577 comme le dit la date qu'on peut y lire.

A Tournai, il a exécuté le riche jubé qui fut une de ses dernières productions. Il mourut le 20 octobre 1575. Mais entretemps, il travailla également à l'étranger et réalisa le mausolée du Roi de Danemark Christian III dans la cathédrale de Roskilde.

**

5. — La cinquième statue est celle de *Rombaut Dodonée* (1518-1585) (fig. 23), né à Malines le 29 février 1518. C'est un médecin et le plus savant botaniste de notre pays que nous hono-

rons. Descendant d'une famille de nobles frisons il s'appelait en réalité Van Janckema, mais il signa toujours Dodoens, ou fils de Dodo (Denis). Il fit ses études à l'Université de Louvain où il fut licencié en médecine à l'âge de 18 ans.

Dès lors, il parcourut pendant onze ans l'Europe. Son goût des autopsies lui fit découvrir l'anatomie pathologique.

12. Les Savetiers, par J. Laumans. — Une paire de chaussures



11. Les Arquebusiers. (J. Van den Kerckhove) Arquebuse et enclume.

13. — Les Marchands de poisson d'eau douce, par J. Laumans. — Filets et poisson

Revenu à Malines, il fut nommé médecin de la ville en 1548. Il traça des tables synoptiques de physiologie puis ne s'occupa plus que de botanique. Sa description des plantes indigènes lui valut le titre de père de l'horticulture en Belgique. En 1554, il publia son *Cruydeboek*, herbier national, qu'il dédia à Marie de Hongrie, notre gouvernante.



14. Les Cordonniers (Louis Van Biesbroeck) — Bottes et chaussures

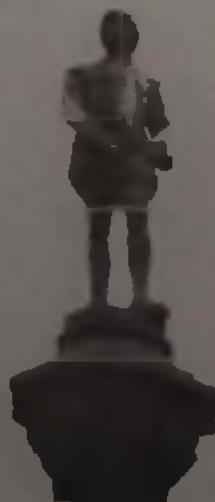
Il refusa le titre de professeur à l'Université de Louvain et celui de médecin de Philippe II. Il fut nommé médecin de l'Empereur Maximilien II et arriva à Vienne en 1574. Il rentra à Malines en 1580, en s'arrêtant à Cologne où il se fit rapidement une nombreuse clientèle. En 1583, il occupa une chaire à l'Université de Leyde où il mourut en 1585. Il s'intéressa aussi à la cosmographie.

6. — La sixième statue est celle d'un grand géographe Gérard Mercator (1512-1594), (fig. 24), De Cremer de son vrai nom. C'est de 1537 que date

la première publication importante sortie de ses ateliers ; toutes ses cartes ne nous sont, malheureusement, pas parvenues.

En 1540, Mercator nous donne une carte de Flandre d'une exactitude remarquable grâce à la grande précision des détails ; elle répond avant tout à des besoins pratiques et est rédigée en fla-

15. Les Tondeurs de drap et Marchands de drap, par Eug. De Plyn. — Des laines en cissons



16. — Les Teinturiers, par Charles Geels. — Un pot à la main, recipient et fourneau sur le socle.

mand. Mais en 1544, il est impliqué dans un procès d'hérésie et emprisonné dans la forteresse de Rupelmonde ; il n'échappe au bûcher que grâce à l'intervention du recteur de l'Université de Louvain.

Il émigre alors à Duisbourg où se déroule dans la suite son activité scientifique. C'est là qu'il publie sa grande

carte d'Europe. Mercator ouvre pour l'époque moderne la série, très longue hélas ! des savants belges victimes de la politique.

Rupelmonde lui a élevé une statue après l'avoir emprisonné ! Une salle du musée de Saint-Nicolas lui est consacrée ; on peut y voir, à côté de deux globes terrestres reconstitués à partir de données se trouvant dans les archives de la Bibliothèque Royale, deux autres, authentiques, de grande valeur.

*

7. — La septième statue est celle de Jean de Locquenghien (1518-1574), (fig. 25), un des bourgmestres, dont le

nom a brillé de l'éclat le plus vif, dans les annales de la cité. Le seul magistrat des siècles passés dont le souvenir soit resté vivant dans la mémoire des Bruxellois (21).

Il a eu la gloire de décréter, et le

(21) Hymans, L., « Bruxelles à travers les âges », t. I, chap. II, p. 93.

18. Les Merciers, par Pol Cornuyn. — Balance et echeveau de laine posés sur le socle.



17. Les Ceinturonniers et Épingliers (A. Van Rasbourgh) — Des ceinturons

19. Les Forgerons, par Cambier. — Un marteau.

bonheur d'inaugurer, le canal de Willebroeck, permettant aux navires de mer de remonter l'Escaut et de venir charger ou décharger directement les marchandises à Bruxelles.

Le 12 octobre 1561, les premiers navires étrangers arrivèrent tout pavoi-sés à Bruxelles dans les cinq bassins de la ville basse, qui furent comblés au début du XX^e siècle.

Jean de Locquenghien, ingénieur, fut l'auteur et le directeur des travaux du canal. Aussi, une forte récompense lui fut-elle attribuée à l'époque, et le titre de baron de Melsbroeck conféré à l'un de ses descendants.

L'entreprise était hardie pour le siècle ; il fallait rattraper une forte différence de niveau ; résister à l'effort des marées ; détourner vers la Senne, à l'aide de siphons, les eaux qui auraient pu endommager le canal ; enfin, établir des ponts pour maintenir les communications.

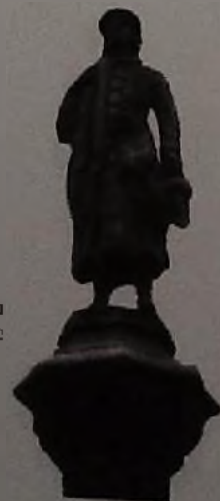
Onze ans après le premier coup de pelle, l'axe de communication nord-sud (22) est enfin réalisé ; il remplacera l'ancien axe économique est-ouest du

20. Les Tisserands de toile et les Marchands de toile (Eug. de Flin) Une navette.

moyen âge. Bruxelles se trouve une nouvelle fois sur son trajet et participe ainsi, non plus à la prospérité de Bruges mais à celle d'Anvers. Les communica-

(22) Dinnout, Georges-II. in « Conicurs de Bruxelles ». Editions Charles Dessart, 1957, p. 11.

21. Les Fripiers, par A. D. K. Saïbas (Auguste Van den Kerckhove, dit Saïbas). — Chapeau et pièce d'étoffe.



22. Les Charpentiers, par A. D. K. Saïbas. Une hache.

tions maritimes sont complétées par un service des postes, franc étrier en direction de l'Autriche et de l'Italie. (Voir plus haut, Tour et Tassis.)

*

8. — La huitième statue est celle d'un peintre, *Bernard Van Orley* (1491-1542), (fig. 26), qui, revenant de

Rome, vint se fixer à Bruxelles. Il subit fortement l'influence de l'Italie. Si sa couleur resta flamande, son style cessa de l'être. La gesticulation, les attitudes théâtrales, la recherche de l'effet l'emportèrent dans la mise en scène. Il devint le peintre attiré de Marguerite d'Autriche et de Marie de Hongrie. Il encombra de ses cartons les ateliers des tapissiers et des verriers (23).

Des tapisseries du Vatican furent notamment exécutées à Bruxelles sous sa direction. On lui doit aussi les dessins des nombreuses verrières de la Collégiale des S.S. Michel et Gudule (24),



23. Les Bateliers. (Edouard Labome.) Rame, cordages, ancre.

(23) Meirsschaert, Paul. « Les sculptures en plein air de Bruxelles ».

(24) Des Marez, G., « Les monuments civils et religieux », t. I, p. 292. Ces vitraux ornent la chapelle du Saint-Sacrement à gauche du chœur. Ils furent offerts par le frère et les sœurs de Charles-Quint qui sont représentés dans la zone inférieure de chaque verrière. Dans la zone supérieure, se déroule l'histoire des hosties miraculeuses. B. Van Orley ne put malheureusement achever que

24. Les Drapiers et les Tisserands en laine, par H. F. Wante. — Une navette.



25. Les Tailleurs, par Armand Caltier. — Vêtement et ciseaux.

la légende de Notre-Dame du Sablon (fig. 2), les Honneurs, les Triomphes ; enfin et surtout les tapisseries, les Belles chasses de Maximilien évoquant les grandes heures de la vénerie dans la gihoyeuse forêt de Soignes.

*
**

9. — La neuvième statue est celle, encore une fois, d'un géographe, Abra-



26. Les Selliers et Carrossiers, (Robert Fabry) Selle et harnachement de voiture.

ham Ortelius, dit Ortelius (1527-1598), (fig. 27), disciple et ami de Mercator qu'il rencontra à la foire de Francfort. Il publia, le 20 mai 1570, le *Theatrum Orbis Terrarum*. Ce fut le premier atlas qui comportait 53 cartes, des notices et un index des noms géographiques de l'Antiquité. Cet atlas eut une vogue qu'aucun autre livre de l'époque ne dépassa. Il y eut d'innombrables éditions en diverses langues.

En 1578, l'auteur publia sa *Synonymia Geographica*, véritable trésor d'érudition. Les soins que Plantin a accordés à ces œuvres en font de véritables publications scientifiques.

*
**

10. — La dixième statue est celle de l'alter ego de Guillaume le Taciturne,

le dessus de la troisième verrière, la plus belle d'ailleurs. Il mourut le 6 janv. 1542, le peintre Michel Coxie continuant son œuvre. Le troisième vitrail fut offert par François I^{er} et sa femme Eleonore d'Autriche.

27. Les Friseurs, par Albert Hambresin. — Une coiffure de femme.



28. Les Peintres, Batteurs d'or et Verniers, par A. J. Van Rasbrough. — Palette et brosse.



Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde (1538-1598), (fig. 28). Il naquit non loin du Palais de Nassau et fut l'âme de la lutte contre l'Espagne. Il était bourgmestre d'Anvers lors de la prise de cette ville par Alexandre Farnèse. Le siège de la ville dura treize mois et Marnix fit preuve d'un remarquable esprit d'organisation et d'un calme courage.

Il avait déjà écrit la *Ruche de la Sainte Eglise Romaine ou Tableaux des différends de la religion*, dans un style rabelaisien, malgré toute l'érudition dont il était bourré. C'est un pamphlet contre l'Eglise romaine. Il a probablement écrit également le *Wilhelmus van Nassouwen*, devenu le chant national hollandais.

Savant, rhéologien, diplomate, soldat, orateur, poète, il a fait prévaloir dans les Conseils ses vues politiques ; il a défendu nos villes contre les Espagnols, la Réforme contre la Papauté. A Worms sa parole éloquente imprima un stigmate de honte sur le front des princes allemands qui refusaient leur secours aux Pays-Bas.

*
**

Enfin, parlons de la délicate clôture en fer forgé, variée à souhait, qui entoure le square. Elle fut exécutée à l'imitation de celle qui entourait les Bailles de l'ancien palais des ducs au Coudenberg.

De distance en distance s'élèvent des

29. Les Serruriers et Horlogers, (J. Cuypers) Horloge et troussard de clefs.



LE FOLKLORE BRABANÇON

31. Les Marchands de drap au détail et les Chaussetiers. 1201 Robert Fabry. — Pièce de drap et chaussettes pendues à la ceinture.

colonnnettes de style gothique, toutes différentes. Elles supportent les grilles et sont ornées d'élégantes statuetttes en bronze, personnifiant les corporations professionnelles de Bruxelles.

Quel était le rôle de ces corporations et comment sont-elles nées ?

Au moyen âge, au cours de l'orga-

nisation de la ville (25), les artisans exerçant un même métier se sont groupés : les tisserands en laine dans la paroisse de la Chapelle ainsi que les drapiers ; les foulons à proximité de la Senne dans un terrain nouvellement asséché, d'où le nom de la rue Terre-Neuve et rue des Foulons ; les teinturiers et les tanneurs dans le quartier de la blanchisserie, d'où la rue des Tanneurs.

Au centre de la ville se groupent les petites industries exigeant moins d'espace. Quelques rues nous rappellent encore cette époque : la rue d'Or, jusqu'il y a fort peu de temps ; la Petite rue de l'Orfèvre ; la rue des Eperonniers ; la rue des Fripiers ; la rue des Chapeliers ; la rue de la Colline, où s'était établi un groupe de ceinturonniers.

Ce rassemblement de producteurs en un endroit déterminé peut être considéré comme le premier pas vers la réunion en un seul et même corps de tous les artisans d'une même profession.

(25) Des Marez, G., « L'Organisation du Travail à Bruxelles au XV^e siècle ».

32. Les Légumiers et Scieurs, par Albert Lambresin. Une scie.



32. Les Barbiers et les Chirurgiens. (J.-B. Martens). Un pot en main, pied pose sur une boîte à instruments.



LE FOLKLORE BRABANÇON

34. Les Couteliers, par J. Renodeyn. — Un couteau dans une guîne.

La vie en commun suscite la solidarité ; spontanément l'esprit d'association s'éveille. La base des futurs Métiers est jetée, Métiers qui vont se répartir en Membres ou Nations.

C'est ainsi que toutes les forces productives furent réparties en neuf Corps ou Nations sous la direction de neuf doyens. Chaque Nation était placée

sous l'invocation d'un saint. Les Nations étaient parfaitement équilibrées entre elles pour éviter tout désaccord.

Le Métier bruxellois va rencontrer deux ennemis redoutables : la Gilde et le Magistrat. En réalité, ceux-ci n'en forment qu'un seul, puisque ce sont les mêmes personnes qui remplissent les fonctions d'échevin à l'Hôtel de Ville et de chef de la Gilde à la Halle-aux-Draps. La Gilde avait le monopole de la fabrication des draps et maintenait sous sa dépendance tous les artisans qui en vivaient, comme les tondeurs, les foulons, les tisserands, etc.

Elle n'admettait en son sein que des patriciens, excluant tout travailleur manuel ; elle exigeait un droit d'entrée élevé et réprimait même les émeutes populaires.

Les premiers qui se révolteront seront ceux sur qui pèse le plus lourdement la tyrannie de la Gilde, les plus misérables de tous : les tisserands et les foulons ; cette révolte sera immédiatement réprimée d'ailleurs.

Mais l'artisan va chercher dans l'association l'expression de sa force et

36. Les Brodeurs et Pelletiers, par Armand Caltier. Un manteau de fourrure.



35. Les Tanneurs. (Jules Courtois) Cerceau de bois.

37. Les Ébénistes, par Auguste Van den Kerckhove, dit Saïbas. — Rabot et compas.

dans l'appel de fonds de quoi la diriger ; on lui défendit l'une et l'autre.

Cependant, on lutte en vain contre l'évolution sociale. Avant la constitution légale et définitive des Métiers, il existait des groupements économiques volontaires d'artisans, voués à l'exercice d'une même profession. Ces associations spontanées étaient juridiquement inexistantes et impuissantes à étendre leur action

sur ceux qui entendaient rester en dehors de leurs cadres. Bientôt ces sociétés deviendront les Métiers, et les maîtres leurs jurés ou doyens.

Le premier Métier constitué est celui des monnayeurs qui dépendent directement du Duc et non du Magistrat, suivi bientôt par celui des orfèvres, dont la Maison se trouvait à l'emplacement de la façade des Galeries Saint-Hubert et dont subsiste la devise : *Omnibus Omnia* (26).

(26) Henne, A., « Histoire de la Ville de Bruxelles, 1845 », T. III, pp. 125-126. La Maison des Orfèvres s'appelait en réalité « Le Miroir » ; elle appartenait déjà à ce métier au

XV^e siècle : il s'y trouvait une vieille tour que le Magistrat, à la demande des Nations, fit venter, en 1613, pour y garder les privilèges des Métiers, les comptes de la ville et d'autres papiers. Cette maison ayant été détruite lors du bombardement de 1695, les orfèvres la firent reconstruire. À peine était-elle sortie de ses ruines que la Tour du Miroir, qui était restée debout, bien que fortement ébranlée, s'écroula entraînant deux maisons dans sa chute (7 novembre 1696).

39. Les Orfèvres, par Emile Namur. — Une chaise et un vase.



38. Les Passementiers, (Emile Namur) Cardelière et fleche.



40. Les Graissiers, par P. Comeyn. — Une oie morte et un fléau.

En 1365, les ébénistes et les tonne-liers réclament un statut ; ensuite les graissiers et les menuisiers.

Cependant, en 1421, éclate une vaste révolte démocratique ; les patri-ciens sont chassés ; mais malgré un triomphe éclatant, l'élément démocratique inaugure un système remarquable d'équilibre politique qui restera en

vigueur jusqu'à la révolution française.

Les fonctions publiques seront doré-navant partagées entre les Nations et les Lignages, issus des neuf grandes familles patriciennes.

Dès le jour où le parti démocratique eut décidé sa répartition en Nations, il devenait impossible aux artisans non syndiqués de rester plus longtemps en dehors de l'association. De volontaire, l'association devint obligatoire dans le courant du XV^e siècle.

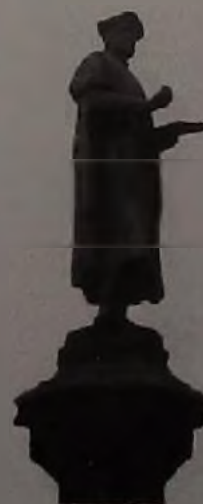
Dès lors, certaines corporations trop faibles pour supporter seules les charges publiques vont s'entendre avec d'autres ; par exemple, les faiseurs de roues avec les menuisiers.

Quant à la Gilde conservatrice, elle

va perdre peu à peu de son autorité et tomber sous l'ingérence du Magistrat qui est devenu indépendant. Elle gar-dera cependant encore le droit de con-trôler la gestion des métiers qui primiti-vement en faisaient partie : les tisserands, foulons, tondeurs, chapeliers, chausse-tiers, brodeurs et tapisseries.

La corporation se chargeait de

42. Les Doreurs, par Louis Van Biesbroeck. Palette, pinceau et godet au mordant.



41. Les Gantsiers, (Louis Van Biesbroeck) Gants en main et ciseaux à la ceinture.

43. Les Meuniers, par Guillaume Charlier. — Rome de moulin et moulin.

l'éducation professionnelle de ses futurs adeptes. Elle les prenait au sortir de l'enfance et après leur avoir donné les connaissances nécessaires, les élevait à la maîtrise pour autant qu'ils fussent capables de payer les droits élevés que cela exigeait. L'apprenti pauvre devenait compagnon.

Les droits à la maîtrise devenaient

de plus en plus élevés et les fils de maîtres en étaient exemptés. La corporation se transforma ainsi progressivement en une oligarchie industrielle aristocratique.

Mais les droits devenant de plus en plus importants, les artisans vont préférer apprendre leur métier à l'étranger et l'exercer là où les charges sont moins lourdes, notamment dans le plat pays environnant la ville. Le producteur se tourne résolument vers la libre industrie et les cadres corporatifs se vident peu à peu.

Au XVIII^e siècle, les corporations, épuisées financièrement par la reconstruction de leurs Maisons de réunions Grand-Place (détruites par le bombardement de Villeroy, en 1695), jettent

au Magistrat un cri suprême de détresse. On décupla les droits d'admission mais on n'atteignit plus que quelques rares personnes, victimes d'une institution surannée.

Les corporations, quoique n'ayant aucun pouvoir législatif, édictaient un nombre de plus en plus considérable de règlements au fur et à mesure de leur

45. Les Bouchers, par Edmond Lefevre. — Couteles et trousses à la ceinture.



44. Les Marchands de poisson salé. (Charles Geefs). — Poissons et petit tonneau.



46. Les Tapisiers, par Albert Descamps. — Une bobine avec du fil.

décadence. Le travail commençait et se terminait au son de la cloche. Les jurés faisaient des visites à domicile pour voir si les prescriptions étaient observées. Le salaire était fixé, et sous peine d'amende, on ne pouvait payer un salaire supérieur. Le nombre d'apprentis était également bien déterminé et la matière première distribuée de façon égale entre les maî-

tres pour maintenir entre eux un équilibre harmonieux. Les jurés examinaient les objets fabriqués, même les œuvres d'art. Si l'œuvre n'était pas conforme aux normes, elle était détruite.

De plus, les membres étaient tenus d'assister aux réunions, aux processions, aux messes solennelles en l'honneur du Saint Patron, aux enterrements de leurs confrères.

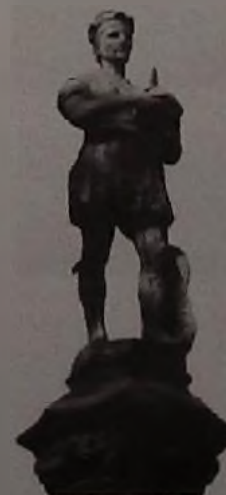
Toutes ces obligations revenaient fort cher en raison du manque à gagner, la nécessité d'avoir des gants blancs, de fournir des cierges, etc. Aussi, malgré les amendes, de plus en plus lourdes, l'absentéisme devint de plus en plus important.

Ceux qui voulaient évoluer dans

leur technique, travailler sans contrainte et faire fructifier leur capital, devaient soit frauder, soit avoir recours à la production dans la liberté.

D'autre part, pour tenter de résoudre le problème du paupérisme urbain les artisans fondèrent aussi une *Société de secours mutuels*. La caisse des pauvres était destinée à subvenir aux besoins de

48. Les Boulangers, par Emile Namur. — Une pelle à enfournier.



47. Les Brasseurs. (J. Van den Kerckhove). — L'arbre.



Fig. 29. — RUE DES SIX-JEUNES-HOMMES.



Fig. 30. — DETAIL D'UNE PORTE
RUE DES SIX-JEUNES-HOMMES.

ceux d'entre eux que la maladie ou quelque autre circonstance obligerait à cesser le travail. Au début, la confrérie des pauvres fut purement volontaire, puis solennellement instituée. Elle décréta la charité obligatoire et contraignit les ouvriers à l'affiliation grâce à un système pénal et éventuellement à la



Fig. 30 bis. — Détail d'une porte rue des Six-Jeunes-Hommes.

saisie des biens. Pour maintenir l'égalité, les riches aussi bien que les pauvres, devaient s'affilier et en cas de maladie devaient accepter la visite des maîtres et leur aumône.

Les artisans étaient loin d'apprécier tous, d'une égale manière, les avantages de la confrérie. On accordait en général



Fig. 31. — ENSEIGNE, RUE DES SIX-JEUNES-HOMMES.

un subside hebdomadaire égal à la cotisation annuelle ou inférieur d'un tiers.

Si au début la confrérie était le soutien des pauvres, dans la suite, entre les mains des compagnons, elle devint politique

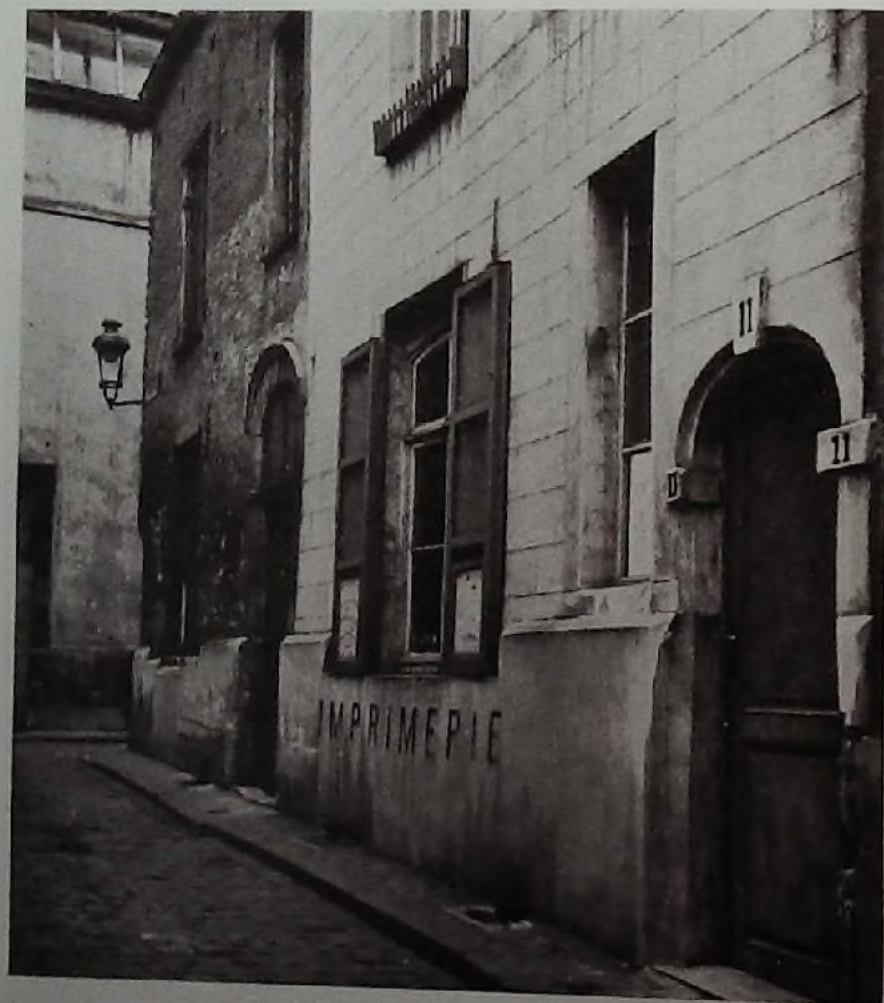


Fig. 32. — Rue des Quatre fils Aymon.

et servit d'instrument de lutte contre les maîtres qui s'étaient peu à peu retirés de sa gestion. Les grévistes y trouvèrent un précieux secours et ceux qui étaient obligés de quitter leur cité, de quoi payer les frais de voyage.

Etrange évolution de l'humanité ! A cinq siècles de

distance, nous voyons peu à peu les mêmes phénomènes se reproduire...

Il est vrai que les leçons de l'Histoire servent si peu !

*
**

Quelques mots à présent au sujet de la fabrication des draps afin de mieux comprendre les attributs des artisans.

La première opération consiste à transformer en fil continu un certain nombre de fibres textiles. Les fibres sont alors démêlées, débarrassées des graisses et résines. Le cardage sépare les dernières impuretés et les filaments trop courts. Les fibres sont ensuite réunies et transformées en un ruban continu, le ruban de carde qui est graissé. Le fil parfait est obtenu par filage dans le métier à filer. Au sortir du métier, la laine est, soit dévidée en écheveaux pour la chaîne, soit enroulée sur des bobines ou canettes pour la trame, puis livrée aux tisserands ; ces derniers l'ourdissent, c'est-à-dire forment la chaîne en assemblant sur le métier à tisser, et parallèlement entre eux, un certain nombre de fils de même longueur, et sous la même tension, qu'ils vont parer ou enduire d'une substance agglutinante qui en



Fig. 33. — Le n° 14, Grand Sablon, jadis « Den Gulden Baert ».



Fig. 34. — Le n° 15, Grand Sablon,
(Restauration datant de 1925.)

cache les duvets et les rend assez lisses et consistants pour qu'ils puissent supporter les frottements du peigne lors du tissage.

La canette, par contre, ou petite bobine creuse est placée dans la navette qui déroule son fil en passant au-dessus de tous les fils pairs de la chaîne et au-dessous de tous les fils impairs ou inversement pour former la trame.

C'est une navette que tiennent les tisserands de toile (statuette 20) et les tisserands en laine (statuette 24).

Le drap retiré du métier est vérifié, les nœuds sont enlevés avec de petites pinces, les trous sont refaits par une habile ouvrière ; ensuite on le débarrasse des substances grasses dont on l'avait imprégné en l'imbibant de terre argileuse ou d'alcali. On le lave et puis vient le foulage. Il a pour objet d'augmenter la solidité du drap et de lui donner le corps, la consistance et le moelleux qui lui sont propres en rapprochant les fibres par pression, après les avoir imprégnées d'une dissolution alcaline ou savonneuse.

Au cours des temps, pour des raisons financières, certains métiers parfois fort disparates s'uniront et c'est ainsi qu'une statuette symbolise à la fois les

foulons, les chapeliers et les brandeviniers ou distillateurs de vin et de fruits (27).

Mais continuons la fabrication du drap. Après le foulage, on relève le duvet par brossage énergique à l'aide de têtes de chardons. Le tissu offre l'aspect d'une fourrure formée de filaments d'inégale longueur. C'est pour les égaliser qu'on



Fig. 35. — Un peu de folklore...

procède à la tonte. Aussi le tondeur de drap du Sablon tient-il en main des forces ou ciseaux (statuette 15). On donne ensuite le cati à l'étoffe pour la rendre plus brillante et bien coucher le poil. De multiples opérations suivent encore pour lui apporter sa forme définitive et son moelleux.

(27) En 1710 d'ailleurs, les foulons inscrits à la corporation n'exercent même plus leur métier qui ne sert plus qu'à des fins électorales.

Ces nombreuses opérations trop coûteuses — l'obligation du contrôle par la corporation, les taxes prélevées — ont fait que notre industrie drapière, si prospère au XIV^e siècle, va finalement faire faillite devant la concurrence anglaise utilisant des procédés plus simples et une technique plus moderne sans contrôle suranné.

Encore un mot du métier des Quatre Couronnés (stat. 1). On appelait ainsi la réunion en un seul corps des maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers. Le personnage statufié, exécuté par Godefroid Van den Kerkhove, a les traits de l'architecte Beyaert. Ce fut le métier des Quatre Couronnés qui se mit à la tête de la révolution de 1421 et qui renversa le gouvernement séculaire des patriciens.

L'architecte Jean Van Ruysbroeck, célèbre par son Hôtel de Ville de Bruxelles, fut parmi les fondateurs de la nouvelle administration et élu échevin du peuple. La maison de la Colline, Grand-Place, fut le siège de sa corporation.

On a groupé ces différents métiers parce que souvent les tailleurs de pierre étaient architectes, comme par exemple Jean Van Ruysbroeck et Henri Van Pede, auteur des plans de l'Hôtel communal d'Audenaerde. Ils sont d'ailleurs souvent aussi *ymagiers* et font de merveilleux retables pour nos églises, comme Jean Borreman.

Grâce aux nombreuses photos, j'espère que vous pourrez reconnaître aisément les statues qui entourent le jardin du Petit Sablon. Bonne promenade et n'oubliez pas de rentrer par la rue des Six-Jeunes-Hommes qui a conservé un aspect tout-à-fait vieillot (fig. 29 et 30). Autrefois elle s'appelait rue des Vierges ; elle doit son appellation au fait que sous le duc d'Albe, six jeunes « résistants » y furent rattrapés par les soldats du guet et pendus haut et court sur la place du Petit Sablon.

Une fort belle enseigne, celle du restaurant des Six Jeunes Hommes, rappelle cet épisode de la petite histoire de l'occupation espagnole. Vous y verrez de plus une jolie porte Louis XV. Vous y remarquerez encore quelques anciennes maisons, de vieilles portes (fig. 30 bis), notamment celle du numéro 3, garnie de nombreuses appliques en fer forgé et une jolie enseigne (fig. 31).

Par la ruelle des Quatre Fils Aymon (fig. 32), dont le nom dérive de la grange où l'on remisait les géants, on arrive

rue Bodenbroeck. A l'entrée de celle-ci, au numéro 17, l'édifice abritant l'Office d'Identification, est un ancien relais de poste, construit au XVI^e siècle avec un double pignon à gradins avec cordons transversaux. Il y subsiste quelques anciennes demeures et de fort pittoresques enseignes (28).

Nous voilà arrivés au Grand Sablon ; à notre droite, au numéro 15 (fig. 33) une très vieille maison : « Den Gulden Baert » ; en face, au numéro 14, on retrouve les gradins traditionnels et dans le pignon restauré une fenêtre à écoinçon probablement du XVI^e siècle : à « L'Ange Vert ».

Admirons-en l'enseigne, avant d'aller rêver encore et toujours dans ce vieux quartier de la capitale, l'un des rares à garder encore un certain cachet d'originalité.

Maurice-Alfred DUWAERTS.

(28) Au n° 12 entraînées, une intéressante façade Louis XIV datée de 1729. Elle est ornée de pilastres et de médaillons à têtes d'empereurs romains. Une lucarne posée au dessus de la corniche annonce l'attique du XVIII^e siècle. Elle rappelle la façade du n° 36 du Marché-aux-Herbes. Au n° 2, vaste hôtel dont la porte est de style Louis XVI, ainsi que le balcon en fer forgé. Des Tisnacq il est passé aux comtes de Sainte Aldegonde et en 1671 il est devenu le refuge de l'Abbaye d'Aywières.



Fig. 36. — Ils étaient six jeunes hommes...

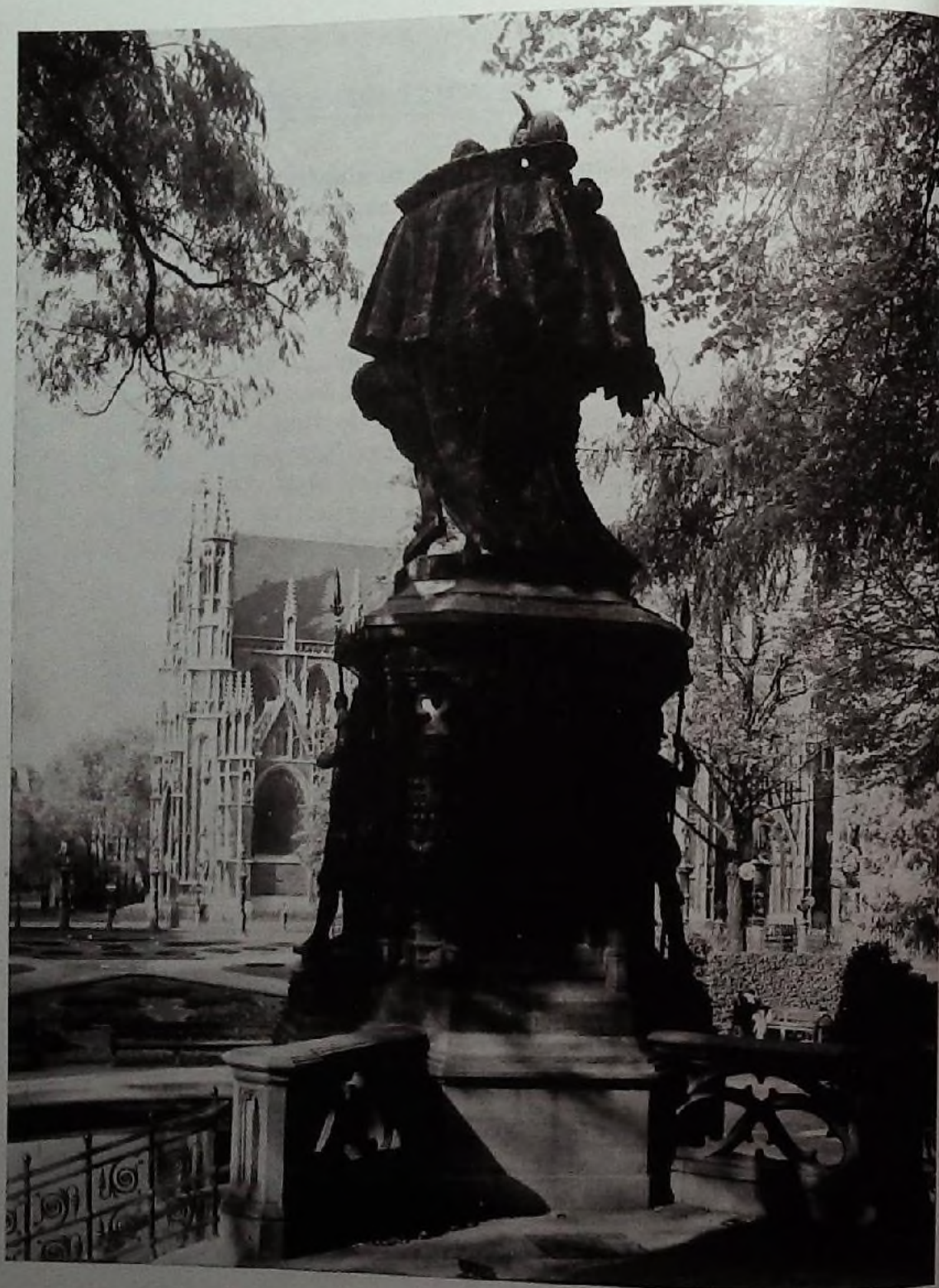


Fig. 37. — NOTRE-DAME DU SABLON...,
LE JARDIN DU PETIT SABLON...,
EGMONT ET HORNES..., TOUTE L'ÂME DE BRUXELLES.

NOËL... NOËL...

Voici des Anges

LES figures d'anges sont très nombreuses dans l'Art de notre pays ; pour en établir un relevé complet, il faudrait un grand ouvrage, dont un tome serait consacré aux peintures de manuscrits, aux tableaux et aux gravures ; une autre partie de ce travail envisagerait le domaine de la sculpture, de l'orfèvrerie et de la dinanderie et cette publication ne serait pas complète sans un examen des textiles, des tapisseries et broderies, des vitraux et de la céramique.

Bornons-nous à rappeler que les anges abondent dans les manuscrits à peinture, mis à la disposition des clercs et des moines de nos abbayes et de nos villes ; il suffit de rappeler à ce propos les enluminures qui faisaient les délices des moutiers des régions mosanes et scaldiennes ; Saint-Martin à Tournai ; Saint-Bavon et Saint-Pierre à Gand ; Saint-Laurent et Saint-Jacques à Liège ; Saint-Trond, Stavelot et Malmédy ; Saint-Hubert, et d'autres monastères comme Waulsort, Floreffe, Bonne Espérance, Florenne, Fosses, Nivelles, La Cambre, Groenendael.

Nos peintres ont peuplé d'anges leurs œuvres, qu'il s'agisse de l'Annonciation, de la Nativité ou de la Crucifixion ; des scènes de la vie de Joseph, de Joachim ou de Zacharie, de



ANGE TENANT LES CLOUS DE LA PASSION VERS 1500.
MISE AU TOMBEAU DE BREE, LIMBOURG.



ANGE, DEBUT DU XVI^e SIECLE. — TRAVAIL DES PAYS-BAS.
MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE.

Tobie ou d'Abraham ; il en est de même dans le domaine de la gravure où abondent les œuvres originales ou moins connues que les anges Chanteurs et Musiciens des Van Eyck et les anges d'Annonciation de Roger van der Weyden ou de Hugo van der Goes, qui comme Gérard David nous montrent des Nuits de Noël peuplées de chérubins.

Dans le domaine de l'orfèvrerie et de la dinanderie nous avons des anges superbes, dignes d'être comparés aux plus beaux de tous les temps, dans les fonts de Saint-Barthélémy à Liège.

Il est également des anges d'une grande élégance dans les travaux des émailleurs mosans du XII^e siècle et dans les créations de leurs successeurs, graveurs et nielleurs du XIII^e.

Nicolas de Verdun dessine des anges aux draperies fluides et beaux comme des victoires antiques, Colars de Douai et Jacquemon de Nivelles, modelèrent des angelots proches des anges des écoles champenoises et picardes.

Nos ivoiriers précédèrent ces maîtres du métal en créant des anges pour des plaquettes conservées dans les Musées à Berlin.

Dans le domaine de la sculpture, celui que nous explorons plus spécialement aujourd'hui, il convient de mentionner un ange de l'église collégiale de Nivelles et ceci pour les temps romans.

Pour l'école gothique, nous avons les anges musiciens du Portail Sud de Hal (vers 1400), puis le saint Michel de Sainte-Waudru à Mons, et l'ange d'Annonciation de la Madeleine à Tournai ; le premier fait penser aux grisailles peintes par Hugo van der Goes, le second, malheureusement fort restauré, se rattache à Roger de la Pasture.

Les monuments funéraires tournaisiens permettent également l'étude de nombreux anges soit dans des scènes évoquant le Jugement dernier, soit dans des tableaux de pierre où figurent la Trinité ou la Vierge devant un drap d'honneur.

Mais laissons-là la sculpture en pierre pour rappeler ce que nous donne la sculpture en bois, dans le domaine étudié ici. Disons simplement qu'il y a de beaux anges au portail de l'église de Hoogstraeten, à Léau, où ils accompagnent la Vierge au Marianum. De beaux anges proviennent d'ensembles de ce genre ou de Calvaires démembrés ; s'ils semblent souriants et heureux, on peut penser qu'ils accompagnent une Vierge



ANGE, DEBUT DU XVI^e SIECLE. TRAVAIL DES PAYS-BAS.
MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE.



ANGELOT D'ASSOMPTION.
PAYS-BAS MERIDIONAUX, VERS 1500.
MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE.

d'Assomption ; s'ils sont éperdus, le visage désolé, tout indique que nous avons à faire à des éléments tirés d'une représentation du Golgotha ou d'une Mise au Tombeau.

Il va de soi que les anges ravis peuvent provenir également d'une Nuit de Noël, d'une Epiphanie, d'une Annonciation ou d'une rencontre avec un saint patriarche ou un bienheureux gratifié d'un message céleste.

Il y a également des anges musiciens dans des scènes représentant la Sainte Parenté ou tout autre sujet marial.

Nos Musées Royaux d'Art et d'Histoire possèdent depuis de longues années deux très beaux anges le visage encadré de boucles (fig. 1 et 2), les vêtements aux plis profonds et tourmentés qui pourraient être d'un atelier des Pays-Bas du Nord. Nous avons acquis d'autres figures plus modestes, mais charmantes cependant, provenant d'une évocation du 15 août. Nous nous arrêterons aujourd'hui devant la Nuit de Noël telle qu'elle figure dans le retable dit de Saluces qui orne le Muséum Communal de Bruxelles.

Marie agenouillée joint les mains, elle contemplant l'Enfant couché au sol, (cette figure a disparu), Joseph s'émerveille ; des bergers curieux, dont l'un tient une cornemuse, attendent pour faire offrande à Jésus ; trois angelets sont accourus : l'un en chape est agenouillé, deux autres en longue robe ploient les genoux. Dans le haut de la composition deux autres anges descendent des cieux ailes déployées, ils sont séduisants et gracieux comme ceux que peignirent Gérard David et Memling.

Si le retable n'était pas marqué « Bruesel » on pourrait les attribuer à un atelier malinois auquel nous donnons un autre angelet reproduit ci-contre.

Notons à ce propos qu'il est souvent vain de vouloir distinguer des statues sans marques sorties au même moment des officines bruxelloises, anversoises ou de la Cité de Saint-Rombaut ; néanmoins et sans patriotisme local, on peut affirmer que les imagiers de Bruxelles surclassèrent souvent leurs rivaux par des travaux plus originaux et mieux soignés ; on peut s'en convaincre aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire devant le retable de saint Georges et celui d'Auderghem, deux œuvres sorties des mains des Borman.

Le retable de saint Georges, étant donné à Jan Borman-le-Grand, le retable d'Auderghem à Jan Borman-le-Jeune, son



LA NUIT DE NOËL. — DETAIL DU RETABLE DIT DE
SALUCES, VERS 1500. ATELIER DE JAN BORMAN-LE-JEUNE,
MUSÉE COMMUNAL DE BRUXELLES.



ANGELOT, TRAVAIL MALINOIS.
DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE.
MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE.



DETAIL DU RETABLE D'AUDERGHEM,
TRAVAIL BRUXELLOIS,
ATTRIBUE A JAN BORMAN-LE-JEUNE,
MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE. VERS 1500.

LE FOLKLORE BRABANÇON

fil; ce dernier doit être également l'auteur du retable dit de Saluces et de bien d'autres œuvres conservées notamment en Suède.

Les quelques images réunies ici montrent l'intérêt du sujet que nous venons d'esquisser et qui nous mène à une première conclusion : c'est que, dans ce domaine, nos imagiers égalèrent nos peintres, ils furent séraphiques et leurs anges de lumière sont bien faits pour promettre la paix aux hommes de bonne volonté.

Comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA.



LE SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES
ET FOLKLORIQUES EST A VOTRE ENTIERE
DISPOSITION.

Aidez-le en renouvelant dès à présent votre abonnement au « *Folklore Brabançon* » et en lui procurant de nouveaux lecteurs.

Folklore et Légendes de Tirlemont

PAUL DEWALIENS

Les léproseries à Tirlemont et la dévotion à Saint-Maur et Notre-Dame de Pierre

Il est assez de mains chercheuses de vermine,
Qui savent éplucher un écrit malheureux,
Comme un pâtre espagnol épluche un chien lépreux.

A. de MUSSET.

I

LES léproseries furent créées pour isoler les malheureux atteints de la lèpre, maladie infectieuse de la peau, une des plus anciennes qui affligent encore l'espèce humaine.

Les Romains en avaient été infectés lors de leurs conquêtes en Orient. Elle y était très commune. De Rome, elle se répandit dans tout l'empire romain. Elle disparaissait des contrées européennes vers la fin du IV^e siècle, mais au XII^e siècle elle y renaissait et prenait des développements jusqu'alors inconnus, sans doute apportée par les Croisés revenus de Palestine.

Jean Ogée, géographe français (1728-1789), dans son *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, paru à Nantes de 1778 à 1780, en quatre volumes in-quarto, raconte comment se pratiquait la séquestration des lépreux.

Le prêtre se rendait chez le malade et l'exhortait à souffrir patiemment et en esprit de pénitence la plaie dont Dieu l'avait frappé. Après l'avoir arrosé d'eau bénite, le prêtre le conduisait à l'église où il quittait ses habits ordinaires et endossait un

vêtement noir. Agenouillé devant l'autel il entendait la messe chantée qui ne différait presque pas de celle d'un enterrement. Ensuite, après avoir été arrosé de nouveau d'eau bénite, il était conduit à la maisonnette qui lui était destinée. Avant de le quitter, le prêtre l'exhortait une nouvelle fois au courage et lui jetait une pelletée de terre sur les pieds, signifiant par ce geste qu'il avait déjà un pied dans la tombe !

Comme mobilier, le malheureux n'avait que le strict nécessaire. Il ne pouvait paraître en public qu'affublé de son habillement de lépreux, et les pieds nus. Il portait une robe munie d'un capuchon, appelée housse ou esclavine, serrée aux hanches par une ceinture de cuir.

Quand il sortait, il agitant des cliquettes. Il ne pouvait entrer ni dans les églises, ni dans les moulins, ni dans les lieux où l'on cuisait le pain. On lui défendait de se laver les mains ou quoi que ce soit aux fontaines ou dans les ruisseaux. Il ne pouvait toucher aux denrées qu'il voudrait acheter aux marchés ou ailleurs autrement qu'avec une baguette, ni entrer dans le cabaret et les maisons, n'ayant seulement la liberté de s'arrêter à la porte, de demander ce qu'il désirait et de le faire mettre dans son barillet.

Il ne pouvait puiser de l'eau qu'avec un vase propre, ni toucher aux gens et aux enfants, ni à rien qui ne lui appartenait en propre. S'il n'était pas sous le vent, il ne devait pas répondre à ceux qui l'interrogeaient, afin qu'ils ne fussent pas incommodés par l'odeur qui s'exhalait de son corps.

Les lépreux étaient considérés comme des êtres morts civilement. Leurs enfants n'étaient pas baptisés sur les fonts, et l'eau qui avait servi au baptême était jetée en un lieu retiré.

Au chapitre de la mort, le lépreux recevait les derniers sacrements. Il était enterré dans sa petite maison ou dans un lieu destiné aux lépreux. Un service était dit à l'église pour le repos de son âme, comme il était fait pour chaque chrétien.

La maisonnette était brûlée ainsi que tout ce qui lui avait appartenu.

Les lépreux vivaient du produit des biens assignés à leur établissement, des fonds votés par la commune, ou bien encore, et c'était le cas le plus fréquent, de la charité publique.

S'ils avaient des biens, ils en conservaient l'usufruit pour leur propre entretien, mais n'avaient pas le droit de tester, ni d'hériter, ni de vendre, ni de contracter le moindre engagement.



Grand sceau de Tirlémont, XIII^e siècle (env. 100 mm). Denier d'argent de Tirlémont, XI^e siècle (env. 10 mm) : face, agneau pascal; revers, croix brabançonne.

Ils étaient un objet d'inquiétude pour les médecins, car ceux-ci savaient le mal au-dessus des ressources de leur art.

Le fléau devint si général que, loin d'encore songer à les isoler, on dut se décider à les réunir dans des établissements spéciaux, connus sous le nom de léproseries ou maladreries.

Au XIII^e siècle, les lépreux furent soignés en général par les religieux de l'ordre de Saint-Lazarre, fondé vers la fin du XII^e siècle, d'où le nom de *lazaret*, établissement où sont mis en quarantaine ceux qui sont atteints de maladie contagieuse, nom qui vient du bas latin *lazarus*, ladre, lépreux.

II

A Tirlémont, comme ailleurs, on reléguait les lépreux au delà du centre urbain.

Notre cité entretenait deux léproseries déjà connues au moyen âge : celles de Danebroek et de Saint-Maur, installées toutes deux *extra-muros*, le long du *diverticulum* Tongres-Louvain.

Danebroek était située au nord-ouest, entre le chemin de Kerkom et celui de Kumtich, tandis que Saint-Maur, à Grimde, se trouvait au sud-est, sur la route romaine même.

Danebroek paraît avoir été la plus ancienne des deux. Elle fut probablement fondée vers 1200 avec l'approbation de Henri I, duc de Brabant, et doit son nom au lieu dit *Danebroek*, à la frontière Tirlémont-Kumtich, délimitée par la Kleinbeek, ruisseau. Danebroek s'écrivait *Darenbruch*, en 1272, *Darenbroec*, en 1340, *Danebroek*, en 1577, et signifie terrain mou, tourbeux, légèrement marécageux (1).

Les malheureux y étaient entourés de soins prodigués par

(1) Eduard Dewolfs : « Oostbrabantse Plaatsnamen », II, Tienen (Vlaamse Toponymie Vereniging te Leuven, 1941).

Fr.-B.-C.-B. Moutaert écrit dans une « Notice sur Notre-Dame-au-Lac à Tirlémont, 1860 », appendice I, p. 75, que le couvent de Darenbroeck, dont il ne reste plus le moindre vestige, occupait trois ou quatre parcelles de terre marquées au plan cadastral, n^{os} 37, 37 bis et 39, Section A, d'une contenance de 2 hectares, 91 ares et 90 centiares, appartenant actuellement aux pauvres de la ville.

Tongres eut une léproserie dès le X^e siècle. Bruges en 1012, Gand

les demoiselles ou dames de Danebroek, ainsi qu'on les appelait au début de leur installation. Il semble que cet établissement ait surtout été réservé aux lépreuses, tandis qu'on installait à Saint-Maur les lépreux seulement. Ceux-ci étaient isolés en pleine campagne, dans des maisonnettes individuelles, et obligés de se soigner eux-mêmes, de faire leur propre cuisine, sous la surveillance d'un religieux qui les soutenait moralement et leur distribuait de quoi ne pas mourir de faim.

Les personnes soupçonnées d'être atteintes de la lèpre étaient examinées par un « maître en médecine » et envoyées en observation à la maladrerie de Ter-Banck à Louvain, aux frais de la Table du Saint-Esprit. A leur retour, les cas positifs étaient placés dans une des deux léproseries. Tous les objets à l'installation du malade et à son entretien devaient être fournis par lui-même ou par la famille, si possible.

En 1274, on comptait à Danebroek, seize nonnes. Elles recevraient leur règle claustrale plus tard. La supérieure dirigeait la communauté, d'après les anciennes coutumes que Jean II, en 1306, avait ratifiées par une charte, c'est-à-dire que l'établissement était placé sous la surintendance du magistrat, des échevins, des jurés de la ville, qui étaient en même temps tuteurs et administrateurs de la Table du Saint-Esprit et de l'hôpital Saint-Jean.

Cet établissement eut sa cour censale ; des actes y furent passés et scellés par le magistrat de Tirlemont, en 1366.

Non loin de là s'élevait le *Galgenberg* (Mont de la Potence), entre Kuntich et Vissenaken, près de Breysssem, où étaient pendus ou brûlés les assassins et les accusés de sorcellerie, condamnés par la juridiction de la Chef-mairie de Tirlemont, principalement pour les méfaits qui s'étaient passés sur le territoire des villages de Oorbeek, Roosbeek et Kerkom.

Au début du XV^e siècle, les biens de Danebroek comprenaient 38 bonniers de terres, 3 bonniers 1 1/2 journal de

en 1146, Bruxelles en 1150, Namur et Tournai en 1153, Liège en 1185, Ypres en 1196, Ter Banck-Louvain vraisemblablement avant 1200, Malmes 1209, Mons 1216, Anvers 1231, Jodoigne 1248, Alost 1250, Huy 1251, Léau 1260, Diest 1301, Landen 1429, Hasselt 1450 (voir E. Piton : « La Hesbaye : la lèpre, les vignobles, la frontière linguistique », Gembloux 1948).

prairies (2), et ses revenus consistaient en « grains, chapons, livres, sous, placques et deniers de bon argent ».

Une petite église était attachée au couvent, probablement dédiée à sainte Catherine, car un document de 1551-1552 nous apprend que Jan Stiers avait touché neuf carolus d'or pour un tableau livré à l'autel de cette sainte. Un ecclésiastique, choisi chaque année dans un des couvents de la ville, s'y occupait des divers offices, et avait la direction spirituelle des sœurs et des lépreux.

*
**

C'est au couvent de Danebroek que fut négociée, en août 1489, la réconciliation entre Maximilien d'Autriche, veuf de Marie de Bourgogne, et les communes du Brabant qui s'étaient révoltées contre ce prince gaspilleur et hargneux. Le père de Maximilien, l'empereur d'Allemagne, Frédéric III, l'avait rencontré à Louvain et lui avait amené Albert de Saxe à la tête de vingt mille soudards teutons et suisses. Tirlemont fut prise et ravagée le 11 août, après un siège de plusieurs jours. Les Liégeois, qui s'étaient battus aux côtés des nôtres, furent passés au fil de l'épée. Les habitants de la ville, civils et ecclésiastiques, furent condamnés à payer une amende de 11.000 florins courants du Rhin, dont 6.000 à Noël et 5.000 à Pâques. Les ordres mendiants, les hôpitaux, les maladreries, la Table du Saint-Esprit, et quelques particuliers qui avaient combattu aux côtés d'Albert de Saxe, en étaient exemptés. Une dizaine de Tirlemontois, à peu près, furent bannis et eurent leurs biens confisqués. En acceptant de payer les 11.000 florins, la ville se ferait pardonner sa rébellion, et la Chef-mairie ne perdrait aucun des privilèges qui lui étaient acquis auparavant. En plus, par extrême mansuétude, prenant en considération l'état lamentable dans lequel se trouvait la cité, Maximilien ne mettrait pas en cause Tirlemont dans le traité de paix soumis d'autre part aux Louvanistes, et permettait aux bourgeois qui avaient fui leur foyer de le réintégrer moyennant

(2) Bonnier ou bonier : mesure agraire usitée en Belgique et dans la Flandre française, dont la valeur variait suivant les localités de 54 à 137 ares. Chez nous le bonier équivaut à 1 hectare, le journal à 25 ares, et la verge à 5 ares.

payement de 30 sous pour leur passeport et l'engagement de verser leur part dans l'amende.

Le *Traité de Danebroek* fut approuvé et rendu public le 14 août 1489. Bruxelles se soumettrait le 31 août. La Flandre allait suivre.

La peste, en 1490, enlevait les deux-tiers de la population qui avait déjà sensiblement diminué. Il n'y eut plus que cinq mille habitants, à peine, alors qu'on en comptait douze mille quelques années plus tôt.

En 1491 la communauté de Danebroek se trouvait dans un tel état de besoin immédiat, qu'elle dut faire appel à un emprunt. Elle s'en libérait par un dernier remboursement sept ans plus tard.

Profitant de la mort inopinée le 25 septembre 1506, de Philippe-le-Beau, à Burgos, la Gueldre, Liège et les Français envahissaient nos provinces. Le 19 septembre 1507, Tirlemont est pillée durant treize jours par plus de dix mille sauvages. Des habitants sont faits prisonniers et envoyés en Hollande, d'autres seront assassinés comme seront massacrés les deux cents à trois cents cavaliers namurois et piétons du Hainaut qui s'étaient efforcés désespérément de défendre la cité.

Les Gueldrois et les Liégeois s'entendirent tellement bien qu'ils s'égorgèrent entre eux. Danebroek, parce que léproserie, échappait au pillage.

Charles-Quint, quelques années plus tard, remettrait un peu d'ordre dans ses Etats. Il accordait à Tirlemont, le 19 décembre 1517, le droit de navigation sur la Gète. On allait revivre quelques bonnes décades, juste assez pour accumuler de nouvelles richesses qui deviendraient la proie des belligérants lors des guerres de religion.

En 1549 on ne comptait plus à Danebroek que quatre nonnes et trois lépreux. En 1552 et 1553, la calamité s'aggravant, le quartier de Louvain abriterait 169 lépreux, celui de Bruxelles 75, celui d'Anvers 62 et celui de Bois-le-Duc 49, soit au total 355 lépreux pour le duché de Brabant (in E. Piton, ouvrage cité, p. 15). Et ces chiffres n'étaient qu'officiels !

Si les cas de lèpre deviendraient de plus en plus rares, vers la fin du XVI^e siècle, la guerre, par contre, cette autre lèpre, ce chancre monstrueux, accablerait plus que jamais les hommes, toujours victimes de la folie et des spéculations de quelques dégénérés.

Guillaume le Taciturne, le 2 septembre 1572, fait piller Tirlemont.

Danebroek, en 1577, n'avait plus que trois religieuses et deux lépreux (une femme et un homme).

La léproserie sera détruite en octobre 1578, alors que la ville était ravagée jusque fin novembre par la soldatesque de Guillaume d'Orange et du duc d'Anjou, un des frères du roi de France Henri III, en guerre contre l'Espagne.

Prise entre deux feux, de 1581 à 1590, notre cité allait subir les raids des iconoclastes hollandais.

En 1595 et 1596, lors des épidémies de peste, Tirlemont ne comptait plus que deux mille habitants, à peine. Ce n'est qu'à partir de 1598, sous le règne d'Albert et d'Isabelle, que nous revivrons quelques années de tranquillité.

**

Les nonnes de Danebroek s'installèrent intra-muros, grâce à des lettres patentes attribuées par Philippe II, le 17 août 1598, dans une propriété qui avait fait partie de la Cour de Kersbeke et de Bergaigne d'Avendoren, entre les rues qui s'appellent de nos jours : rue Dr. Jos. Geens (ancienne Sint-Barbarastraete), rue Danebroek (anc. Donkerstraete), rue du Marais (Broeckstraete), et le nouveau parc de la ville. Elles agrandissaient, en bordure de la rue Danebroek, l'étroite chapelle des de Kersbeke. Celle-ci fut dédiée à sainte Anne, le 7 juillet 1624, par Monseigneur Floris Conrius, archevêque de Tuam en Irlande, qui résidait à ce moment à Louvain.

Elles avaient eu pour leurs services jusqu'à cette date, la chapelle Sainte-Barbe, propriété des Augustins depuis 1616. Ceux-ci avaient la direction de l'enseignement officiel depuis 1617, dont le collège était établi dans leur couvent, entre la Grand'Place et la rue Danebroek.

Les sœurs de Danebroek avaient adopté la règle de saint Augustin mais sous la clôture. De 1598 à 1675 environ, elles n'auraient plus à héberger de temps à autre qu'une lépreuse.

Le 9 juin 1635, une des dates les plus affreuses de l'histoire de Tirlemont, les Hollandais et les Français ravageaient Tirlemont de fond en comble. Les Hollandais, par des incursions audacieuses, en 1636, 1641, 1646, détruisaient ce qu'il y avait

encore à détruire. On aurait dit vraiment que la malheureuse cité était condamnée à mourir.

Elle allait cependant renaître de ses ruines, mais lentement, car les guerres de Louis XIV la mettraient encore à contribution. Ce roi qui sut donner beaucoup de lustre à sa cour, a rogné le soleil de beaucoup de peuples.

En 1675 il faisait niveler en partie les enceintes et démolir les portes de la ville : elle perdrait sa réputation de bastion stratégique au sud-est du vieux duché de Brabant, à la frontière de la principauté de Liège.

Des bagarres eurent lieu entre bourgeois et soldats. Sœur Brigitte, du couvent de Cabbeek, soignant un militaire français blessé, dans une ruelle derrière le couvent, fut maudite par un Carmélite qui ameutait contre elle la population. La pauvre encourut la disgrâce de son ordre, car elle refusait de s'accuser d'un péché qui n'en était pas un : avoir eu pitié d'un ennemi agonisant et sans défense. A quoi servaient donc les principes sacrés de la religion ? Aimez-vous les uns les autres !... Pardonnez à ceux qui vous ont offensé !... N'étaient-ce que paroles en l'air ?

La nonne fut condamnée à cent ans de purgatoire, et à revenir, après sa mort, chaque vendredi à minuit, faire trois fois le tour du couvent en frappant les murs de ses sandales et en agitant une clochette (3). J'espère qu'elle aura jeté son bonnet par dessus les moulins et qu'après sa mort elle sera revenue effectivement chaque vendredi à minuit pour donner à ce Carmélite trop chauvin pour être sincère et à ses consœurs plus ou moins confites en respectabilité douceâtre et mélancolique le spectacle de son beau sourire et de son regard clair.

Les vingt religieuses et les sept serviteurs que Danebroek comptait à cette époque ne furent pas trop inquiétés par le va-et-vient des troupes.

Après la bataille de Neerwinden, 29 juillet 1693, les campagnes jusqu'aux portes de la cité furent une nouvelle fois mises à sac et à feu.

(3) J.-B. Nijl a traité de La Nonne Maudite dans ses « Récits Historiques et Légendes de Tirlemont », p. 195. (Vromant, Bruxelles, 1901)

En 1705, les anglo-hollandais bousculaient les Français au delà de la Gète. Mais oui ! Les Français étaient devenus les alliés des Espagnols et des Bavares : Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, était monté sur le trône d'Espagne sous le nom de Philippe V !... Sinistre comédie !

La veille de la bataille de Ramillies, en mai 1706, le duc de Marlborough délogeait encore une fois les Français de Tirlemont.

Bientôt séparés des Pays-Bas protestants, nous allions reprendre haleine sous le Gouvernement Général de Marie-Thérèse, de 1725 à 1780 à peu près.

Les sœurs de Danebroek agrandissaient leur maison vers 1736. Elles firent construire un cloître, un réfectoire et des annexes. Derrière les immeubles, d'une superficie de 1 journal 34 verges, s'étendaient une basse-cour, un potager et un petit verger mesurant ensemble 1 journal 55 verges, à 20 pieds de Louvain la verge.

La communauté comptait en 1755 (d'après Fr. De Ridder dans « Historiek der Straten en Openbare Plaatsen van Tienen » paru dans *Eigen Schoon en de Brabander*, de 1929 à 1940), la mère supérieure, douze religieuses, quatre apprenties, un domestique, une servante, trois dentellières, Mademoiselle Claes, Maria Francesca Montalvo, fille d'un officier, Maria Magdalena Pasteels, veuve d'un officier, toutes deux émargeant à la caisse royale, et Mademoiselle A. C. Festraets, pensionnaire.

Le 2 mai 1783, Joseph II, philosophe trop moderne pour son temps, supprimait les couvents de Danebroek, Cabbeek et Barberendal, ordres contemplatifs, inutiles, proclamait-il, à la religion, à l'Etat, au prochain. Danebroek fut occupé par la troupe. Les sœurs reprendraient possession de leur propriété grâce à la Révolution Brabançonne qui ne fut qu'éphémère. Elles y resteraient jusqu'à l'arrivée définitive des Français en juillet 1794.

Ceux-ci, occupant la ville depuis novembre 1792, avaient dû fuir devant les Autrichiens revenus en mars 1793. En faisant sauter le magasin à poudre qu'ils avaient installé au couvent des Récollets, les Français occasionnèrent d'énormes dégâts. Il y eut plusieurs morts et plus de quatre-vingts personnes furent blessées.

Les Français supprimaient les communautés religieuses le

15 fructidor an IV (1 septembre 1796). Le 23 brumaire an V (13 novembre 1796), le commissaire du Directoire Exécutif près la Municipalité de Tirlemont, accompagné du citoyen Simons, officier municipal requis à cet effet, sommait les six religieuses de quitter sans délai leur maison après échange de leur habit de religieuse contre l'habillement civil, de remettre toutes les clés, et de promettre d'obéir à la loi en toute occasion.

C'en était fait des nonnes de Danebroek (4). La propriété fut vendue comme bien national, le 2 Germinal an VI (22 mars 1798), après avoir servi de gendarmerie et de boulangerie militaire, à François Regnier de Tirlemont, pour 141.000 livres.

La municipalité y installait un atelier de bienfaisance et un refuge pour vieillards, qui, plus tard, seraient déménagés à l'ex-couvent des Récollets. Ces œuvres furent un fiasco et liquidées en 1819 (5). Danebroek servirait d'emplacement à la foire annuelle, comme l'ex-couvent des Augustins et, en 1837, d'Académie de Dessin, d'Ecole primaire et des pauvres ainsi que de Dépôt d'habillements de la Garde civique (6). Après il fut vendu en lots et transformé en plusieurs demeures. Vers 1854 un fermier occupait la partie des bâtiments dans la rue Danebroek et avait fait de la chapelle une grange et une écurie.

Vers la fin du XIX^e siècle s'y installait un louageur de voitures dont nous admirâmes jusque vers 1930 les coupés et les landaus attelés de beaux chevaux aux poils luisants. Deux, trois voitures étaient toujours rangées dans la rue même, le long du grand mur écaillé, où les garçons et les filles se rencontraient en cachette.

Ah ! mes amis, où sont nos fiers cochers d'antan ?

(4) Archives Tirlemont C.21 : Evacuation du couvent de Danebroek 1796. — Plusieurs de ces personnes dans le besoin, reçurent une pension sous le régime hollandais, ainsi qu'il appert d'un extrait du « Grand Livre des Pensions », délivré à La Haye le 1^{er} avril 1816, allouant à Lindekens Marie-Barbe, ex-religieuse de Danebroek, née le 1^{er} mars 1739, une pension annuelle de 77 florins. (Archives Tirlemont C. 139.)

(5) Le bureau de bienfaisance fit construire l'Hospice des vieillards, en 1829, rue de Diest (actuellement rue Gilain). Les petits vieux y restèrent jusqu'en 1920, et déménagèrent à l'Orphelinat, côté garçons, les vieilles femmes étant hébergées à l'Hôpital civil.

(6) Archives Tirlemont C.41 : Bail du local Danebroek, 15 décembre 1837.



CHAPELLE DE N.D. DE PIERRE, GRIMDE TIRLEMONT.
Côté nord, vers 1920, avant que ne fussent bâties les maisons qui la cachent actuellement à la vue, de la chaussée de Saint-Trond. A gauche, dans la petite niche, jusqu'au XVIII^e siècle, fut exposée la statuette miraculeuse de Notre-Dame de Pierre.

• Copyright A. C. L. Bruxelles. •

III

La partie du vieux chemin qui partait de la porte de Maastricht et longeait les tumuli jusqu'à la léproserie Saint-Maur, chapelle Notre-Dame de Pierre, n'existe plus. On l'appelait indifféremment le chemin vers Hakendover, vers la Mala-

drerie, vers Saint-Maur ou de la chapelle Notre-Dame de Pierre.

La ligne du chemin de fer de Tirlemont à Saint-Trond allait couper le vieux chemin romain entre la chapelle et les trois tombes, en 1873.

De nos jours on arrive à Notre-Dame de Pierre en suivant la chaussée de Saint-Trond, parallèle à l'ancien chemin gallo-romain jusqu'à la station de Grimde. Aussitôt traversé le passage à niveau, on prend à droite jusqu'à un tournant qui vous mène vers la gauche à la chapelle que deux tilleuls encadrent joliment.

La partie du vieux chemin qui mène à la chapelle et de celle-ci à Hakendover, se nomme officiellement « rue Notre-Dame de Pierre ». Nous apercevons de cet endroit la flèche de l'église Saint-Sauveur d'Hakendover. Elle dépasse le terrain qui fait le gros dos entre Tirlemont et ce village. Vers les années 1920 on voyait la chapelle entièrement de la chaussée. Ses voisins, à sa droite, étaient la gare de Grimde, les entrepôts publics et le bureau de la douane, à plus de cent mètres de distance. Depuis lors elle est cachée par des maisons bâties le long de la chaussée et de la rue qui nous y conduit. La mince flèche seule dépasse un peu les toitures.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les pèlerins s'y rendaient par une allée plantée de quarante-six tilleuls. Ces arbres furent abattus en 1795. Le produit de leur vente couvrirait une infime partie des contributions exigées par les Français (7).

Notre-Dame de Pierre se présente à nos yeux telle qu'elle fut rebâtie en pierres d'Overlaar et en briques, en 1699, millésime se trouvant au-dessus de la porte Renaissance. Elle est couverte d'ardoises et surmontée sur le devant d'un clocheton à flèche élancée. Un chemin fait de dalles entoure la chapelle.

C'est vers le milieu du XVIII^e siècle que fut construite la petite maison, ancien ermitage occupé maintenant par le hedeau-surveillant et sa famille, et bâti le couloir suspendu qui la relie à la chapelle. Cet ensemble, dans une atmosphère de gris, de rose, de bleu, de vert, est unique dans son genre architectural si curieux.

(7) Het nitkappen van de dreef lindebomen lopende van de Maastrichtse steenweg naar Onze-Lieve Vrouw ten Steen, 1795. (Archives communales : C35).

Pénétrons à l'intérieur de l'oratoire. Il a deux parties distinctes.

La première est la nef de la chapelle primitive, terminée



CHAPELLE DE N.-D. DE PIERRE. GRIMDE-TIRLEMONT.
Le chœur. A gauche et à droite de l'autel, les ex-votos. A droite, Notre Dame de Pierre au sommet du tabernacle (1535).

(Photo P. Cleynen.)

par une abside à trois pans. Une fenêtre éclaire le jubé au-dessus de la porte principale. Trois fenêtres éclairent la nef, côté

nord, dont deux se trouvent à gauche et une à droite d'une porte à double battant qui n'est ouverte qu'aux jours d'affluence. Trois fenêtres éclairent le chœur, une au nord, deux au sud, et sont plutôt romanes que gothiques. Dans le chœur, l'autel, en chêne et marbre, orné d'une toile devenue bitumeuse où figurent Marie, Jésus et Jean, donnée en 1815 par la douairière de Wyth - de Waterford ; un tabernacle en pierre blanche avec une madone assise, placée au sommet (1535), restauré par la famille L. de Wilde - Verplancken, en 1871 (8) ; une chaire de vérité fort modeste, en chêne, et un petit tableau, signé Aug. Morren, d'une facture naïve, représentant le chœur de la chapelle, occupé par quelques fidèles agenouillés, de la fin du XIX^e siècle.

A gauche et à droite de l'autel, pendent au mur des ex-votos avec les souscriptions suivantes ; sur l'un :

*Dit is gegeven met eyge hand
Door de hertog van Brabant.
(Ceci est donné personnellement
Par le duc de Brabant.)*

sur l'autre :

*Offert hier zilver en goud
Die 't bert breft benout.
(Offrez ici argent et or
Qui ont tourmenté le cœur.)*

On voit dans le chœur également la pierre tombale du prêtre Joannes Vanden Poel, décédé le 20 février 1689, qui

(8) « Le couronnement de ce tabernacle est formé de deux étages, ornés de rinceaux délicats, d'une figure d'évêque et d'une statuette de la Synagogue, yeux bandés, tenant les tables de la loi. Une madone (?) assise sert d'amortissement à ces débris, datés de 1535 et restaurés au siècle passé, documents précieux pour l'étude de la Renaissance dans nos contrées. Il s'agit, en effet, d'un travail de style très pur, sans souvenirs gothiques, antérieur de quinze ans à la commande du fameux tabernacle de Léau. Ce serait le plus ancien en style Renaissance de la région, et dont l'origine n'est pas connue : chamon précieux dans l'histoire des styles et de l'ornement en Brabant. (Comte J. de Borchgrave d'Altena : « Notes pour servir à l'Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant, Arrondissement de Louvain ». — Bruxelles, 1940.)

légua à la chapelle une fondation perpétuelle pour la célébration d'une messe quotidienne.

Les recouvrements des murs et plafonds sont de stucs, style Louis XIV.

La deuxième partie de la chapelle, à dimensions rectangulaires, fut ajoutée, côté sud, après 1502 probablement.

La nef latérale située près du chœur, où se trouve l'autel Saint-Maur, est plus large et plus haute que la basse-nef qui la prolonge perpendiculairement. Le plafond cintré en bois remplace l'ancien depuis 1927, année où la chapelle fut restaurée aux frais de M. Julien Bergé, qui fut ingénieur et directeur à la Raffinerie Tirlemontoise.

Devant l'autel Saint-Maur, inondé de lumière par une fenêtre gothique triflée à trois lancettes, sont rangées les couronnes en fer, étain, cuivre, de toutes dimensions, auxquelles sont attachées des peignes, des épingles à cheveux, des touffes de cheveux, des rubans... Sur l'autel, plusieurs ex-votos. D'autres entourent la statue de saint Maur dans sa niche. C'est une œuvre populaire qui semble dater du XVI^e ou du XVII^e siècle et qui a été réalisée par un artisan plutôt modeste. Le brave homme a l'air d'être courbaturé par le rhumatisme. Sa main gauche, rugueuse, difforme, confirme cette impression.

Les douze prévôts qui furent les premiers membres de la confrérie de Saint-Maur, fin du XVI^e, première moitié du XVII^e siècle, ont été peints sur la predelle de l'autel, celui-ci nous rappelant une décoration dans le goût de Corneille Floris. Ils y sont représentés à genoux sur des prie-Dieu blasonnés.

Ce sont : Baudouin van Wanghe, lieutenant-mayeur ; François de l'Escaille, conseiller ; Jean de Lathour, conseiller et rentier ; Arnold Spaens, échevin ; Henri vanden Berghe, bourgmestre ; Adrien van Ranst, bourgmestre ; Chrétien Traetsens, bourgmestre ; Libert van Hauthem, bourgmestre et pensionnaire ; Edmond Goossens, bourgmestre et ancien receveur ; Gaspard van Winde, échevin ; Jacques van Ranst, bourgmestre ; Justin Traetsens, juge de la Chambre du Tonlieu.

Le bas-côté, dont une partie est réservée à la sacristie, depuis 1906, est plus étroit et moins élevé que la partie consacrée à saint Maur. Il n'est éclairé que par de petites ouvertures rectangulaires et horizontales, à meneaux.



CHAPELLE DE N.-D. DE PIERRE, GRIMDE-TIRLEMONT.
L'autel Saint-Maur. Dans la predelle sont peints les douze premiers
prévôts de la fin du XVI^e siècle, début du XVII^e siècle. Au pied de
l'autel, les couronnes qui délivrent des maux de tête.

• Copyright A. C. I. Bruxelles. •

Outre un confessionnal banal du XVIII^e siècle, on y expose une immense toile (4 m 20 de long sur 2 m 50 de haut) représentant les personnalités en fonction comme prévôts au début du XVIII^e siècle, et quatre portraits votifs, figurant des enfants, dont deux du XVIII^e siècle également et deux du XIX^e siècle.

Sur la grande toile nous comptons quatorze personnages. L'un d'eux porte dans la main le chronogramme suivant : DeCIMa qUInta febrUarII pICtUs obIt. Ceci nous dit que ce personnage, peint sur le tableau, est décédé le 15 février 1721.

S'il y a quatorze personnages, c'est que l'un d'entre eux mourait pendant qu'on peignait le tableau, et que son remplaçant y fut ajouté. Il y avait donc à ce moment-là treize prévôts, en l'honneur du Saint Sauveur et de ses douze apôtres. Ceci nous est d'ailleurs confirmé par le Père Carpentier sur un manuscrit daté de 1662, conservé aux archives de l'église de Grimde. Il nous apprend qu'un tableau de cette époque représentait déjà treize prévôts. Figurent sur la grande toile de 1721 : quatre Immens, trois Landeloos, les nommés Le Franc, van Winde, van der Straeten, Loyaerts, Traetsens, Putheau et un Augustin, probablement le maître-prévôt, qui montre le portrait d'une vierge à l'enfant (9).

Les pèlerins se méfient de cette grande toile ! Ils prétendent que treize paires d'yeux les suivent, les jaugent, les jugent du regard ! Le religieux, lui, a le regard tourné vers le ciel. Ces beaux messieurs de familles patriciennes ou bourgeoises, au teint rose, au regard vif, qui portent riche habit et perruque soignée, qui se ressemblent presque tous comme des frères, conservateurs, propriétaires, magistrats, rentiers, pensionnaires, fidèles serviteurs de l'église catholique et romaine et sujets

(9) Je ne suis pas d'accord avec H. De Ridder et Jean Wauters quand ils donnent à ces confrères de saint Maur les noms de gens qui ont vécu au XVII^e siècle et avaient disparu avant 1721, parmi lesquels ils citent, par exemple, Paul-François d'Origon qui fut chef-mayeur jusqu'en 1668 et mourut en 1675, Christian Naveau qui mourut en 1662, Germain Spaens en 1682, Otto Cans lieutenant-mayeur, qui mourut vers 1686, et Jacques van Raust en 1716. Les personnages que je nomme sont tous décédés après 1721, à l'exception de van Winde qui rendait l'âme pendant la création du tableau. Mes prédécesseurs confondent avec les personnages qui figuraient sur la toile de la seconde moitié du XVII^e siècle, œuvre disparue, abîmée par l'humidité, en 1786.

obéissants du prince régnant, s'occupant avec cœur de la gérance des argents d'une chapelle ou passaient des milliers de pauvres gens plus ou moins désespérés, ces beaux messieurs à l'air important, pensaient-ils à l'éternité pendant qu'ils posaient devant leur peintre consciencieux ?

Satisfaits d'eux-mêmes, sans doute, nourris de la lecture des anciens, avaient-ils entendu parler de Juste Lipse, le philosophe, de Vésale, l'anatomiste, de Simon Stevin, le physicien, de Jean-Baptiste van Helmont, le chimiste, de Jean Palfijn, le chirurgien ? Avaient-ils jamais lu *La Pucelle* de Chapelain, les *Provinciales* de Pascal, le *Discours de la Méthode* de Descartes, les *Satires* de Boileau, les *Dialogues des Morts* de Fontenelle, le *Roman Comique* de Scarron, le *Tartuffe* de Molière, les *Parallèles* de Perrault, le *Roman Bourgeois* de Furetière, les *Plaideurs* de Racine, les *Caractères* de La Bruyère, *Le Cid* de Corneille, par exemple ? Ou connaissaient-ils mieux Vondel, et les comédies de l'Anversois Willem Ogier ? Ou ne s'intéressaient-ils qu'aux drames montés par les Jésuites, ou à notre littérature flamande toujours asservie au genre boursoufflé et plus ou moins banal (parfois vulgaire) des chambres de rhétorique ? Lisaient-ils les *Nieuwe Tijdinghe* et le *Courrier véritable des Pays-Bas* ? Étaient-ils pompeux comme l'art baroque ? Voyageaient-ils ? Avaient-ils jamais vu des tableaux de Rembrandt, Vermeer, Rubens, Jordaens, Van Dijck, Brueghel, Teniers, Brouwer, Van Ostade, Watteau, Fragonard, Boucher, Sustermans, de Lairese, Philippe de Champaigne, François Vander Meulen, et des sculptures des Duquesnoy, Faydherbe, Quellin, Puget, Coyserox, Le Lorrain, Falconet, Houdon ? Avaient-ils jamais entendu jouer des compositions de Scarlatti, Pergolèse, Vivaldi, Lulli, Couperin ? Ça m'aurait fait tant plaisir de le savoir ! Mais quoi encore ? Passez, muscade !

Cette partie de la chapelle est toujours fort humide, malgré les restaurations entreprises en 1927. Le salpêtre couvre les murs. Dans quelques années ce grand tableau sera aussi couvert d'une espèce de broussure et tout à fait perdu. Ce n'est que grâce à une lumière rasante qu'on en aperçoit encore les détails.

Dans un journal local, *Tbiensch Nieuws- en Aenkondigingsblad*, du 25 avril 1857, paraissaient des vers intitulés « Souvenir de Notre-Dame de Pierre ». Dans une des strophes,



CHAPELLE DE N.-D. DE PIERRE, CRIMDE-TIRLEMONT.
Les prévôts de Notre-Dame de Pierre ou la confrérie Saint-Maur,
XVIII^e siècle.

« Copyright A. C. L. Bruxelles. »

L'auteur, G. Plavier, attirait déjà l'attention sur le mauvais état dans lequel se trouvait ce grand tableau :

« Je revois les fières figures
De l'antique et noble tableau ;
Elles semblent par leurs murmures,
Réclamer un tardif pinceau ;
Le temps a noirci leurs manchettes
Et déteint leurs habits brodés ;
Leurs blanches perruques coquettes
N'ont plus de reflets argentés. »

Chaque fois que je me rends à la chapelle, j'entends aussi cet humide murmure, ces lancinants regrets...

Auguste Morren, peintre de métier, qui brossait des anges sur la façade de sa maison, rue de Louvain, l'auteur du tableau naïf pendu dans le chœur, restaurait, *gratis pro Deo*, la toile en 1897.

**

La chapelle de Notre-Dame de Pierre qui ne fut appelée ainsi que dans la première moitié du XVII^e siècle, auparavant appelée chapelle Saint-Maur au service des lépreux, fut bâtie en 1328, non loin des tumuli, vers Hakendover, en dehors de la porte de Maastricht, le long de la vieille route romaine sur laquelle elle empiète un peu. A cause de cette emprise sur le chemin, elle devait un *cens* annuel aux ducs de Brabant (10).

Il est plus que probable que quelques maisonnettes pour lépreux y avaient déjà été construites, à une distance de 24 pieds du chemin, ainsi qu'on l'exigeait en ce temps-là pour ce genre d'installation, avant que la chapelle ne fut bâtie.

La chapelle de la léproserie Saint-Maur fut inaugurée le 10 mai 1331, le lendemain de l'Ascension.

Parmi les plus anciennes dénominations données à cet établissement, nous trouvons les vocables suivants que renseigne Eduard Dewolfs dans son étude déjà citée :

retro Donum Leprosorium versus Hakendover, 1340, (léproserie) ;

bij der Ziekenhuys, 1400, (hôpital) ;

zieckerlieden, 1452, (malades, lépreux) ;

Sieckelnyden van Sincte Moore, 1563,

achter der Lazerien van Sinte Moor, 1566, (lazaret) ;

Sieckelieden, 1700.

Jean Wauters écrit dans son histoire de la chapelle de Notre-Dame de Pierre (1934), qu'on disait aussi parfois : *Ackersiecken* (malades isolés au champ).

Un religieux, appelé l'Ermite, directeur de conscience et

(10) Le cens était une sorte de rente payée par le vassal au suzerain, celui-ci étant le seigneur, l'église ou l'abbaye, tandis que la dîme était une redevance en nature qui représentait le fermage de la terre.

surveillant des malades, habitait un refuge sis contre la chapelle. Il disposait d'un potager et d'un verger. Pour son entretien et celui des lépreux, il recevait une rente annuelle de la Table des pauvres de Grimde (institution paroissiale), de la Table du Saint-Esprit de Tirlemont, et des dons divers en argent et en nature de la part des particuliers. D'autres prêtres ou moines venaient, à tour de rôle, dire régulièrement la messe pour les malheureux exilés du monde.



Hakendover 1957 : la procession.

(Photo P. Cleynen)

La dévotion à saint Maur, patron des chaudronniers, qu'on invoque contre les maladies infectieuses, les membres cassés, la paralysie, les maux de tête provoqués par les peines morales surtout, monta en flèche vers la fin du XVI^e siècle, à l'époque où la lèpre disparaissait petit à petit de nos contrées. En effet, les documents de ce temps-là ne parlent plus que de rares cas

de lèpre dans notre ville : deux vers 1595 et 1615, un vers 1625, 1645, 1663, 1674. Il semble que depuis 1674 plus aucun cas ne ce soit encore déclaré à Tirlemont ni dans la Hesbaye. Il y aurait eu à Tirlemont, de 1500 à 1674, 138 lépreux.

Saint Maur († 584), disciple de saint Benoît qu'il suivit aux monastères de Subiaco et du Mont-Cassin (Italie), a fondé des monastères en Gau'e au VI^e siècle, entre autres l'abbaye de Glanfeuil, dans l'Anjou, qui acquit une grande célébrité. La congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, réforme de l'Ordre de Saint-Benoît, instituée en France au XVII^e siècle, a produit de nombreux érudits qui ont rendu d'immenses services aux sciences historiques.

La chapelle fut une première fois saccagée en 1489 par les troupes d'Albert de Saxe, et rebâtie en 1502. C'est probablement à cette époque que fut ajoutée, côté sud, la basse-nef que l'ermite habiterait jusqu'au XVIII^e siècle.

Beaucoup d'ex-votos pendaient déjà dans la chapelle, au XVI^e siècle, en remerciement des guérisons accomplies par l'intercession de saint Maur, et des couronnes de fer de plusieurs dimensions étaient étalées devant son autel. Les pèlerins se les mettaient sur la tête en signe d'humilité, comme le saint lui-même s'était soumis à la volonté de Dieu, mais aussi avec l'espoir qu'ils seraient débarrassés de la migraine ou de maux de tête provoqués par les chagrins ou par d'autres tracas.

C'est après le sac monstrueux de Tirlemont, en juin 1635, que la chapelle, qui avait servi tout un temps à des familles sans toit, acquit une nouvelle renommée. Elle la devait à la légende qui entourait une statuette de madone assise (30 cm de hauteur à peu près), sculptée grossièrement dans la pierre, et qui aurait été trouvée près de l'oratoire par un pèlerin se rendant à Rome.

Cette statuette atteindrait rapidement à la notoriété grâce aux miracles qu'on lui attribuait : un mort retrouva la vie et une aveugle la lumière !

Elle fut placée dans une niche du mur, face nord, et protégée par des barreaux de fer. De nos jours on y trouve une pauvre petite vierge de bazar, derrière un grillage en fer forgé.

En 1616, en période de peste, le magistrat décida de se rendre chaque année en procession à Notre-Dame de Montaigu,

un lundi du mois de mai, afin d'implorer cette vierge, devenue célèbre également, de bien vouloir protéger la ville de tous maux futurs. Une somme de 200 florins fut prévue par la ville à l'organisation de cette procession. Les pèlerins, accompagnés de quatre magistrats, à la tête desquels à partir de 1637, était portée Notre-Dame des Remèdes, offerte à la ville par le Père de los Rios de Allarcon (né à Madrid, docteur en théologie, Augustin, prédicateur des Archiducs Albert et Isabelle), se rendaient d'abord à Notre-Dame de Pierre avant de prendre la route vers Montaigu. Les personnes empêchées par l'une ou l'autre cause de se rendre à Montaigu, bénéficiaient des indulgences attachées à ce pèlerinage, en allant faire leurs dévotions à Notre-Dame de Pierre.

Celle-ci recevait tant de monde, que l'endroit fut appelé « Petit Montaigu ». Des notables de la cité furent choisis et réunis sous le vocable de *Proostbroeders*, frères prévôts, auxquels fut confiée l'administration des revenus de la chapelle. On les nommait aussi Confrères de saint Maur. Ils avaient pour tâche d'entretenir la dévotion à Notre-Dame de Pierre, d'organiser les offices, et de régler l'ordonnance des pèlerinages qui s'en venaient des villages des environs, du Brabant wallon et du Limbourg. Chaque année ils choisissaient un prévôt principal et un maître de chapelle.

Des messes quotidiennes étaient dites par des Récollets. Des Augustins et des Carmes les remplaçaient en 1642. Ils entendaient également la confession dans les deux langues. Les revenus se chiffraient de 500 à 700 florins l'an.

La dévotion à Notre-Dame de Pierre, à partir de 1654, allait cependant diminuer. Le montant des recettes ne serait bientôt plus que de 200 florins. A cette époque l'autel de la Vierge était orné d'une belle table en pierre sculptée et celui de saint Maur d'une toile représentant le saint refusant la mitre en présence du roi de France et de plusieurs évêques.

Les intendants, en 1664, avec l'accord du magistrat, signaient une convention avec l'abbé Bals d'Heylissem, admis en qualité de premier confrère. Celui-ci s'engageait à entretenir la chapelle, à la restaurer en cas de besoin, et à y placer deux religieux pour dire les messes et recevoir les confessions, moyennant le prélèvement des revenus de la chapelle, tandis que les prévôts n'auraient plus que ceux de l'autel Saint-Maur.

Cette même année eut lieu une nouvelle guérison miraculeuse dont le dossier est conservé aux archives de l'archevêché de Malines.

A la fête de saint Maur, le 15 janvier, une grand'messe était chantée *en musique*. Une autre messe solennelle avait lieu à la fête des S.S. Pierre et Paul, le 29 juin, saint Pierre étant le patron de Grimde. Les gens de la paroisse arrivaient en procession de l'église Saint-Pierre. Après la messe, le cortège, précédé de la statue de saint Maur, dont les fidèles touchaient le manteau de la main droite, faisait le tour de la chapelle, puis se rendait jusqu'au couvent des Dames Blanches où il rendait hommage au grand Christ, et s'en retournait ensuite à Saint-Pierre où la cérémonie prenait fin.

Pour chaque prévôt décédé avait lieu à Notre-Dame de Pierre une messe de *Requiem*. Elle était réglée du vivant de l'intéressé. Les administrateurs se côtoyaient aussi pour faire dire à l'Ascension la messe anniversaire de l'inauguration de la chapelle. Ce jour-là était mis à profit pour clôturer les comptes de l'année et pour élire les nouveaux confrères en remplacement des disparus.

Le 15 août était la date réservée au pèlerinage des Carmes, le 19 août à celui des Récollets. Le chapitre de Saint-Germain, les corporations et les gildes y allaient le 10 septembre, les gens de Hoegaarden le 14 septembre, et les Prémontrés d'Heylissem le 8 décembre...

En 1674, une femme aux membres cassés se sentit soudain rétablie !

Les troupes de Louis XIV, en juin 1675, s'installaient entre Hakendover et Wulmersum, tandis que le Quartier Général montait ses tentes près de la chapelle. Les ducs de la Feuillade et de Luxembourg, le marquis de Villeroy, le comte de Saint-Pol et leur suite y reçurent la délégation de la cité et dictèrent leurs réquisitions et exigences. Grâce à la diplomatie du Père Antoine, du couvent des Capucins, la ville fut préservée du pillage.

C'est pendant cette occupation que le tumulus le plus rapproché de la chapelle fut fouillé par les Français qui en enlevaient les objets les plus précieux. Le baron de Loë, en 1892, n'y trouvait plus que les débris d'un riche mobilier.

Les masures qui entouraient Notre-Dame de Pierre et qui

avaient été habitées par des indigents furent démolies vers 1681.

A cause des temps incertains les gens ne se déplaçaient plus facilement et les visites à la chapelle se firent de plus en plus rares. Les comptes de la ville de 1682-1683 nous renseignent qu'elle intervenait dans l'entretien de l'ermite, ce qui prouve que les revenus de la chapelle avaient fort diminué.

Le magistrat confirmait à la confrérie des prévôts, le 27 août 1691, qu'elle resterait comme par le passé totalement



Hakendover 1957 : les cavaliers.

(Photo P. Cleyne.)

indépendante dans la gérance de Notre-Dame de Pierre malgré la rente annuelle de 25 florins que la ville lui allouait (11).

De 1693 à 1705, la chapelle, comme les campagnes envi-

(11) « Ordonnantieboek 1688-1715 », folio 36. (Archives Tirlemont, N.3).

ronnantes et la ville et ses monuments, eut à souffrir des armées belligérantes françaises, anglaises et hollandaises.

Le 10 septembre 1723, Jacob van der Straeten, chef-mayeur de la ville et du quartier de Tirlemont fut inhumé dans la chapelle, à la lueur des torches et aux sons de la cloche.

Le 5 avril 1731 on y trouvait un bébé abandonné qui reçut le nom de Maria Vanten Steen. Il fut adopté par des personnes compatissantes.

C'est vers le milieu du XVIII^e siècle que fut construite la maison à quelques mètres de la chapelle et reliée à celle-ci par un couloir suspendu. L'ermite quitterait la basse-nef et habiterait désormais cette maison.

Le 6 juin 1755, l'ermite, sonnant la cloche pendant un orage, fut tué par la foudre, et Petrus Corten, menuisier, qui s'était réfugié dans la chapelle, eut les vêtements roussis et fut atteint d'une légère commotion. C'était la coutume, et ce l'est sans doute encore dans certains villages, de sonner la cloche dédiée à saint Donat, afin de conjurer l'orage de la destruction des moissons, des maisons, des étables et des granges. Notre ermite, pour sûr, était un héros !

Jean Paul Dominique vanden Berghe de Hauthem est le dernier prévôt mentionné par un document de 1779-1783, aux archives de Saint-Germain.

La chapelle, en 1794, servirait de magasin à poudre aux Français.

La statuette de Notre-Dame de Pierre fut brisée le 7 juin 1798 par les gendarmes de la République. La chapelle fut saccagée et quelques fidèles qui s'y trouvaient furent brutalisés. Un fragment de la tête de la statuette « miraculeuse » fut sauvée et est conservée de nos jours au couvent des sœurs Annonciades (12).

Le 12 vendémiaire an VII (3 octobre 1798), le petit temple, ainsi que l'ermitage et le potager, d'une superficie totale de 1 journal, sont vendus à Marie Catherine vanden Berghe de Hauthem, pour 13.500 livres.

(12) *Memorie ofte beschrijving van onse I've vrouwe ten Steen, 15 oktober 1798, door Lambertus Soetaerts, Philippus van Gehuchten, Hubertus Peysens, Joannes Maes knecht van Monfré (en omdat dezen steen niet en zou verloren gaan setten wij dezen memorie daer bij tot beter bewarenis).* — Archives communales, C162.



CHAPELLE DE N.-D. DE PIERRE, GRIMDE-TIRLEMONT.

Côté sud, après les restaurations de 1927. A remarquer, le couloir suspendu qui relie la chapelle à l'ancien ermitage construit vers le milieu du XVIII^e siècle.

« Copyright A. C. L. Bruxelles. »

Henri Snijders, célibataire, originaire de Glabbeek, dernier ermite de la chapelle, put habiter gratuitement l'ermitage sa vie durant, en récompense des restaurations qu'il avait faites à ses frais. Il mourut le 23 brumaire an X (14 novembre 1801), à 11 heures du matin, âgé de 85 ans.

La douairière Philippine Caroline Brigitte Ghislaine de Wyth de Waterford, née Comtesse de Villegas de Clercamp, héritait le bien en 1804 et en cédait l'usage à l'église de Grimde, en 1806, après l'avoir restauré.

La fabrique d'église de Grimde recevait en 1837 un don anonyme de 4.000 francs (probablement de la douairière) pour lui permettre d'acheter la chapelle et la maison y attenante. Un arrêté royal du 8 mars 1837 légalisait le legs.

En 1910 la tourelle fut abattue par l'orage.

Des habitants de Grimde, pris comme otages par les Allemands, le 18 août 1914, furent enfermés dans la chapelle jusqu'au lendemain.

L'ermitage, en 1927-1928, fut dégagé de l'écurie qui avait été ajoutée au XIX^e siècle, et restauré en même temps que la chapelle. En 1928 la Commission Royale des Monuments et Sites classait notre chapelle parmi les édifices de troisième catégorie.

*
**

Si, de nos jours, Notre-Dame de Pierre est implorée pour toutes sortes de maux, saint Maur est invoqué particulièrement contre la migraine.

Si vous souffrez de névralgie, agenouillez-vous devant l'autel du sympathique saint Maur, et posez-vous sur la tête une des couronnes choisies parmi tant d'autres. Vous allumerez une bougie et vous glisserez votre obole dans le bloc, près de son autel. Vous récitez cinq *Pater Noster* et cinq *Ave Maria*. Après vous direz cinq fois : « *Gloire au Père, au Fils et au Saint Esprit, en toute éternité, afin qu'ils me soulagent des maux de tête, par les mérites de la couronne d'épines et des cinq plaies de Notre Seigneur Jésus Christ. Amen !* »

La chapelle reçoit en moyenne vingt visiteurs par jour, exception faite des milliers de pèlerins qui y passent en janvier et à Pâques. Ils emporteront des médailles bénites de saint Benoît dont saint Maur est le disciple.

Saint Maur est fêté le 15 janvier, et c'est dans la nuit du 16 au 17 janvier, donc dans l'octave de sa fête, que commence « *la treizaine* », qui consiste à faire *treize fois* le parcours de la chapelle Notre-Dame de Pierre à l'église gothique du Saint-Sauveur, à Hakendover, par l'antique chemin gallo-romain, soit treize fois quatre kilomètres. Ce pèlerinage s'accomplit en l'honneur du Christ qui fut le *treizième* ouvrier occupé à la construction de son église, mais jamais présent lors de la paie et des repas.

Ce pèlerinage, commençant officiellement en janvier pour les gens de la région, est prolongé jusqu'à Pâques pour les étrangers au pays et à la province, ceux-ci se déplaçant plus facilement pendant un congé au début du printemps. Pour ces pèlerins, venus pour la plupart de la Hollande et de la Campine, « *la treizaine* » se fait dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques. Quand ils ont réussi *treize fois la treizaine pendant*

treize années consécutives, ils reçoivent une médaille commémorative et un diplôme (13).

La treizaine est favorable au bétail et aux produits de la terre.

Notre-Dame de Pierre et saint Maur sont associés au célèbre pèlerinage d'Hakendover, sous le signe 13, qui n'est pas un signe fatidique, ainsi qu'on le pense d'ordinaire.

La superstition qui s'attache au nombre treize fait allusion à la Cène où, avec Jésus, mangeaient les douze apôtres dont Judas qui le trahit.

Ce n'est pas le cas ici. Les treize maçons, dont Jésus, bâtissant, dans la joie, le temple du Saint Sauveur à Hakendover, ont conjuré le mauvais sort, vers 690 à peu près, ainsi que le raconte la légende (13). Grimod de la Reynière a écrit : « Le nombre treize n'est à craindre qu'autant qu'il n'y aurait à manger que pour douze. »

Or, là où il y a à manger pour douze, il y a à manger pour treize. Et s'il y a encore des Judas, ils seront neutralisés par les plaisirs de la table.

Treize, composé de dix plus trois unités, est un nombre premier ou entier qui n'est divisible que par lui-même et par l'unité. Mais qui dit entier dit intégrité, complet, total. Alors ?

La magie païenne pratiquée par les prêtres druidiques dans les forêts gauloises a lentement fait place à la concrétisation d'une image divinisée de l'Homme-Christ-Roi, symbolisant le rachat d'un monde, naturellement sensible et cruel, par la vertu de la souffrance.

Mais les gestes et les croyances qui neutralisaient l'esprit malin, nous sont restés, malgré tout, de la plus haute antiquité.

A Hakendover, l'eau de la fontaine guérit les yeux, le bois de l'aubépine protège de la malchance, la terre bénite chasse les rongeurs des granges, et jetée sur les labours fera la moisson belle, tandis qu'elle assagira, mêlée à leur nourriture, les bêtes nerveuses, et les guérira des maladies.

Cette terre bénite, répandue autour des foyers et des poêles, empêchera les enfants de s'y brûler.

(13) Paul Dewalheus : « Pâques à Hakendover » (Brabant, n° 3, mars 1956).

Tandis qu'à lieu, au milieu de la campagne, la bénédiction de milliers de pèlerins et de dizaines de cavaliers, plusieurs d'entre eux mangeront de la terre. Malgré le blé en herbe piétiné, mûrissant ici les plus belles moissons.

Le lundi de Pâques à Hakendover, les fidèles tournent treize fois autour de l'église Saint-Sauveur. Ils tournent treize fois autour de sa statue en touchant une fois au moins sa cape de velours. Dans le transept droit, un Christ au tombeau reçoit des touffes de cheveux, des crins d'animaux, des morceaux d'étoffe et de lingerie, des boutons, des épingles de cheveux, des lacets, des rubans... Un *Ecce Homo* a les jambes et les pieds abîmés par des coups d'épingles. Elles serviront à attacher les pansements des blessés, des ulcéreux, des variqueux, et de ceux qui souffrent d'une rage de dents. Elles perceront aussi les abcès !

Seront-ils, tous ces gens, favorisés par Dieu ou par les dieux ? Dans des relents de sainteté et de paganisme, cette cuisine d'anges déchus se maintient encore à hauteur du cœur, malgré la spécialisation, de plus en plus scientifique dans sa complexité, qui guide l'être humain, insidieusement, vers l'aridité de l'automatisme.

Mais ce besoin qu'il éprouvera dans quelques années de ne plus nourrir que son corps seul, comme on alimente une machine de mazout, de pétrole, ou d'atomes, n'étouffera-t-il pas ce mystère qu'il invoque et ces coutumes millénaires qu'il pratique, dont il est toujours le dépositaire par atavisme ?

Nous pouvons espérer, si nous ne sommes pas volatilisés d'ici quelque temps, que rien n'est perdu encore. Car l'homme réagira. Il goûtera de nouveau aux plaisirs bucoliques. L'oreille collée à l'écorce d'un arbre, il écouterait battre le pouls de la terre. On ne méconnaîtra plus le bonheur dans le silence, dans l'amour de la beauté. Le miracle ? Une longue patience, comme le génie, et la sagesse dans les us et coutumes. Le miracle ? Une alouette qui chante dans les rayons du soleil ! La lumière doit vaincre l'obscur !

Paul DEWALHENS.

BIBLIOGRAPHIE

- P. V. BETS : « Histoire de la ville de Tirlemont », 2 vol. (Louvain 1860-1861).
- A. WAUTERS : « Géographie et Histoire des Communes Belges, Ville de Tirlemont » (Bruxelles 1874).
- F. DE RIDDER : « Historiek der Straten en Openbare Plaatsen der Stad Tienen » (Hagelands Gedenkschriften 1907-1929, en Eigen Schoon en de Brabander 1929-1940).
- G. CORNELIS : « Beschrijving der Bedevaarten van Onze Lieve Vrouw ten Steen en van den Heiligen Maurus » (Tienen 1906).
- Jan WAUTERS : « Kapel van Onze Lieve Vrouw ten Steen Grimde » (Tienen 1934).
- Frans VAN KALKEN : « Histoire de la Belgique » (Bruxelles 1954).
- E. PITON : « En Hesbaye : la lèpre, les vignobles, la frontière linguistique » (Gembloux 1948).
- Comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA : « Notes pour servir à l'inventaire des Œuvres d'Art du Brabant, Arrondissement de Louvain » (Bruxelles, 1940).
- Ed. DEWOLFS : « Oostbrabantse Plaatsnamen », II, Tienen (Vlaamse Toponymie Vereniging, Leuven, 1941).

Archives Communales Tirlemont.

ESQUISSE D'UNE MONOGRAPHIE

de la

COMMUNE D'EVERE (lez-Bruxelles)



CHAPITRE V

AVANT L'HISTOIRE. (1)

La protohistoire ou période de pré-civilisation, comme sa devancière, la préhistoire, n'a, pratiquement, laissé aucune trace sur le territoire de la commune d'Evere. On peut légitimement s'en étonner; ici se reproduit le phénomène auquel nous avons fait allusion dans un précédent chapitre (voir « Le Folklore Brabançon » n° 138 - Chapitre III) pour la préhistoire: découvertes nombreuses essaimées autour de la région envisagée (Evere), aucune dans la région même. Nos investigations personnelles nous permettent toutefois de dire

(1) Une erreur typographique nous a fait dire (Le Folklore Brabançon - N° 138 - page 683 - note 9) que G. de Mortillet était le créateur d'une « classification géologique ». — Il est bien entendu que cet éminent savant, préhistorien et archéologue réputé, est le créateur de la classification « archéologique » toujours suivie à l'heure actuelle etc. et reprise, notamment par son travail « Le Préhistorique » — Paris 1883. — Son frère André, qui l'a secondé dans ses travaux, a tracé une carte (travail qui n'a jamais été repris) situant, en Europe, les points où ont été signalés des dolmens, menhirs et autres pierres levées. C'est aux commentaires qui accompagnent cette dernière étude que nous faisons également allusion (peuples venus de Scandinavie).

que des trouvailles ont été faites, notamment par des ouvriers briquetiers à proximité du croisement de l'actuelle rue de l'Est et d'un chemin creux disparu lors de la création de l'avenue Léopold III (dont il occupait à peu près l'emplacement); on aurait trouvé là, notamment, des statuettes de terre cuite et divers objets métalliques, à diverses profondeurs, dans les sables bruxelliens, voire dans l'argile yprésienne exploitée à l'époque (1925-1933), ce qui permet de dire qu'il s'agissait



Fig. 1. — Ancienne ferme au lieu-dit Kattepoel
(territoire de la commune de Schaerbeek). Voir texte.

bien là d'objets à caractère archéologique, sans pouvoir préciser leur époque, bien entendu. Ces trouvailles n'ont rien d'étonnant si l'on veut considérer qu'elles se situent à proximité d'une ancienne station préhistorique importante, le KATTEPOEL (ancien lieu-dit dont l'étymologie, d'après A. Carnoy, serait, KAT, KATTE = glacis, fortin, digue, construction de terre, POEL = marais, mare, étang) qui se trouve sur le versant du boulevard Général Wahis, vers Evere, à l'emplacement approximatif des installations sportives de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges et où subsistent les vestiges d'une vieille ferme qui paraît abandonnée (s'agirait-il de la ferme du Kattepoel-Macharis hof — qui appartenait au couvent de Nazareth à Louvain et citée par A. Wauters? Voir figure 14), mais était encore en exploitation vers 1925. Ce lieu était à l'époque réservé à la pâture du troupeau de moutons de la commune

de Schaerbeek et celui-ci s'y éparpillait sous la surveillance du classique berger et de son chien. Combien de Schaerbeek- et Everois se souviennent du fait ?

Des remblais, nombreux, ont été effectués à cet endroit, un beau chemin creux a été comblé pour faire place à l'avenue Léopold III (voir plus haut) ; briquetteries et champs ont disparus, l'ancienne topographie a été totalement bouleversée. D'aucuns prétendent que ce chemin creux aurait été le prolongement de la chaussée de Bruxelles à Louvain, laquelle était pavée jusqu'au Bois de Linthout dès 1459 (voir chapitres suivants - passim) et, d'après les plans des XVI^e et XVII^e siècles, paraissait se prolonger, nettement à gauche de l'actuel tracé de la chaussée, par un chemin de terre, encaissé.

Le KATTEPOEL et le début du territoire d'Evere, à cet endroit, étaient très fréquentés par les familles des alentours dont la marmaille turbulente s'ébattait dans les vertes prairies. C'est également là, et plus particulièrement dans les briquetteries situées à proximité, que les gamins d'Evere et de Schaerbeek s'affrontaient en des batailles homériques (dont on n'a jamais connu les origines, mais qui n'en étaient pas moins tenaces...), à coups de pierres, séparés par les « bastions » formés par des levées de terre et des tas de briques. C'est encore à cette époque (vers 1928) que fut percé le tunnel du chemin de fer boulevard Général Wabis et établie, définitivement, la gare de formation, sur le territoire d'Evere, à 2 kilomètres de là, environ.

Plus anciennement, d'après le chevalier X. de Burtin (voir « Le Folklore Brabançon », n° 138, page 676, note 4) et Louis Galesloot (1821-1884), chef de section aux archives générales du royaume et archéologue brabançon réputé, d'autres découvertes auraient été effectuées mais, regrettablement, personne ne se serait trouvé à point nommé sur les lieux pour les identifier et elles auraient été dispersées. Il en résulte que les périodes précédant celle appelée « historique », en ce qui concerne la région d'Evere, demeurent fort obscures, situation qui n'est d'ailleurs pas particulière à cette commune, toujours imputable au même motif (voir « Le Folklore Brabançon », n° 138, page 675), et qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des personnalités compétentes. En effet, M. J. Verheyleweghen, le distingué président de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, a, à son tour attiré l'attention sur cet

état de choses à l'occasion de l'une des dernières séances de la société précitée ; espérons que son appel sera entendu.

D'après ce qui précède, est-ce à dire qu'aucune considération fondée ne peut être émise à ce sujet pour le territoire qui nous occupe ? Un examen attentif de la liste des toponymes (lieux-dits, voir « Le Folklore Brabançon », n° 138) relevés en la commune, fait apparaître l'existence des noms de très anciens lieux, noms dont la forme même prouve à l'évidence la haute



Fig. 15. — La voie romaine de Bavai à Cologne et le tumulus dénommé « Tombe d'Hottomont », commune de Grand-Rosière (près Perwez).

antiquité, tels sont notamment les termes ASCHWEG, HOUTWEG, TUMTH, ceci sans sous-estimer l'indication archéologique de valeur fournie par l'existence d'une ancienne voie romaine au sujet de laquelle nous nous étendons plus longuement au cours du chapitre suivant (il a en effet été prouvé que les voies romaines se sont souvent superposées aux anciens sentiers celto-gaulois, voire néolithiques).

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de développer les chapitres d'archéologie préhistorique de façon démesurée, mais bien de fournir des exemples concrets à l'appui de notre manière d'interpréter certains faits (la bibliographie, qui sera annexée à la fin du dernier chapitre de ce travail, permettra

au lecteur intéressé par diverses considérations de les approfondir, ceci par la consultation des ouvrages qui y sont repris).

Outre l'interprétation donnée à l'explication de divers toponymes (voir liste), que peut, par exemple, signifier au point de vue des annales d'Evere, le terme TUMTH (1185) — TOMPT (1450) — TONTVELT (XVII^e siècle) ? Il s'agit d'un seul et même lieu situé, à peu près, au carrefour formé par les actuelles rues Pierre Dupont et avenue des Anciens Combattants. Cité dès l'an 1185 par Godefroid, châtelain de Bruxelles, en un acte de donation publié in extenso en l'un des chapitres suivants, il est, sans aucun doute, de très ancienne civilisation.

Il s'agit d'un toponyme courant en Brabant et particulièrement en des régions dont on a, souvent, acquis la certitude qu'elles avaient été habitées par l'homme préhistorique. Citons : het TOMBLOCK à Boendael, TOMDELLE VELT à Tourneppe (le plus ancien habitat brabançon prouvé, peut-on dire), de TOMME à Melsbroeck et Meerbeek, ter TOMMEN à Grimbergen, de TOMPT à Uccle, TOMVELD à Woluwe-Saint-Lambert, etc. Que signifie le radical TOM ou TUM dans notre ancien langage brabançon ? L'accord des linguistes est unanime à ce sujet (une fois n'est pas coutume...) : tombe, tumulus, avec une préférence marquée pour cette seconde dénomination. En quoi consiste ce vestige archéologique et de quelle époque peut-on le dater ? Ici les avis sont partagés. Donnons-en d'abord une description qui a, généralement, été admise.

Le tumulus est une sorte de monticule formé de terre et de pierres sèches (d'extraction locale, le plus souvent). Ses dimensions varient beaucoup. Les plus petits ont de 1 mètre à 1 m 20 de hauteur et de 4 m 50 à 6 mètres de diamètre à la base, tandis que les plus grands s'élèvent jusqu'à 24 et 30 mètres et ont un diamètre plus considérable encore. Les uns étaient ronds, les autres coniques, voire elliptiques. Au centre des tumulus les plus vastes se trouvait fréquemment une ou plusieurs chambres sépulcrales, construites en grandes pierres brutes, auxquelles conduisaient parfois des corridors ou galeries, formés de la même manière. Ailleurs, le cadavre ou les cendres du défunt étaient simplement déposés dans une excavation, pratiquée dans le sol sur lequel se trouvait le tumulus, fréquemment entouré d'un petit fossé. Lorsque le corps était enseveli en entier, il était placé dans une position accroupie, la tête

tournée vers le nord. Postérieurement on plaça les cadavres dans une position horizontale. Quand l'incinération avait lieu, les cendres étaient recueillies dans une urne de terre, façonnée grossièrement et de dimensions plus ou moins grandes. Dans l'un et l'autre cas on posait dans les tombeaux des objets qui avaient été d'un usage journalier au défunt, ceux-ci étaient soit de pierre, d'os, métalliques, etc. C'est l'identification de ces objets qui est à l'origine de controverses nombreuses relativement à l'époque de l'édification des tumulus.

Pour les uns ils sont l'œuvre de ce peuple mystérieux, venu probablement de Scandinavie et qui nous a également laissé les menhirs et autres dolmens (dont il existe très peu d'exemplaires en Belgique). Pour les autres il s'agirait de sépultures celto-gauloises, gallo-romaines ou franques. Résumons ces différents avis en déclarant qu'un dépouillement attentif des travaux de nos principaux archéologues permet de dire qu'en réalité ce genre de sépulture a été en usage pendant une très longue période, laquelle s'étend depuis des temps antérieurs à l'ère chrétienne jusqu'à l'époque franque, fait prouvé par l'étude des restes archéologiques — ossements, objets — découverts ; certains tumulus auraient même été utilisés à diverses époques, parfois séparées par des centaines d'années.

Disons que le tumulus d'Evere n'existe plus depuis longtemps, mais qu'un acte datant de la fin du XIV^e siècle mentionne une élévation de terrain située à son emplacement et nommée SCEEPERS TOMMEKEN (la petite tombe du pâtre ou des échevins, selon la signification adoptée). D'après les archéologues Galesloot et Wauters, la description historique de ce lieu se présente comme suit : « l'Everschen Houtwech aurait formé jadis la voie de communication entre les villages de Heembeek et ceux d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert ; il longeait la limite des communes actuelles de Schaerbeek et d'Evere et, près d'atteindre le sommet du promontoire (68 m) entre Senne et Woluwe (voir figures 3 et 4), passait non loin du champ dit « de TOMPT » (textes de 1393, 1450, 1466, etc) ou « 't TOMVELT » (1464) d'après un tumulus qu'on appelait «het SCEEPERS TOMMEKEN ». Il s'agit vraisemblablement d'un tumulus romain (?) détruit, ne se trouvant qu'à 400 ou 500 mètres de l'établissement du KATTEPOEL (voir textes précédents-passim) auquel il a pu appartenir. »

Nous avons déjà vu que divers éléments militent en

faveur de la haute antiquité du territoire de la commune d'Evere, il en existe de nombreux autres. Examinons-en quelques-uns. Reportons-nous en ces temps reculés, tout au moins pour autant que la chose soit possible. La gare de formation,



Fig. 17. — Le Houtweg
à proximité du cimetière de la ville de Bruxelles.

le canal de Willebroeck, n'existent pas, seule coule la Senne dont l'allure générale, considérant le mode de vie de nos anciennes populations, n'a pu constituer un obstacle à des relations de quelque nature qu'elles soient, bien au contraire. Nous voyons alors que la région qui nous occupe est contigüe à celle citée le plus anciennement dans nos annales, Neder-Over-Heembeek.

« HAIMBECHA » se trouve en effet au nombre des vil-

lages dont la possession est confirmée en 673 par le roi franc Thierry au monastère de Saint-Vaast-lez-Arras. M. J. Verbesselt, archéologue brabançon, natif de l'endroit et qui s'est penché sur son histoire ancienne (« De Brabantsche Folklore, n° 87, 1936), cite non loin de la Senne des vestiges d'établissements romains et francs. Ajoutons à tout cela la découverte sur ce territoire et sur celui de Laeken (au début de l'actuelle avenue Van Praet), de silex taillés (voir Galesloot, passim) et nous pourrions en inféoder qu'un territoire tel que celui d'Evere situé aussi près d'une région d'une aussi haute antiquité doit nécessairement avoir constitué un très ancien habitat humain, considérant notamment en cela les arguments déjà développés et ceux que nous nous proposons de citer au cours des chapitres suivants.

L'inexistence de découvertes archéologiques datant de ces époques reculées ne prouve, à notre avis, que l'absence de recherches systématiques dirigées en ce sens. Il n'est d'ailleurs que d'examiner de vieux plans de la région (carte de Ferraris, 1771 — atlas de la commune d'Evere, 1809) pour s'apercevoir que son ancien réseau voyer remonte à une très haute antiquité. Certes, actuellement la chose est difficile à déceler, mais l'existence il y a encore une trentaine d'années de nombreux chemins creux (voir plus haut) et d'une voie romaine, fut-elle secondaire (diverticulum), sont significatifs à cet égard et il est à ce sujet une intéressante hypothèse à formuler. Où pouvait se trouver le berceau primitif de la commune d'Evere ?

Tous les vieux Everois savent que la place de la Paix qui paraît actuellement être l'âme de la commune, bien que cet état de choses tende à se modifier, n'avait certes pas cet aspect vers la fin du XIX^e siècle, importance qu'elle doit, notamment, à la création du tramway électrique, qui y a toujours son terminus, et à l'érection de divers établissements (instruction, bienfaisance, etc.) d'intérêt public.

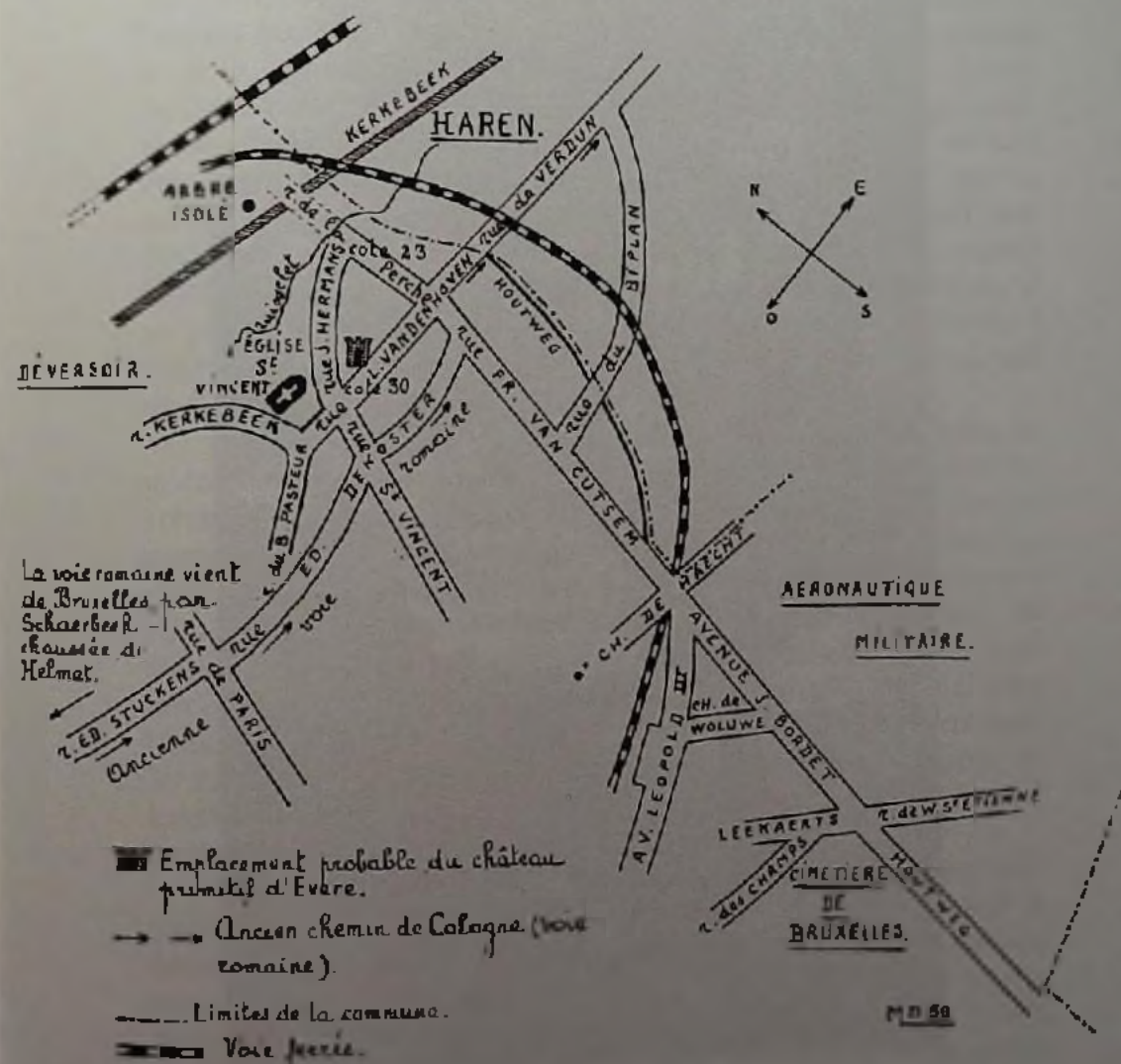
Avant 1900, à l'époque du tram vicinal à vapeur, et quelques années après 1918, ce centre vital se situait plus à l'est (voir carte, « Le Folklore Brabançon », n° 136, page 370, fig. 5), influencé en cela par le caractère nettement agricole de la région ; nous voyons en effet qu'en 1900 sur un nombre total de 3.892 habitants, 1.125 exerçaient une profession agricole et 391 seulement une profession industrielle, laquelle était encore, parfois, en rapport avec les produits de l'industrie maraîchère

d'Evere. Il s'agit donc de la contrée parcourue par les actuelles rues Saint-Vincent, Van Cutsem, le Houtweg, etc., qui, à en juger par de très vieilles habitations qui y subsistent (parfois des vestiges d'anciennes fermes), est habitée depuis longue date. Le Houtweg n'est plus qu'un chemin de terre (voir figures 16 et 17), bordé des cultures qui ont fait, anciennement, la renommée de la région. Non loin de là, l'église Saint-Vincent, dont l'architecture romane, à tour avancée, du type fortifié, prouve l'ancienneté. En prolongeant les anciens chemins creux, dont certains existent d'ailleurs toujours (fin de la rue du Château, Kerkebeek, etc.), ainsi que le diverticulum romain, sans négliger le passage, non loin de là, du Houtweg (qui servait à relier, comme nous l'avons vu, les villages de Heembeek, Evere et Woluwe-Saint-Lambert), nous arrivons à l'actuelle place Saint-Vincent, comme étant très probablement le berceau primitif d'Evere, où nous trouvons l'église du même nom, dont le style, l'un des plus vieux connus, permet de supposer qu'elle remplace probablement une primitive chapelle de bois. Notre supposition est renforcée du fait qu'A. Wauters, le sagace historien des environs de Bruxelles, s'exprime ainsi à ce sujet : « La vieille ferme, que l'on voit derrière le chœur de l'église, dit-il, occupe l'emplacement de l'ancien château. » Et, effectivement, un examen approfondi des lieux paraît corroborer son assertion (voir figure 18).

Considérons en effet le coin formé par la rue J. Hermans et la rue L. Vandenhoven. La topographie de l'endroit est réellement caractéristique ; on y voit de vieux bâtiments qui ont servis à usage de ferme, actuellement d'habitation privée et d'atelier à une petite industrie. Ce complexe est situé au sommet d'une sorte de promontoire, au pied duquel coule un ruisseau affluent du Kerkebeek ; ces cours d'eau ont eu certainement un débit beaucoup plus conséquent que celui qu'on leur connaît actuellement. Le vieux chemin creux que constitue la rue J. Hermans (au nom, historiquement parlant, tout moderne, d'ailleurs), est un indice qui n'est pas non plus à négliger. Demandez à un vieil habitant d'Evere où se trouve située la rue J. Hermans, il ne pourra pas vous répondre ou ne le fera qu'après de longues hésitations et après que vous l'aurez mis sur la voie, même s'il habite les environs assez immédiats. Mais parlez-lui, en son pittoresque patois local, « du chemin qui dévale, à côté de l'église, en direction de la ferme, du Kerke-

beek et du vieil arbre » (patois brabançon : « de weg, op de kant van de kerk, die afvalt naar het pachthof, de beek en den ouwen boom »), il vous situera directement le lieu et ne man-

Figure n° 18.



quera pas d'ajouter, pour autant qu'il soit questionné, que jadis il était certes beaucoup plus fréquenté qu'il ne l'est actuellement. Le lieu aurait fort bien pu constituer l'emplacement d'un « castrum » ou d'un château féodal.

Plusieurs fermes ont existé entre le bas de la rue J. Hermans et les prairies qui s'étendaient vers le canal, la Senne et Neder-Over-Heembeek, il en existe toujours une et les terres



Fig. 19. — Le « Kerkebeek »,
et le vieil if caractéristique (voir texte).

situées à proximité sont parfaitement cultivées et reflètent bien l'aspect du vieil Evere. L'astucieux fermier qui l'occupe

a même transformé une partie du Kerkebeek en cressonnière de fort belle venue, ceci en plein accord avec l'édilité communale.

Fait qui mérite d'être relevé et assez curieux à signaler : la présence à cet endroit d'un vieil arbre solitaire qui date, au moins, de deux siècles. Cet if, de belle allure malgré son âge vénérable (il paraît avoir été en proie à la malveillance — l'aspect intérieur de son tronc prouve qu'on a tenté d'y mettre le feu), peut également constituer un argument en faveur de l'antique civilisation de la contrée. En nos régions, normalement, un if ne croît pas ainsi spontanément à un certain emplacement, cet arbre a certainement été planté là par la main de l'homme et dans un certain but (voir « Le Folklore Brabançon », n° 138, juin 1958. — Liste des toponymes, terme EENBOEM) ; comme nous l'avons vu, à premier examen, il ne paraît pas devoir remonter au-delà de deux siècles, mais il n'est pas impossible (la chose s'est vue) qu'il en ai remplacé un autre, beaucoup plus antique.

Les arbres solitaires ne manquaient pas à Evere, l'atlas de la commune datant de 1809 en cite plusieurs (notamment des frênes et des tilleuls) et une rue, la rue de l'Arbre Unique, en rappelle le souvenir. Il s'agit là, très probablement, d'anciens abornements, situant des biens que possédaient en la commune certaines communautés ecclésiastiques, tels le chapitre de Soignies, l'abbaye de Forest, etc. (voir chapitres suivants, passim). Le territoire de la commune était, anciennement, plus boisé qu'il ne l'est actuellement (de vieilles gravures prouvent le fait), ceci sans négliger la circonstance, que le bois de Linthout (voir chapitres suivants, passim), s'étendait jusqu'à proximité des Deux-Maisons.

Des chapitres qui précèdent on peut logiquement déduire que le territoire de la commune d'Evere a connu le même passé antéhistorique que celui des lieux les plus anciennement cités et situés aux environs de Bruxelles (l'existence de la ville proprement dite n'étant prouvée que vers la fin du VIII^e siècle), particulièrement ceux placés à proximité des rives de la Senne et dont on a pu prouver, pour certains, le très ancien habitat humain.

CHAPITRE VI

TEMPS HISTORIQUES.

AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE.

Il existe une vieille controverse parmi nos historiens relativement à la race des peuples qui occupaient la région bruxelloise antérieurement à la conquête romaine et il ne peut être question dans le cadre de la présente étude de la trancher, il s'agit là d'œuvre d'ethnologue. Voici donc comment se présente la question : il n'a été trouvé en la contrée aucun reste humain préhistorique (les découvertes historiques les plus anciennes en ce domaine datent de la fin du II^e siècle — voir les travaux de Le Hon et de Chalon à ce sujet), la race la plus ancienne citée est celle des celto-gaulois ou celtes. Quelles sont ses caractéristiques ? On s'accorde généralement à reconnaître qu'il s'agit d'un peuple d'origine indo-germanique, dont les grandes migrations remontent aux temps préhistoriques. Les peuples de cette famille ont joué un rôle important dans l'histoire de nos régions et ont étendu leurs conquêtes sur une grande partie de l'Europe, principalement en France, dans les îles Britanniques, en Espagne et en Italie. Cette race est-elle apparentée à celle qui nous a laissé les pierres levées (dolmens, menhirs, etc. — voir plus haut, *passim*) ?

Les savants ne sont pas d'accord à ce sujet ; G. de Mortillet, dont, malgré le temps écoulé et les légères rectifications apportées à ses travaux, on accepte toujours la classification et les avis, prétend que non. Enigme qui ne sera probablement jamais résolue. Disons que les Celtes, après une période de conquêtes, ont perdu leur indépendance et ne l'ont plus recouvrée. Les langues celtiques sont encore parlées en Irlande, dans les Highlands ou montagnes d'Ecosse, dans le Pays de Galles et en Basse Bretagne (France). Il est probable que beaucoup d'autres peuples d'Europe ont des origines celtiques, mais qu'ils ont adopté le langage de leurs vainqueurs (ce qui s'est produit en Belgique).

Les peuples principaux de la Belgique qui occupaient son territoire immédiatement avant (historiquement parlant, bien entendu) et au moment de la conquête romaine, seraient d'origine germanique plus récente. Ils auraient eux-mêmes été chassés de leur patrie par les migrations de grands peuples, d'origines plutôt asiatiques, et au sujet desquels on ne possède que fort peu de renseignements. Les anciens Belges se nommaient donc : Eburons, Aduatiques, Trévires, Nerviens et Ménapiens (2). Ce sont les Nerviens et plus particulièrement leurs « clients » (petites tribus vassales) qui vont nous occuper.

Les Nerviens occupaient la partie la plus déserte et la plus sauvage du pays des anciens belges et s'étaient concentrés sur un territoire qu'on a délimité par les actuelles villes (et environs) de Bavai, Cambrai et Audenarde. Il est probable qu'il s'agit d'un peuple d'origine germanique qui aura lui-même dépossédé d'anciens occupants du sol (les Celtes), étant refoulé par les grandes migrations humaines qui caractérisent ces époques. L'étendue du territoire qui lui est assigné par la

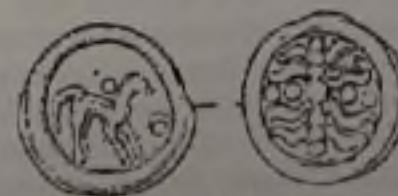


Fig. 20. — Monnaie Celtique.
Pièce attribuée aux Nerviens.

géographie historique ainsi que les statistiques de population citées par César, permettent d'ajouter foi aux affirmations de celui-ci (ce qui n'est pas toujours le cas — l'on sait en effet que le conquérant romain dans ses « Commentaires » s'est plu à exagérer certains faits dans le but de rehausser ses mérites aux yeux des hauts dignitaires de Rome et dans celui, inavoué, de les supplanter) lorsqu'il situe au centre de ce que nous nommons « la moyenne Belgique » (soit Bruxelles et environs),

(2) Nous avons adopté la nomenclature telle qu'elle est enseignée par nos principaux historiens. Rappelons toutefois que certains auteurs, s'appuyant sur les récits de Ptolémée, placent les Morins à l'ouest de notre pays (Flandre Occidentale) et en France, situant les Ménapiens aux embouchures de l'Escaut et du Rhin.

cinq petites peuplades ou clans, qui lui étaient soumis (état de demi-esclavage).

D'après les auteurs qui ont entrepris la tâche ardue de déchiffrer des textes traitant de cette époque de notre histoire (Van Hasselt, Schayes, Moke, Renard), ces petits peuples soumis aux Nerviens constituaient ce qui restait des anciens habitants de la région (Celto-Gaulois). Ils se nommaient : Centrones, Grudii, Levaci, Pleumosii et Gorduni. L'histoire de ces Gaulois a été longuement et mainte fois commentée sans qu'il nous soit nécessaire d'y revenir ici. Rappelons simplement qu'on entend sous le terme générique de Gaulois, divers peuples qui occupaient le territoire des Pays-Bas actuels, de la Belgique, de la France, une partie de la Suisse, etc. (voir début de ce chapitre) et qu'après avoir connu diverses périodes de grande splendeur ils furent refoulés dans les conditions que nous reprenons plus haut.

Les travaux de divers chercheurs belges (Schayes, Van den Bogaert, Vanderkindere), que nous ne pouvons évidemment que résumer brièvement ici, ont fait ressortir que les Centrones occupaient probablement la région située au nord et à l'est de l'actuelle ville de Bruxelles (celle qui nous occupe) et, il y a environ trois-quarts de siècle, M. Vanderkindere, se basant sur une étude très fouillée effectuée par ses soins, y plaçait divers groupes ethniques de genres nettement différents de ceux environnants et qu'il rattachait aux plus anciens habitants de ces lieux. Il est d'ailleurs encore possible de nos jours (la chose était plus perceptible il y a une trentaine d'années) de se rendre compte que le véritable Everois (nous parlons ici de familles établies dans la commune depuis plusieurs générations et aussi haut que l'on puisse faire remonter la filiation), procède d'un type brabançon bien distinct et présente divers caractères (aspect physique, coutumes, expressions de langage, etc.) qui lui sont propres. Nous nous attacherons d'ailleurs par la suite à démontrer le fait.

Il est donc possible, selon l'opinion exprimée par A. Wauters, que les populations préhistoriques n'ont fait que passer sur le territoire d'Evere (bien que ce ne soit pas notre avis — voir début du chapitre V), mais il ne nous paraît pas moins vraisemblable que dès l'époque gauloise la commune a pu être le siège d'un village, considérant en cela les ressources naturelles

du sol, la proximité de la Senne et celle du bois de Linthout, l'existence de plusieurs sources, sans compter de nombreux autres éléments qui ont trait à la naissance des villes et villages en Brabant (nous en avons déjà cités, d'autres suivront — pour détails complémentaires, consulter bibliographie en fin de travail), mais dont l'examen par le détail nous entraînerait trop loin du but que nous nous sommes proposé. Ici et comme toujours pour ces époques reculées : découvertes archéologiques relativement nombreuses dans les communes circonvoisines, rien en ce qui concerne Evere. Nous nous sommes déjà étendu à ce sujet.

CHAPITRE VII

LA CONQUÊTE PAR JULES CÉSAR.

Il ne sera pas sans intérêt, pensons-nous, avant de poursuivre, d'essayer de décrire l'aspect physique qu'a pu présenter le territoire de la commune d'Evere au moment de sa conquête par Jules César.

Nous avons vu (page 684, fig. 11) qu'aux époques anté-historiques les régions avoisinant la vallée de la Senne présentaient un aspect totalement différent de ce qu'il est de nos jours. Ces territoires étaient certes plus boisés, plus marécageux et il suffit de se reporter aux cartes d'il y a deux siècles, par exemple, pour constater la présence de nombreux petits bois, lesquels rejoignaient souvent ceux qui existent encore de nos jours sur le territoire des communes voisines (ce qu'il en subsiste tout au moins). D'anciens auteurs (Pythéas, Eumène, etc.) décrivent ces lieux comme « présentant d'immenses marécages, entrecoupés et bordés de forêts inextricables, du centre desquels s'élevaient des collines sablonneuses et où se remarquaient des fondrières... »

Ne perdons pas de vue en la matière que rien n'est plus soumis au caprice de l'homme que l'aspect physique d'une contrée (nous avons pu facilement nous en rendre compte ces derniers mois...). La carte de Ferraris (1771), par exemple, donne un aspect topographique de ces régions, notablement

différent de ce qu'il est à l'heure actuelle et celle de de Wautier (1810) vient la confirmer en ses grandes lignes. L'auteur de ce dernier travail note derrière l'église Saint-Vincent, en direction de la Senne, une partie « non dérodée et entrecoupée de bouquets de bois » bien différente des cultures qu'on y voit actuellement. Il doit s'agir d'une ancienne partie boisée, dont les derniers arbres tombèrent peu après 1918 et encore nommée par les vieux Everois « 't Bosch van Jan Tukken ». C'est la disparition du Bois de Linthout qui est à la base d'une modification appréciable de l'aspect physique de ces contrées.

Qu'en est-il de ce bois qui a fait l'objet de nombreuses polémiques et dont le souvenir est rappelé par le nom de rues à Schaerbeek et à Etterbeek ? Résumons les différents avis en disant que l'on s'accorde généralement à dire qu'il s'agit d'un prolongement extrême (ainsi que la Forêt de Soignes) de l'ancienne forêt Charbonnière (ou des Ardennes — cette dénomination a donné lieu à de nombreuses controverses) qui aurait dès les temps préhistoriques, constitué un obstacle à la civilisation et serait pour d'aucuns à la base de la dualité linguistique en notre pays. De nombreuses théories se sont affrontées à ce sujet et son développement dépasse le cadre de cette esquisse.

Il n'en est pas moins vrai que, jusqu'avant 1835 (époque à laquelle le bois de Linthout fut rasé par ordre de la Société Générale — ancêtre de l'importante entreprise financière que nous connaissons — à laquelle le roi Guillaume des Pays-Bas l'avait donné comme capital de départ), il couronnait de façon pittoresque les hauteurs situées à l'est de la ville de Bruxelles. Anciennement il s'étendait par le bois de Melsdal (Woluwe-Saint-Pierre) jusque près d'Auderghem, et par le bois de Woluwe (Saint-Lambert) jusque près de la rivière de ce nom (lieu-dit Roodebeke), où il poussait une pointe non loin des Deux-Maisons. Le bois de Linthout est cité dès le XIII^e siècle par d'anciens actes qui mentionnent la beauté de ses arbres séculaires et font état de défrichements dont il aurait déjà été l'objet. Il nous paraît hors de doute que, plus anciennement encore, ce bois ne s'arrêtait pas brusquement à cet emplacement, mais bien qu'il occupait une configuration de terrains qui rejoignait celle située entre Evere et Louvain et qui est encore de nos jours parsemée de nombreux bois. L'examen d'anciennes cartes de la commune d'Evere montre l'existence

d'arbres qui servaient d'abornement et il est significatif que ceux-ci sont toujours situés à certains carrefours, séparant des parcelles de terre nettement délimitées. Les études poussées en ce sens ont démontré que cette particularité prouvait des



Fig. 21. — Un coin du parc de l'ancienne propriété Grosjean (1954).

défrichements (soit de bois, soit de bruyères) remontant, parfois, très haut dans le temps.

Ceux qui ont connu l'ancienne propriété Grosjean (coin de la rue du même nom et de la chaussée de Louvain) se rappelleront les arbres magnifiques (d'essences variées) qui donnaient un air si majestueux à ce beau coin de nature, un grand nombre d'entre eux étaient plusieurs fois centenaires. Ce parc a dû constituer la prolongation des anciens bois qui couvraient autrefois la région, dont, notamment, celui de Linthout, puisqu'il est acquis que ce dernier confinait au N.-E. de la ville de Bruxelles, à l'immense bruyère (Haerenheyde — voir liste des toponymes) dont l'emplacement formait une partie du territoire des communes de Woluwe-Saint-Etienne, Dieghem, Haeren et Evere. Remarquons d'ailleurs que les

différents auteurs qui ont abordé la question sont loin d'être d'accord sur la situation et la superficie exactes du bois de Linthout, tout au moins quant à leurs limites et celles reprises plus haut ne résultent que d'actes datant du XVI^e siècle et concernant uniquement celles situées le plus à l'est de l'agglomération bruxelloise (région qui nous occupe).

En se basant donc sur ces diverses considérations ainsi que sur la composition géologique des terrains formant le territoire de la commune d'Evere, on peut logiquement se représenter l'aspect que ces derniers ont revêtu anciennement. Bois entrecoupés de marais le long de la Senne (étage Bruxellien — terrain assez meuble, favorable à une certaine végétation — voir chapitre I : Géologie); bruyère (Haerenheydeveld — Heideveld), pâturages ou terres de culture dans la région centrale (Yprésien); bois plus épais vers le sud-est (bois de Linthout, de Woluwe-Saint-Lambert, Crainhem, etc. — étage Lédien), somme toute l'habitat classique des anciennes peuplades celto-gauloises (voir figure 22).

Les spécialistes ont émis diverses hypothèses quant au lieu où se déroula, l'an 57, avant J.-C., la mémorable rencontre entre Nerviens et Romains. Cette bataille a été successivement dénommée : de la Sambre, de Presles, de la Selle, etc., selon l'endroit où on l'a située. Un fait est certain, elle a eu lieu. Ce sont seulement les « Commentaires » de César qui prêtent à discussion. Mais un passage de celui-ci est à retenir pour l'étude qui nous occupe, c'est celui qui traite de l'attitude des Nerviens à l'approche des armées romaines. « Ils conduisirent leurs familles et leurs troupeaux dans des lieux défendus par des bois et des marais, situés dans le nord de leur pays, et marchèrent fièrement à nous », dit le général romain. Or, il se trouve précisément que divers historiens belges qui ont étudié la question en détail (Van Dessel, Roulez, Renard, Wauters), concrétisent ces « lieux défendus par des bois et des marais, etc. » comme étant la région située entre le Rupel, la Dendre et la Dyle, et A. Wauters (bien que cet auteur se soit parfois dédit) n'hésite pas à citer un passage dans lequel l'auteur reprend : « les écrivains de l'antiquité ne désignent pas ces lieux d'une manière précise, mais nulle localité de la Nervie ne convenait mieux pour servir de refuge à une nombreuse population que les hauteurs de Bruxelles, Evere, Saventhem et Campenhout,

couvertes de trois côtés par de grands cours d'eau, et au sud, par une forêt impénétrable ».

Il n'est donc pas impossible que le territoire de la commune d'Evere, probablement occupé par les Centrones, ait servi



Fig. 22. — Village gaulois. — Pour être plus complète, la gravure aurait pu montrer une partie défrichée, livrée à l'agriculture (extrait d'un manuel d'histoire).

de refuge aux familles Nerviennes ; on sait également par la relation de la vie de saint Géry (fondateur, selon la légende, de la ville de Bruxelles), que ces régions au VII^e siècle, étaient « couvertes de bois et de marais impénétrables et habitées par des populations demi-sauvages qui vivaient du produit de la chasse et de celui d'une maigre agriculture ».

D'autres hypothèses émanant d'auteurs dont les travaux font autorité en la matière, viennent renforcer notre manière de voir et nous citerons à ce propos un assez important extrait, assez peu connu, de Louis Galesloot (« Le Brabant avant les Romains », 1857). Il traite de levées de terre (perceptibles à l'époque — disparues en grande partie à l'heure actuelle) qu'avait remarquées cet érudit archéologue en diverses régions situées au nord de la ville de Bruxelles (Koningsloo, Vilvorde, etc.) et vaut également par les considérations générales qu'il reprend et qui concernent l'histoire des anciennes peuplades

gauloises. Voici comment s'exprime cet auteur : « Entre le hameau des Trois Fontaines et la maison de réclusion de Vilvorde, sur la rive occidentale du canal de Willebroeck, à plusieurs centaines de mètres de cette rive, il y a des levées de terre dont l'élévation, l'étendue et la forme accentuée ont souvent fixé mon attention. Le travail de l'homme y est visible, mais il est difficile d'exprimer à quoi elles ont pu servir. Elles ressemblent assez bien à des retranchements, trop considérables toutefois pour qu'ils aient eu pour objet une attaque contre la petite ville de Vilvorde qui, anciennement, était fortifiée. Avec cela ils sont dans une direction opposée, leur côté principal faisant face à l'orient, tandis que Vilvorde est au N.-E., à plus d'un kilomètre de là. Ces levées se dessinent assez nettement sur la carte. Le vieux chemin de Coninxloo passe dans le voisinage. C'est même là qu'il présente un encaissement remarquable (note personnelle : le hameau de Koningsloo — orthographe actuelle — est situé, à vol d'oiseau, à très courte distance de la limite du territoire de la commune d'Evere. Des vestiges d'une voie romaine, d'ordre secondaire, y ont été découverts et il n'est pas exclu que celle-ci rejoignait le « diverticulum » d'Evere), qui m'a fait songer plus d'une fois à son ancienneté et, par suite, à celle de l'espèce de retranchement dont il s'agit. La route et les levées sont-elles du même âge ? Question ardue au sujet de laquelle il est difficile de se prononcer ».

L'auteur, approfondissant la connaissance de l'endroit, acquiert la conviction que les levées précitées ne peuvent avoir appartenu qu'à un oppidum ou plutôt d'oppidule (3) des Nerviens. Des Nerviens, parce qu'il est généralement établi que, dans le Brabant actuel, les limites de ce peuple s'étendaient à l'est, jusqu'à la Dyle, au nord jusqu'au Démer, à l'ouest jusqu'à l'Escaut (Flandre), tenant compte qu'il faut installer dans ce territoire les cinq tribus assujetties à sa puissance : Centrones, Grudii, etc.

Quoi qu'il en soit, la forme inégale de ces levées, où l'on reconnaît, à n'en pouvoir douter, la main de l'homme ; la circonstance qu'un chemin très profond forme à leur partie

(3) Oppides : agglomération d'habitations beaucoup plus considérable que celle des villages (vici). César établit une nette différence à ce sujet.

septentrionale une sorte de vallum ; l'étude comparative avec d'autres vestiges de ce genre ; leur situation dans un endroit si favorable, où s'est formée dans la suite une ville assez importante : tout cela donne la conviction que nous sommes ici en présence d'un emplacement qui existait et qui était occupé avant l'invasion de Jules César. L'oppidule situé à proximité de Vilvorde n'avait qu'une superficie de 12 Ha environ. Aucun événement militaire des temps modernes n'est cité qui aurait pu justifier pareil travail, lequel du reste possède un caractère particulier. Un seul fait à relever : Edouard III d'Angleterre, à la tête d'une nombreuse armée, séjourna aux environs de Vilvorde de juillet à septembre 1339, mais ses troupes logèrent en partie dans la ville, en partie, sous des tentes, dans les prairies voisines.

Le percement du canal de Bruxelles à Willebroeck est également étranger aux vestiges qui nous occupent. César dit formellement que les Nerviens avaient des villes, la chose a été admise par les archéologues. On peut toutefois tenir pour exacte l'opinion de Des Roches (« Histoire ancienne des Pays-Bas ») quand il dit que : les Belges ne furent pas les premiers habitants des Pays-Bas (Autrichiens) et qu'ils n'y fixèrent leur demeure qu'après en avoir chassé les Celtes qui les occupait avant eux. Tout cela, ajoute-t-il, nous donne l'idée d'une antiquité reculée, peut-être égale à celle de Rome. Opinion hardie, pourtant qu'a-t-elle de surprenant si l'on songe que cinq mille ans avant notre ère la vallée du Nil et celle du Tigre et de l'Euphrate étaient déjà en possession d'une civilisation relativement avancée.

Pour ne parler que des Nerviens, leur savoir faire dans ce genre de travaux agrestes est attesté par César lui-même. Il suffit de songer à l'immense circonvallation qu'en moins de trois heures, avec l'aide de leurs alliés (Eburons et Aduatiques), ils élevèrent autour des camps d'hiver (castrum stativum) de Q. Cicéron. Plus on considère la fécondité d'une grande partie du sol et des beaux pâturages, plus on arrive à être persuadé que la population attaquée par César devait être agricole. Il est à supposer qu'il existait déjà des exploitations rurales isolées, de véritables fermes.

Cette idée se présente quand on examine la situation de certaines de nos grandes fermes actuelles. En tous cas on a retrouvé aux abords de quelques unes d'entre elles des tuiles

romaines et d'autres débris de ce genre (note personnelle : comme repris plus haut, ce texte date de 1857 — il n'en est pas moins vrai que la dernière idée exprimée pouvait encore être facilement vérifiée pour le territoire de la commune d'Evere il y a une vingtaine d'années, et il y subsiste toujours à l'heure actuelle, le long des rues les plus anciennes — voir plus haut — des vestiges d'anciennes fermes, qui connaissent une autre appropriation, mais dont les matériaux de construction, le style et l'emplacement caractéristique permettent de rejoindre l'auteur dans cette considération) ».

Nous ne poursuivrons pas plus loin cette citation, mais nous la compléterons en rappelant que, déjà, Pythéas de Marseille, qui visita les côtes de ces régions près de trois siècles avant César, en représente les habitants comme adonnés à une certaine agriculture ; ils avaient des habitations fixes et, parfois, des granges où ils battaient et serraient le blé. César, lorsqu'il décrit le pays des Nerviens parle des haies qui entouraient leurs propriétés et qui étaient tellement épaisses que non seulement on ne pouvait pas y passer, mais que la vue même ne pouvait y pénétrer.

C'est à dessein que nous avons cité l'opinion de différents auteurs. Il s'agit là de chercheurs qui se sont formés une opinion après dépouillement des textes anciens (le fait n'est plus tellement courant de nos jours). Parfois ces avis paraissent assez divergents, mais en réalité, et pour ce qui concerne le territoire de la commune d'Evere, ils se rejoignent et constituent la synthèse de ce que nous exprimions plus haut (voir, notamment, aspect ancien de la commune — début du chapitre VII). En résumé, il nous paraît assez plausible que cette « région du nord de leur pays » citée par César et dans laquelle se sont réfugiées les familles Nerviennes à son approche, peut fort bien s'être située dans la région d'Evere, entr'autres, et elle était, probablement, occupée par les Centrones. Il est, en effet, normal que, tout en cherchant à se mettre à l'abri par des obstacles naturels (bois, marécages), elles ne se soient pas trop éloignées de centres de cultures (pour autant qu'il en existaient à cette époque) et de pâturages, aspects physiques qu'à dû présenter le territoire de la commune d'Evere.

M. E. G. DESSART.

NOS BÉGUINAGES

P ARMI les trésors d'art que nous a légués le passé, nos béguinages ont une part toute spéciale. En effet, d'autres pays possèdent, comme nous, des abbayes, des cathédrales, des hôtels de ville. Par contre, nous sommes seuls, avec deux ou trois villes néerlandaises, à nous enorgueillir de ces petites cités dans les grandes.

Bon nombre de personnes, même des Belges, confondent trop souvent ces enclos poétiques avec des couvents. Ces deux espèces d'institutions, bien que d'inspiration religieuse, se différencient cependant tout à fait par l'esprit qui les anime.

On a beaucoup discuté l'origine des béguinages. Les uns en ont attribué la fondation à sainte Begge, d'autres à Lambert le Bègue, prêtre liégeois du XII^e siècle.

La thèse qui prévaut attribue la floraison des béguinages à des raisons sociales : au moyen âge, seigneurs et vilains partirent pour la Terre Sainte ; la mort en faucha beaucoup ; il resta dès lors, au Pays-Bas, des veuves et des orphelines sans appui. Dans les familles nobles, on se débarrassa élégamment des femmes en surnombre, en les reléguant dans des abbayes. Quant aux filles des classes laborieuses, le couvent ne leur réservait que le rôle ingrat de sœurs converses. On conçoit que toutes n'en aient pas eu la vocation.

Des femmes et des jeunes filles modestes, dans les villes, se sont rassemblées d'abord uniquement pour s'entraider et prier. Petit à petit, elles jugèrent plus opportun de rapprocher leurs habitations. Aidées fréquemment par les seigneurs du lieu, elles édifièrent bientôt des maisonnettes, à la périphérie des villes.

Il paraît certain que le mouvement fut spontané, progressif ; l'autorité religieuse n'intervint que plus tard pour donner

un statut et des règles à des communautés qui, en fait, existaient déjà.

Bientôt, l'importance des enclos fut telle que les béguines obtinrent l'autorisation de les entourer d'une muraille et même d'y avoir une paroisse autonome.

Plusieurs béguinages furent détruits au cours des temps ; les Gueux les saccagèrent ; la Révolution française les ferma



Malines. Entrée de la rue des Huit-Béatitudes.

(Cliché Fédération touristique du Brabant.)

et dispersa les béguines, mais, vaillantes comme des abeilles, elles relevèrent chaque fois les ruines.

*
**

Chaque enclos contient, en principe, deux ou trois couvents, une infirmerie et plusieurs maisonnettes.

Nulle âme sensible ne peut rester indifférente au charme simple des béguinages, mais pour bien les apprécier, il faut en connaître, non seulement les origines, mais aussi la structure et les règles.

Nés au XII^e et XIII^e siècles, ils évoluent en même temps que nos communes. Ils en adoptent l'organisation ; c'est ainsi que la communauté est régie par un conseil très pareil aux

conseils communaux. Les membres de cette assemblée sont élus par les béguines. On y voit siéger la supérieure appelée « la grande dame », une sous-supérieure et plusieurs conseillères. Le Conseil se réunit exclusivement sur convocation de la grande dame.

Les règles n'ont guère varié depuis quelque six-cents ans.

Pour entrer au béguinage, il faut avoir au moins dix-huit ans et accepter de passer plusieurs années dans un des couvents situés dans l'enclos (la durée de ce stage varie d'une



La chambre de la « Grande Dame » au Béguinage d'Anderlecht.

(Cliché Fédération touristique du Brabant.)

communauté à l'autre, car si l'ensemble des règles est similaire, chaque béguinage constitue cependant une communauté autonome).

Après ce noviciat, la béguine est autorisée à vivre dans une des jolies maisons à croisillons clairs.

Les béguines font vœu de chasteté et d'obéissance, mais elles ne font pas vœu de pauvreté, c'est-à-dire qu'elles gèrent chacune soit leurs modestes revenus, soit le produit de leur

travail (lingerie broderie, etc.). C'est là un des traits essentiels qui les différencient des religieuses ; ces dernières font partie intégrante du couvent et ne peuvent plus rien posséder en propre.

Autre différence importante : même aux époques les plus strictes, les béguines n'ont jamais fait de vœux perpétuels ; leurs engagements ne valent que pour la durée de leur séjour dans l'enclos ; elles peuvent le quitter librement, sans être parjures.

Nous croyons piquant de citer quelques clauses d'un règlement béguinal, qui nous ont paru particulièrement savoureuses :

- Défense d'user de tapis et de papiers peints dans les maisons ;
- Les différends éventuels sont portés devant la Grande Dame (malgré les vœux d'obéissance, il y a peut-être parfois quelques colloques véhéments entre ces dames) ;
- Défense de recevoir un homme, même en cas de maladie grave ;
- Défense de recevoir à souper ou de souper en ville ;

La règle prévoit que les béguines peuvent disposer de 15 jours de congé par an, pour se rendre dans leur famille, mais elle ajoute :

- Pendant la saison d'été, il est défendu de se rendre aux stations balnéaires.

*

A l'heure où tant de souvenirs s'effritent autour de nous, où le bruit irrite nos nerfs, est-il plus jolis coins de recueillement que ces béguinages sortis presque intacts du passé ?

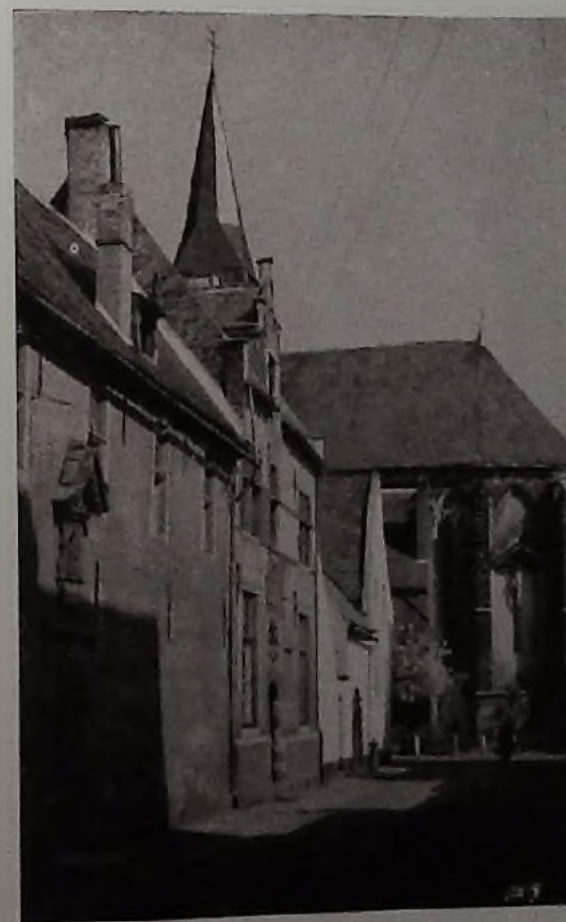
Les Flandres, Anvers, le Limbourg en possèdent de fort beaux. Mais le Brabant aussi a ses joyaux en ce domaine :

Diest, avec son gracieux portail, son église où la pierre blanche alterne avec la pierre ferrugineuse du pays, créant ainsi une décoration naturelle fort heureuse ; Diest, avec la maison de la Grande Dame et les ruelles au pavés inégaux.

Aerschot possède encore aussi de beaux vestiges.

Louvain, pour lequel M. Joseph Delmelle, récemment, a

lancé un appel émouvant (1). La Dyle traverse la petite cité ; dès que renaît le printemps, des lilas et des giroflées se mirent dans l'eau qui court et jase. Le vieux mur de clôture penche par-ci, se redresse par-là ; on se demande par quel miracle il tient debout.



Diest. — Maison de la « Grande Dame »
(Cliché Fédération touristique du Brabant.)

Overysse. Il ne reste du béguinage qu'une chapelle et le nom d'une place.

Anderlecht : le plus petit et le plus délicieux de nos béguinages. Là, comme en maints autres endroits, les blanches

(1) « Revue du Touring Club. »

cornettes ont disparu, mais une administration communale compréhensive a transformé l'enclos en musée. La Maison d'Erasmus est toute proche. Il fait bon s'arrêter près du vieux puits pour goûter quelques instants d'une paix ineffable que troublent seuls, parfois, les sons d'une vieille boîte à musique



Béguinage de Louvain : le calvaire et l'église.
(Cliché Fédération touristique du Brabant.)

ou la cloche de l'église qui pendant tant d'années, régla l'existence des béguines.

*

Hélas ! de plus en plus, les béguinages sont livrés à des locataires laïcs. Evolution inéluctable : ils sont nés de nécessités sociales qui n'existent plus à l'heure actuelle où les femmes seules sont arrivées à occuper, par leur travail et leur émancipation, une place normale dans la société.

Et pourtant, on ne peut se résigner à voir disparaître ainsi un des aspects les plus poétiques de notre patrie. Alfred Rodenbach les a chantés avec tant de ferveur.

Il ne suffit pas même de réparer les maisons, de les tenir debout. Pour que les béguinages conservent leur charme, il y



Diest, avec son gracieux portail.
(Cliché Fédération touristique du Brabant.)

faut l'atmosphère, le calme infini des grandes cours tranquilles. Or, plus rien de cela n'existe, dès que l'on attribue ces habitations à des ménages : les radios hurlent, les enfants emplissent l'air de leurs cris et de leurs jeux ; on fait aux

façades des transformations qui les dénaturent irrémédiablement.

Peut-être est-il temps encore de sauver l'essentiel. Diverses solutions peuvent, nous semble-t-il, être envisagées. A Bruges, on a peuplé de religieuses le plus célèbre de nos béguinages. D'autre part, certaines demeures sont louées à des dames âgées. Cet exemple ne pourrait-il être suivi ?

En Brabant, tout spécialement, il ne reste guère de béguines (quatre ou cinq à Louvain), mais ne pourrait-on, si l'on ne peut y placer des religieuses, tout au moins y loger des dames âgées aux revenus modestes ? Elles s'accommoderaient sans doute fort bien de ces charmants refuges. Les béguinages ainsi s'apparenteraient aux « godshuizen » de Bruges, où tant de pauvres vieilles finissent paisiblement leur existence.

Si l'on optait pour cette solution, on rendrait aux béguinages — sinon leurs buts religieux — du moins une partie de leur rôle social primitif.

Quelle que soit la solution choisie, il faut que l'on sauve nos béguinages ; le temps presse si l'on ne veut se trouver devant l'irréremédiable.

YVONNE DU JACQUIER,

*Archiviste
de la Commune de
Saint-Josse-ten-Noode.*

LE SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES
ET FOLKLORIQUES EST A VOTRE ENTIÈRE
DISPOSITION.

Aidez-le en renouvelant dès à présent votre abonnement au « Folklore Brabançon » et en lui procurant de nouveaux lecteurs.

La fête des pèlerins à Marbisoux et Marbais



N 1947-48, j'ai procédé à des enquêtes dans une trentaine de localités situées aux confins des provinces de Brabant, Namur et Hainaut, où existe encore, ou a existé, une intéressante coutume. Il s'agit, selon l'expression consacrée partout, de « faire les pèlerins », c'est-à-dire de se réunir en groupe, ordinairement le lundi de la fête paroissiale, parfois le samedi, et de se rendre chez l'habitant pour y recevoir des légumes, des fruits ou autres choses.

Dans certaines communes, ceux qui procèdent à cette collecte ont un costume spécial ; mais le plus souvent, ils se contentent de s'affubler de défroques qui forment les plus bigarrés des travestissements.

Parfois, aussi, le nombre des participants est limité à douze ; mais, en règle générale, n'importe qui peut faire partie du groupe.

Quand la tournée est terminée, on procède à la « vente du bien d'autrui » ; celle-ci a lieu, ordinairement, aux enchères. C'est alors, qu'en de nombreux endroits, l'un des « frères » (1) meurt subitement sans cause apparente. Aussitôt, ses compagnons l'entourent et s'efforcent de le ramener à la vie, ce qui

(1) Entre-eux, les pèlerins s'appellent « frères ».

finir par se produire (2). Une danse générale termine cette partie de plaisir.

Cette importante étude était terminée et devait paraître dans le « Folklore Brabançon ». Deux clichés étaient déjà prêts. Malheureusement, cette excellente revue a cessé d'exister le 1^{er} janvier 1951. (N.D.L.R. : La revue a reparu depuis le 1-1-1956.)

Les « Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne » ont été



Marbais, vers 1900. — Confrérie des pèlerins de Saint-Jacques.

(2) Une coutume semblable existe à Arles-sur-Tech (France). Un homme, déguisé en ours, après avoir frappé avec une longue baguette flexible, quatre acteurs masqués, couchés par terre, se sauve dans une ruelle, se fait poursuivre et, subitement, quand on tire un coup de fusil, se laisse tomber mort. Quatre hommes le ramassent, le rapportent sur la Grand-Place et l'assoient sur une chaise. Aussitôt il ressuscite. (Arnold Van Gemep, *Manuel de Folklore français contemporain*, tome premier, volume III, Paris, 1947, page 909.)

heureuses de publier mon travail dans leur tome n° 81-84 de 1956, pp. 257 à 304.

Malheureusement, les deux clichés en question n'ont pu être utilisés, étant donné la différence de justification.

Comme ces documents présentent un grand intérêt, nous avons cru utile de les reproduire, d'autant plus que la photo de Marbais nous montre le costume et le drapeau des anciens « pèlerins » de cette localité.

Ce drapeau, sur lequel figurait la mention : *Marbais-Confrérie des pèlerins de Saint-Jacques, 1886*, n'existe plus. Il était déposé au local de la Confrérie. A la mort du tenancier de cet établissement c'est une de ses filles qui en a eu la garde ; mais lorsqu'elle quitta Marbais, en 1920, pour aller habiter en France, elle confia le drapeau aux religieuses de Marbais, lesquelles ont cru bon de faire disparaître les inscriptions susdites, pour ne laisser subsister que la partie centrale représentant saint Jacques ; elles en ont fait ainsi une petite bannière qui existe encore et qui est portée aux processions.

L'ancien costume traditionnel, semblable à celui de Marbisoux, a été délaissé après la guerre 1914-18 et les participants revêtent, maintenant, des tenues fantaisistes.

Jadis, le nombre des pèlerins était fixé à douze. Actuellement, il n'y a plus de limite au recrutement et le caractère primitif de la coutume a disparu.

Sur la partie avant de la photo, se trouvent des membres protecteurs de la confrérie et des enfants.

A Marbisoux, le nombre des pèlerins est limité à douze. Après la guerre 1914-18, l'un d'eux, qui était maçon, alla travailler en France et finit par s'y marier. Il continuait, cependant, à faire partie de la Confrérie Saint-Roch de Marbisoux. Comme, en général, il ne revenait au pays qu'une fois par an, lors de la fête paroissiale, on confia au fils du président, certaines fonctions qui auraient dû être assurées par l'absent. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'en 1930 on décida de photographier le groupe, chose qui ne se produisait que rarement, on estima que ce remplaçant bénévole, bien que n'étant pas effectif, figurerait sur la photo. C'est ainsi qu'il y a treize pèlerins costumés.

Pour la circonstance, ce treizième (3) emprunta la tenue

(3) Sur la photo, ce treizième se trouve en face de la fenêtre, deuxième rangée.

numéro deux de l'un des douze, et le bâton du porte-drapeau. Il est bon de noter que chaque pèlerin possède deux tenues : l'une qui n'est utilisée que lors des processions, lorsqu'ils portent la statue de saint Roch, et l'autre qu'ils revêtent le lundi de la fête paroissiale pour effectuer la quête alimentaire dans la bourgade.



Marbaisoux — Confrérie Saint-Roch : 1930.

La tenue numéro un consiste en un pantalon blanc avec galon noir sur le côté, une blouse noire avec pèlerine garnie d'une frange dorée, une ceinture également dorée, un chapeau rond, à bord plat, semblable à celui des prêtres. En outre, ils tiennent en main, un bâton rond ayant 1 m 40 de longueur et

3 cm de diamètre, surmonté d'une boule allongée, en bois, longue de 13 cm ; un tenon permet de la fixer dans une mortaise pratiquée dans le bâton. Cette boule est peinte en blanc, tandis que le bâton l'est en noir.

La tenue numéro deux est identique à la première, sauf que la ceinture et les franges de la pèlerine sont blanches.

Ce costume semble n'avoir jamais varié depuis la création de la confrérie.

Jules VANDEREUSE (1)

Membre
de la Commission Royale Belge
de Folklore.



LE SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES
ET FOLKLORIQUES EST A VOTRE ENTIÈRE
DISPOSITION.

Aidez-le en renouvelant dès à présent votre abon-
nement au « *Folklore Brabançon* » et en lui procurant
de nouveaux lecteurs.

NOS MIETTES

LE XXXVII^e CONGRES DE
LA FEDERATION
HISTORIQUE ET
ARCHEOLOGIQUE
DE BELGIQUE

Le XXXVII^e Congrès de la Fédération Historique et Archéologique de Belgique a recueilli près de 400 adhésions et une centaine de communications qui étoffèrent le programme de 15 sections.

Les travaux du Congrès se sont déroulés aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire du dimanche 24 au vendredi 29 août.

Le Congrès comptera en outre différentes excursions.

A Malines, où il fut reçu officiellement par le Bourgmestre M. Spinoy, on y visita l'exposition consacrée à Marguerite d'Autriche et à sa cour. Des explications y furent données par M. l'Archiviste De Roo ainsi que par M. Jansen, Conservateur-adjoint des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Les congressistes furent invités à un concert de carillon et à un film (Son et Lumière dédié à la cité de Saint-Rombaut).

A Lille, où les autorités locales offrirent le vin d'honneur et où l'on visita l'exposition Franco-Belge, sous la direction de M. l'Archiviste Général du Royaume Sabbe

et M. de Saint Aubain, Directeur des Archives du Nord. M. Rontemy, professeur à l'université de Bruxelles, y donna des explications sur divers manuscrits. Le comte J. de Borchgrave d'Altena y montra l'encensoir de Lille en soulignant les caractères mosans.

Le groupe se rendit également à Tournai pour y voir, à la halle aux draps, de magnifiques expositions temporaires consacrées à la tapisserie, à l'argenterie et aux porcelaines, mais surtout dans la cathédrale à l'art religieux. Les congressistes furent reçus et congratulés par le bourgmestre M. Hossey qui remercia le Secrétaire Général de l'intérêt qu'il porte à la Ville de Tournai et de l'aide qu'il lui a accordée. La plaquette du Hainaut fut remise au comte J. de Borchgrave d'Altena par M. Alexandre André, Président du Conseil Provincial, puis à M. Bonenfant, Président du Congrès. La visite des diverses expositions eut lieu sous la direction de M. le Juge Fourez, du Bâtonnier M. Platteau et du Chanoine Cassart. Les congressistes assistèrent au jeu « Son et Lumière ».

Ils furent reçus à Bruxelles dans la collection Stoclet et aux Musées Royaux des Beaux-Arts où les accueillit M^{lle} Janson, Conservateur en Chef. Une réception eut lieu

à l'Hôtel de Ville où les congressistes furent complimentés par M. le Bourgmestre Cooremans et guidés par M^{lle} Brunard et ses assistantes.

Les membres du Congrès furent invités à visiter l'exposition du Heysel. Le Commissaire Général du Gouvernement et la Baronne Moens de Fernig les reçurent au Belvédère dont le comte J. de Borchgrave d'Altena retraça l'histoire mouvementée. Le Belvédère étant une des réussites de nos architectes et de nos décorateurs de l'époque néo-classique intéressa plus particulièrement ceux qui le visitèrent ce jour-là.

Le Congrès fut accueilli également au Palais Provincial par M. le Gouverneur de Neef accompagné des membres du Conseil Provincial, de M. le Greffier Kestelin et de M. Duwaerts, Directeur du Service des Recherches Historiques et Folkloriques qui avait bien voulu s'occuper de cette belle réception.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt des communications entendues et en particulier, des séances d'ouverture et de clôture où prirent la parole MM. Van Werveke, Professeur à l'Université de Gand et Bonenfant, Président du Congrès, M. Jansen, Conservateur-adjoint des Musées Royaux d'Art et d'Histoire et le Chanoine Ruysschaert, Bibliothécaire à la Bibliothèque du Vatican.

Deux recueils contenant des résumés des communications furent remis aux congressistes. Il y a là déjà une mine de renseignements, des publications plus étendues sont en préparation.

Le Congrès fut prolongé par un concert de musique ancienne aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, concert offert par l'I.N.R. et orga-

nisé par M. le Professeur Wangermee et commenté par M. Vander Linden, Conservateur de la Bibliothèque du Conservatoire; une visite aux Trésors de la Bibliothèque Royale sous la direction de M. L. Lebeer; et deux grandes excursions:

A Liège, où l'on admira l'exposition « Trois Millénaires d'Art vernier » sous la direction de M. Philippe, Conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg, de M^{lle} Berryer, Conservateur-adjoint des Musées Royaux d'Art et d'Histoire et de M. Fettiweis. Des réceptions marquèrent cette journée, à Liège à l'Hôtel de Ville, au château de Hex dont les congressistes admirèrent les trésors d'art sous la conduite de la Comtesse d'Ansembourg et du Secrétaire Général.

La journée s'acheva à Tongres, où l'on assista à l'inauguration des nouvelles salles du musée gallo-romain et à une exposition dédiée à Rome et au passé d'une ville des plus anciennes de notre pays. Là encore, les congressistes furent reçus somptueusement par la Province du Limbourg et son Gouverneur M. Roppe, assisté de M. le Greffier van Bockrijk.

Un concert de musique termina cette belle journée.

Le dimanche 31 août fut réservé aux visites de Gand et de Bruges. A Gand, l'on vit « L'Age d'or des grandes cités » sous la direction de M. Eeckhout et à Bruges les « Tableaux Flamands venus d'Espagne » sous la conduite de M. Janssens de Bisthoven. La ville de Bruges reçut également les congressistes et les congratula par la voix de l'échevin M. Kervyn de Marcke ten Driessche.

Faut-il ajouter qu'au cours de ces huit jours bien remplis, les

congressistes se rencontrèrent deux fois à un déjeuner en l'honneur du Vicomte Terlinden dont on fêta il y a peu les 80 ans et à l'occasion d'un banquet.

Au cours du Congrès, M. Bonenfant prit souvent la parole pour remercier en termes choisis et particulièrement heureux tous ceux qui contribuèrent au succès de ces journées si bien remplies. Il en remercia le secrétaire général qui reporta sur ses collaborateurs les éloges reçus.

RUE GEORGES-L. MATHEUS

La rue Zérézo, artère située à proximité de la gare du Nord à Bruxelles, va changer de nom. Elle s'appellera désormais « rue Georges L. Matheus ».

Ainsi en a décidé le collège communal de Saint-Josse-ten-Noode.

L'appellation « rue Zérézo », ont estimé les autorités communales, a un sens péjoratif, attribué de longue date à cette artère.

La nouvelle dénomination évoque la mémoire d'un ancien habitant de Saint-Josse-ten-Noode, héros de la Résistance, qui fut fusillé par l'occupant, le 22 avril 1943.

Une fois de plus nous protestons contre le changement de dénomination des rues. C'est parfait d'honorer la mémoire d'un résistant, mais, il y aurait certainement d'autres moyens.

LES MEMOIRES DE JEF LAMBIC

L'œuvre folklorique de Robert Desart comprend déjà deux volumes, devenus fort rares : « Les

Impasses de Bruxelles » et « Les Vieux Estaminets ». Aujourd'hui un nouvel ouvrage sort de presse, et les amateurs qui, à la lecture des œuvres précédentes, avaient été séduits par la simplicité et par la précision du texte et des dessins, auront cette fois encore une surprise extrêmement agréable.

En effet, Robert Desart ne s'en est plus tenu à la description purement imagée du passé. Il a tenté de reconstituer non seulement la forme des choses mais leur amie.

Ayant passé de nombreuses années à dessiner avec un soin pieux les vestiges d'une époque récente mais plus mal connue actuellement que la Préhistoire, il s'est dit qu'il n'était pas suffisant de montrer aux générations futures le cadre dans lequel avaient vécu les générations passées ; et qu'il convenait de faire revivre, en ce cadre, les acteurs ! Charge redoutable, qui peut mener parfois le folkloriste et l'historien dans les insignifiantes prairies de l'imagination pure !

Mais Robert Desart a évité parfaitement les embûches du genre. Fils du peuple, ayant gardé le contact avec tous les braves gens qui formaient la clientèle très curieuse et très intéressante des estaminets — folkloriquement parlant — il a recueilli les traditions, noté les anecdotes, rassemblé surtout les détails les plus curieux sur la fabrication et la consommation du lambic, du faro et des anciennes bières belges. Il a consulté des centaines de brochures anciennes, vérifié les faits, interrogé les « anciens ». Bref, il a travaillé en folkloriste plus qu'en poète. Et l'ouvrage qu'il présente aujourd'hui sous le nom pittoresque : « Mémoires de Jef Lambic » est digne, non seulement, de figurer dans

son œuvre, mais aussi, dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent à la résurrection du passé.

Il ne s'agit donc pas d'un roman, d'un ouvrage d'imagination, mais bien au contraire d'un trésor de faits, de détails authentiques, auxquels un talent savoureux a donné le fourmillement de la vie. Jef Lambic, fils de brasseur, promène le lecteur tout au long de sa paisible et longue existence de buveur de bière, qui s'étend de 1860 à 1914, environ, pour la masse principale des détails.

Les « Mémoires de Jef Lambic » sont assurément une réussite originale dans l'art si difficile du « Folklore Vivant ».

Tout en constituant une œuvre complète, cet ouvrage est la suite indispensable du tome si recherché des « Vieux Estaminets ».

Les souscriptions ne peuvent se faire que par virement au Compte de Chèques Postaux des Editions « La Technique Belge », numéro 623.53, avenue Charles Woeste, 217, Jette-Bruxelles ou à Robert DESART, n° 3104.43, route de Bruxelles, 6, à Grimbergen, ce mode de paiement constituant reçu pour les souscripteurs. Prix du livre : 200 francs. Pour les abonnés au « Folklore Brabançon » : 180 francs.

UN PRIX BIEN MERITE

La ville de Rio de Janeiro a institué un prix avec médaille d'or, destiné à récompenser soit un Brésilien ayant produit une œuvre importante sur le folklore de son pays, soit un étranger dont l'œuvre folklorique présente un intérêt général incontestable.

Elle vient d'accorder cette distinction pour 1958 à notre

compatriote M. Albert Marinus, directeur honoraire du Service de recherches historiques et folkloriques du Brabant, vice-président de la Commission internationale des arts et traditions populaires de l'UNESCO.

PRIX LITTERAIRES

À l'issue du concours pour l'attribution des prix du Brabant, qui était réservé cette année à la prose, la députation permanente, entérinant les avis du jury présidé par M. E. Spaelant, a accordé le prix de littérature française à M. Pierre DEMEUSE, pour son roman « La Fille de Minuit ».

Le lauréat, né en 1909, à Ans, et domicilié actuellement à Forest, est journaliste. La « Fille de Minuit » est le récit des amours d'une jeune fille de Laponie, avec, comme toile de fond, la vie rude des habitants de l'extrême nord de la Scandinavie. C'est une œuvre saine, aux accents humains, une histoire très simple que termine cependant un drame inattendu. Le style de Pierre Demeuse, sans recherche d'ornementation, fait de la « Fille de Minuit » un livre attachant qui ne tarde pas à captiver l'attention de ses lecteurs.

Pour la littérature flamande, le prix du Brabant a été accordé à M. Bernard Kemp pour son œuvre « Het Laatste Spel ».

Sur proposition de la commission provinciale de littérature la députation permanente a accordé des primes aux écrivains : MM. Florent Raes, Lucien Marchal, Gilbert Degroote, Jozef Van Hoorck et Rudi Van Vlaenderen.

De plus une somme de 25 mille fr. a été consacrée à l'encouragement de diverses revues littéraires.

REVUES BELGES

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE.

N° 103 — Septembre-octobre 1958.

Le Vieux Liège et la Défense des Monuments et des Sites, Plaidoyer en faveur des monuments et des sites anciens. Comptes-rendus de visites effectuées à Avernas-le-Bauduin en Hesbaye — l'abbaye de Clervaux — la ville d'Ettelbruck — le fourneau Saint-Michel.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE.

N° 104 — Novembre-décembre 1958.

Le Conseil supérieur des Réserves naturelles. Institution depuis 1957 de ce Conseil. Ses statuts — Commentaires à ce sujet par A. Tulippe.

Le reste de ce bulletin est consacré à la vie de l'association.

LE THYRSE.

Soixantième année — n° 10 — Octobre 1958. — Revue d'art et de littérature.

LE THYRSE.

In memoriam Jean Marie Culot, par Léopold Rosy.

La bibliographie des écrivains français de Belgique établie par Jean-Marie Culot, par Raymond Massart.

L'absence de bibliographie littéraire belge s'est toujours fait sentir. Le dernier tome de la « Bibliographie Nationale » s'arrête à 1880. Or l'année 1880 est précisément celle où commence la renaissance des lettres belges. C'est alors que naquit la revue qui devait devenir « La jeune Belgique ».

Dans les bibliographies françaises parues ultérieurement la place réservée aux auteurs belges est infime, aussi l'ouvrage

de Jean-Marie Culot est-il vraiment le bienvenu. Le tome paru à ce jour s'arrête à O.G. Destree. Dans son introduction l'auteur explique la raison du classement chronologique qu'il a adopté. Malheureusement, la publication de la suite de cette « Bibliographie » est interrompue par le décès inopiné de Jean-Marie Culot. Souhaitons que malgré tout, elle puisse se continuer.

In memoriam Roger Martin du Gard, par Joseph Delmelle.

« Pour l'amour du feu », quelques poésies d'André Schmitz.

Olympe Gilbart, par Marcel l'Espinou. Biographie de la longue vie si bien remplie de l'Échevin des Beaux-Arts et Premier Échevin de Liège. Cet article est aussi un fervent hommage posthume.

Révolte aux Enfers, par Frank Dorsey. Conte humoristique relatant un vol mystérieux perpétré au Centre de Recherche nucléaire de Oakridge (U.S.A.).

La chanson d'Adam, poésies de Raymond Deschamps.

L'ami des enfants, par Martin J. Prenscha.

Poèmes, de Myriam Le Mayeur.

Rainer Maria Rilke, poète de nulle part, par Louis Dulrau. Étude très pensive de la vie et de l'œuvre de cet auteur allemand.

Moi, poésie de Raymond Quinot.

Le Magicien, par Emma Lanihotté. Louange de James Ensor, augmentée de quelques petites anecdotes vécues par l'auteur, avec James Ensor comme personnage principal.

Mémoires d'un chasseur, par Armand Lejeune. Étude bibliographique d'un ouvrage d'Adrien de Premorel qui s'intitule « Du fusil à la plume, mémoire d'un chasseur ». Armand Lejeune nous en donne une excellente critique.

Fantômes de Georges Linze, par Jean

LE FOLKLORE BRABANÇON

Drève. Étude et critique du nouveau roman de Georges Linze.

L'air sauglant de la Paix, par Camille Fabry. Critique du poème intitulé « Notre Paix ».

Une poésie du terroir, par Flavien Ranno. Marcel Hennart nous parle des chansons et des poésies malgaches.

Lettres romandes, par Paul Bay. Paul Bay commente pour nous un ouvrage qu'il juge de peu de valeur, écrit par Claude Cariguel et qui porte comme titre simplement la lettre « S ».

Le son de cloche est tout autre d'une chronique de Jean Charles Chessex parue dans le « Bayou », et qui nous conte l'émerveillement provoqué par le Lennen et ses environs dans l'esprit d'un latiniste américain.

La vie de Toulouse Lautrec, par Henri Peruchot. Ouvrage commenté par Robert Montal.

Les souvenirs d'un colin volant par Joseph Simonnet. Deux livres récemment sortis de presse et commentés par Jean Drève.

Courrier de France.

Georges Lecante nous a quitté, par Maurice Haloché. Biographie et éloge mortuaire de cet écrivain français, qui fut à la fois journaliste, romancier, auteur de pièces de théâtre et chroniqueur d'art et qui fut aussi académicien.

N° 11 — IV^e série — 1^{er} novembre 1958.

Le prix « Frans de Wever 1958 ». Le prix « Frans de Wever 1958 » (prose) a été attribué et remis le 25 octobre à Mlle Marie-Antoinette Wauters dite Moenneux pour son œuvre : « Le roi du fer » et ses deux nouvelles « La rue » et « Un peu d'éternité ».

Quelques poésies de Jacqueline Laenen.

Couleurs, formes et sons, poèmes d'Elza D'Hondt.

Quelques petits poèmes en prose de Marcel Hennart.

Brise-James — de Guy Trezel.

Trois poèmes : Première — Village —

Hervé Bazin de l'Académie Goncourt, par Joseph Delmelle. Biographie de Hervé Bazin et résumé de la correspondance échangée entre ces deux écrivains.

Un humoriste, roman de Maurice Tournelle, par Gustave Van Welkenhuyzen. Compte-rendu et commentaire sur ce roman humoristique.

Rainer Maria Rilke, poète de nulle part, par Louis Dulrau. Suite et fin.

Trois poètes souriants : Philippe Delaby, Christian de Miemandre, Jean Du-neux, par Armand Bernier.

Dans l'Alpille d'Or par Marianne Stoumon, par Jean Drève. Cet ouvrage est le premier d'un recueil qui en groupe dix et comme presque tous ceux qui ont chanté la Province, Marianne Stoumon le fait à la perfection. Elle nous fait retrouver ses odeurs, sa lumière et nous apporte aussi des airs de flûte et des sonnailleries de troupeaux.

LA REVUE NATIONALE.

N° 301 — Septembre 1958.

Le Canada et nous, par Joseph Delmelle.

Le souvenir de Louis Hennequin. Biographie commentée, surtout au point de vue de ses activités professionnelles, de ce grand missionnaire belge né à Ath en avril 1640. Récits de ses nombreux voyages à travers le Canada, les chutes du Niagara qu'il est le premier à décrire ; la découverte du Mississippi dont il descend le cours jusqu'à l'embouchure étant ainsi le premier à traverser les E.-U. dans le sens nord-sud. On doit à Louis Hennequin une « Description de la Louisiane », et d'autres relations de voyage qui fourmillent de renseignements géographiques très intéressants.

Canadiens venus de Belgique. L'amitié qui unit la Belgique et le Canada existe depuis le début de notre siècle. Parmi les plus de 4.000 Belges qui vivent au Canada et dont 2.000 ont pris la nationalité canadienne, il en est de nombreux qui s'y sont illustrés. Parmi ceux-là, il nous faut citer Henri Laureys, le père Charles De Koninck.

Il y eut la guerre... Trois semaines après l'invasion allemande, une mission belge se rendit au Canada. Elle était composée du Ministre d'État de Sadeleir, de MM. Hymans et Vandervelde, ainsi que du Comte L. de Lichtervelde. Elle y reçut un accueil enthousiaste.

Similitudes, influences, échanges. Le Canada est ainsi un pays bilingue tout comme la Belgique. Les deux langues nationales sont l'anglais et le français, mais c'est l'anglais que la plupart des Canadiens emploient. Il va de soi que c'est avec le Canada français que nos relations culturelles sont

les plus étroites. La similitude des conditions d'existence, des littératures françaises du Canada, de la Belgique et de la Suisse ont même suscité l'idée de créer une « trinité littéraire » ayant pour but de promouvoir le développement et la diffusion de la langue française. Malheureusement, jusqu'à présent ce projet n'a pas encore été réalisé. Parmi d'autres similitudes, il nous faut citer le fait que les écrivains canadiens tout comme les écrivains belges pratiquent le régionalisme.

Certains de nos auteurs ont trouvé de fervents admirateurs parmi les Canadiens, mais la réciprocité est vraie aussi.

Une femme belge dans la forêt canadienne. Anne Guyot de Mishaegen Cogels fut la seule femme « trappeur » dans le Grand Nord canadien. Elle maniait aussi facilement la plume que la carabine et a raconté ses aventures cynégétiques dans plusieurs de ses ouvrages dont il nous faut citer : « Souvenirs de chasse dans le Québec et le Maine » — « Mushu. Un hiver au Pays Creé » — « Trappeur blanc » — « Dans la forêt canadienne » et « Nouvelles du Nord ». Ces ouvrages nous permettent de lier étroitement connaissance avec les trappeurs blancs et indiens du Nord du Canada et avec les paysages sévères et désolés dans lesquels ils vivent.

La seconde guerre mondiale. Au cours des années 1940-1945 le Canada et la Belgique devaient se retrouver côte à côte face au même ennemi. Ce sont ses marins et les nôtres qui fournissaient les escortes des convois traversant l'Atlantique.

Blankenberghe et plusieurs autres villes furent délivrées par les Canadiens au premier rang desquels il faut mentionner les « Manitoba Dragoons ».

De multiples passerelles. La participation canadienne à l'Exposition de Bruxelles 1958. Le Théâtre du Nouveau Monde de Montréal vint donner plusieurs représentations au Théâtre Royal du Parc. Plusieurs peintres canadiens exposèrent leurs œuvres au Palais des Beaux-Arts. Il nous reste à souhaiter que les contacts se multiplient entre le Canada et la Belgique.

Canada français, par Emile Pommier. Le pavillon du Canada à notre Exposition. Malgré les figures sur l'écu et la bannière du Canada, la langue française n'y est pas beaucoup parlée, mais

pendant la communauté française est en pleine expansion et celle-ci est encouragée et soutenue par une vie culturelle et un enseignement excellent.

Allons où le bonheur. Relation de la découverte du Canada par le Malouin Jean Cartier et de la façon dont de nombreux autres colons le suivirent. Le 3 juillet 1608, le Saintongeois Samuel Champlain fonda Québec, aidé des Normands et des Poitevins qui l'accompagnaient. En 1627, Richelieu créait la « Compagnie des Cent associés » qui reçut le monopole du commerce des fourrures à charge pour eux de coloniser le pays. L'auteur continue à nous donner les dates marquantes dans l'histoire du Canada jusqu'à la réunion de Terre-Neuve au Canada qui se fit en 1949. Celle-ci devenant ainsi la dixième province du Canada.

Minorité française. Malgré la clause qui stipulait que les Canadiens « continueraient à être gouvernés suivant la coutume de Paris et les lois en usage dans ce pays », les Britanniques les déportèrent et provoquèrent presque l'annihilation de la population française, en même temps que leurs compatriotes affluaient au Canada.

Réaction de la population d'expression française.

« Je me souviens ». Telle est la devise du Canada français. Le souvenir français est resté vivace au Canada où un grand nombre de villes et de villages portent des noms français. De même dans la langue française parlée au Canada, on retrouve bon nombre d'expressions anciennes qui étaient courantes au XVII^e siècle.

Pro Belgica. Les soldats canadiens se sont illustrés sur notre sol au cours des deux dernières guerres mondiales et de nombreux Canadiens ont écrit leurs souvenirs. De 1916 à 1919, parut à Montréal un journal bilingue (anglais-français) destiné à mieux faire connaître la Belgique. Nos grands peintres sont représentés à la Galerie Nationale d'Ottawa, tels Rubens, Van Orley, Metsys, Memling.

Coup d'œil sur les lettres canadiennes, par Joseph Delmelle. L'auteur nous donne une excellente vue d'ensemble de la littérature et des auteurs canadiens.

Dans les plates-bandes de la philologie folklorique. Nombreuses remarques sur des expressions canadiennes qui relèvent du folklore français.

O Canada, par Armand Lejeune. La musique au Canada.

N° 302 — Octobre 1958 — Numéro spécialement consacré au Congo.

L'Afrique du Sud, le Congo et nous, par Joseph Delmelle. A travers les ouvrages de différents écrivains, tels Jean Sepulchre, Deman, Pierre Day, Van Genechten et De Bruynck, Robert Antonissen, l'auteur de cet article nous conte l'évolution et l'essor de la langue africaine qui présente des analogies avec le flamand et favorise le rapprochement du Congo belge et de l'Afrique du Sud.

La Bible au Congo, par E. M. Brackman. Après un court exposé sur les différentes races existant au Congo, l'auteur nous explique comment les événements du dernier quart du XIX^e siècle amenèrent de nombreuses tribus à essayer de se créer une langue commune. De cette façon, le Bangala et le Lingala sont devenues les langues les plus utilisées au Congo.

Cette généralisation facilita la diffusion de la Bible.

Ce n'est pas par la conquête que nous sommes au Congo, par Albert Mubagne. Contrairement à certaines autres nations européennes, notre introduction au Congo ne repose pas sur la conquête. C'est pour délivrer le Congo de la plaie de l'esclavage que nous y sommes allés et en combattant la religion musulmane par l'envoi de missionnaires catholiques et protestants. Léopold II faisait œuvre de grand civilisateur. Ceci nous amène tout naturellement à parler de l'instruction obligatoire, pour constater que malgré tout en considérant l'ensemble de la colonie, on peut dire que nous avons fait du beau travail.

L'auteur nous donne alors quelques suggestions pour faire progresser et étendre l'enseignement au Congo.

Mœurs et institutions du Ruanda-Urundi, par André Dulière. Quelques renseignements sur le peuplement, les institutions familiales, le régime foncier.

Les seigneurs de la forêt, par Sylvanus. Quelques mots sur l'architecture et l'art des Noirs du Congo belge.

Exploits du Kitwala, par Antoine Malagne. Relation de quelques méfaits des Kitwala qui imitaient médiocrement (heureusement pour nous) les Mau-Mau.

L'homme et le Congo, par Gaston Denis Perier.

REVUE NATIONALE.

30^e année. — N° 303. — Nov. 1958.

L'ORIENT ET LES ECRIVAINS BELGES.

Les Indes, l'Iran et Nous, par Joseph Delmelle. Les Indes au pluriel. Le vent dans les voiles. Relations des aventures exaltantes des marins qui, au XVIII^e siècle, vengèrent jusqu'aux Indes et qui parvinrent à y créer des colonies.

Ecrivains belges aux Indes. En 1876, un comte Goblet d'Alviella, après un voyage aux Indes, rédigea un ouvrage où il nous raconte une assemblée de radjahs à Bombay, la procession de la Dent sacrée, également à Bombay, l'illumination du Gange à Benares, etc. Un grand nombre d'auteurs belges ont également chanté les beautés de l'Inde.

Richesse des contes indiens et de la pensée Hindoue.

Séduction de la poésie persane.

Présence belge aux Indes. Après le fameux navigateur anversois Pierre Van Den Broeck, les peintres Martin van Cleve et Michel Sweert visitèrent les Indes à peu près à la même époque.

Les jésuites aux Indes.

L'œuvre de Rabindranath Tagore par Jean-Louis Van Hamme. Biographie de cet excellent poète hindou et analyse succincte de ses œuvres.

L'Hindouisme, par E. B. Brackman. Etude de la philosophie et de la religion aux Indes.

Le Pakistanais Mohamed Iqbal et son message, par André Salvien. Petite biographie de ce philosophe et poète pakistanais.

De Tabriz à Tenasserim, une tradition musicale, par Armand Lejeune. Etude comparative de la musique hindoue et iranienne.

LA VIE WALLONNE.

Nouvelle série — N° 243 — 1^{er} trimestre 1958.

Scènes hutées d'antelois, par Fernand Dierx. L'auteur donne communication d'un procès pour diffamation plaqué en 1611 pour injures et diffamation. Nous apprenons que les termes « Hollandais » et « Bourguignon » étaient, à l'époque, considérés comme injurieux.

Un moine belge connu Emile

Dethier (1849-1933), par Louis Lavoye. Biographie de ce musicien liégeois.

Les hommes mœurs à Huy au début du XVI^e siècle, par R. van der Made.

Deux poèmes du pays d'Ourthe : Glacé de Naisenx — Epilobies, par Arsène Soreil.

Notes et enquêtes. L'Association Littéraire Wallonne de Charlevoix a 50 ans. A propos d'un anniversaire — Aclot, blason populaire des Nivellois — La chapelle des morts à Colzinne — Visite de livres à Namur en 1549 — A l'enseigne des Quatre Fils Aymon.

Glossique wallonne.

LES CAHIERS DE JEAN TOUSSEUL.

13^{me} année — n° 4 — Octobre — Novembre — Décembre. Revue littéraire belge.

L'INTERMÉDIAIRE DES GENEALOGISTES.

N° 77 — Septembre 1958

Bulletin du Service de Centralisation des Etudes généalogiques et démographiques de Belgique à Bruxelles.

LE PARCHEMIN.

N° 44 — 5^{me} série — Septembre-Octobre 1958.

N° 45 — 5^{me} série — Novembre 1958.

LE PARCHEMIN.

Bulletin mensuel d'entraide et de documentation héraldique — Généalogique — Onomastique.

ARDENNE ET FAMENNE.

Art — Archéologie — Histoire — Folklore — Revue trimestrielle n° 3 - 1958.

L'Eglise Saint-Etienne à Waha, rapport sur les fouilles de 1956-1957 par J. Mertens. Les fouilles et autres constatations — Sondages à l'extérieur de l'église — Sondages à l'intérieur de l'église — Dégagement du chœur — Description de l'édifice actuel : le chœur — les collatéraux — la nef centrale — la tour. Quelques trouvailles isolées. Petite histoire du bâtiment.

Le nom de la Famenne, par Victor Tonneux. Histoire et description de la Famenne.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ANTHROPOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE.

Tome LXVIII 1957 avec le sommaire suivant :

Communications

Formose et ses aborigènes, par M. Mortier.

Prolegomènes à Spiennes néolithique (première étude). Le hachereau ou de la nécessité de désigner par un terme propre l'outil morphologique intermédiaire entre le tranchet et la hache, par J. Verheyeweghen et H. De Becker.

Prolegomènes à Spiennes néolithique (deuxième étude). Quelques volumineux blocs de craie rainurés, par J. Verheyeweghen et H. De Becker.

Analyse critique d'un mémoire de M. P. Colman, intitulé : le néolithique et ses prolongements à Spiennes, par J. Verheyeweghen.

Diffusion de la céramique chez les populations primitives de l'Afrique occidentale, par P. Knops.

Statuts

Règlement d'ordre intérieur.

Liste des membres.

Procès-verbaux des séances de la société.

CERCLE HUTOIS DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Annales — Tome XXV — Fascicule 4 avec au sommaire :

Fragments inédits de l'histoire hutoise, par Fernand Discry.

Inventaire archéologique du territoire de Huy, par W. Valance et R. Borremans.

Chapelle de Notre-Dame du Bon Secours à Statte, par Joseph Stekke.

LES DIALECTES BELGO-ROMANS.

Tome XV n° 2 — Avril-juin 1958.

Les vingt-cinq ans des Amis de nos dialectes (1932-1957).

Textes d'archives sonégiennes, par Edm. Roland.

Les « Couvès » masques de carnaval à Verriers, par I. Beaupain et J. Herbillon. Chroniques.

CAHIERS BRUXELLOIS.

Tome III — Fascicule II — Avril-juin 1958.

Les rapports de l'internonce Piazza sur le bombardement de Bruxelles en 1695, par le Vicomte Terlinden. Exposé très complet des faits qui ont motivé (aux yeux de Villeroy bien entendu) le bombardement de Bruxelles.

Rapports envoyés à Rome par Mgr Piazza.

Énumération des églises, couvents et monuments civils détruits par le feu et auxquels il fallait ajouter 4.000 maisons réduites en cendres. En annexe : les rapports de l'internonce Piazza rédigés en italien.

L'admission aux lignages de Bruxelles, par H. C. van Parijs. Définition des lignages — Quant à leur origine, elle est très nébuleuse.

Sources — 1^o Conditions aux Lignages de Bruxelles — 2^o Age — 3^o Sexe masculin — 4^o Naissance légitime.

Appendices — 1^o Les admissions par adoption — 2^o Les prières dans les lignages — 3^o Liste de personnes refusées à l'admission.

Conclusions.

Chronique.

A propos des anabaptistes bruxellois, par le Pasteur Brackman.

De la vie, du jugement, de la mort d'un brigand, par Armand Deroisy. La mort après une agonie de trois jours, d'un supplicié mal pendu qui s'appelait Bernard Mathieu. Cette pendaison ratée avait eu lieu le 1^{er} décembre 1752.

Commission pour l'histoire urbaine du Comité International des Sciences historiques.

REVUES ÉTRANGÈRES

BULLETIN DU COMITÉ DU FOLKLORE CHAMPENOIS.

Enquête sur le lait, par plusieurs auteurs. Le lait à Vandy (Ardennes). Étude approfondie sur le lait, les pâturages, le matériel laitier, le personnel qui traite, etc.

L'évolution de la culture à Sarre (Maine), par Germaine Maillat. Histoire de cette évolution : du cheval au tracteur.

La Tourbe et les Tourbières, par Georges Lahbâ. Exposé sur la façon dont on « tirait la tourbe » avant la guerre 1914-1918. De nos jours, l'exploitation de la tourbe est abandonnée.

L'évolution des métiers (suite). Suite d'une enquête communiquée par Germaine Maillat.

Nos enquêtes. La Fonix. — Les moulins à eau. — Les pressoirs.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES.

Avril-décembre 1957. — Année V. Nos 2, 3 et 4.

Le cheval défermé, par Patrice Coimault. Le cheval défermé est une chanson folklorique dont l'auteur s'efforce de retracer l'histoire en remontant le plus loin possible. Il nous assure que cette chanson est antérieure au XVI^e s. puisque les émigrés canadiens l'ont enseignée à leurs descendants.

Voies et formes de la différenciation dans les vignobles du centre de la France : technique, coutumes, croyances.

par Charles Parain. Intéressante étude sur les frontières linguistiques et folkloriques vues sous l'angle viticole.

Documents sur les costumes ruraux du Berry, par Jean Favière. I. Le costume berrichon à l'Exposition internationale de 1867. Les costumes. Iconographie. II. Autres sources iconographiques. III. Analyse des vestiaires et vêtements originaux: 1780-1835 Costume masculin — costume féminin. Matières et couleurs.

La cassotte à manche tubulaire, par Bernard Pottier. Histoire de l'objet et des noms qui le désignent.

Un rite de passage rénové et popularisé. La voûte, par Roger Lecotte. Limite de l'enquête. Origines de la voûte. Sources liturgiques. 1) Voûtes initiatiques; a) Voûtes chevaleresques; b) Voûtes compagnonniques; c) Voûtes maçonniques. 2) Voûtes traditionnelles; d) Voûtes militaires; e) Voûtes folkloriques. 3) Voûtes modernes; f) Voûtes sportives; g) Voûtes corporatives; h) Voûtes sociales; i) Voûtes parodiques (caricatures). Conclusions.

Une nœce maraichine, par G. Massignon.

La foire aux santons de Marseille en décembre 1957, par Pierre Louis Ducharte. Compte-rendu de cette foire aux santons, agrémenté de très jolies photos: les crèches traditionnelles. Les santonniers et leur production.

Un pont d'organologie: le hautbois d'écorce français, par C. Marcel Dubois.

Panier de châtaignier, par M. Maget.

Pasquille lilloise du XVIII^e s., par L. Meun. La littérature populaire source d'étude du costume — A propos d'une pasquille lilloise du XVIII^e siècle.

Sculptures du Roussillon associées aux croyances populaires, par C. Duprat.

REVUE DU NORD.

Tome XL — N° 158 — Avril-juin 1958. Numéro spécial consacré à Raymond Monier.

Mon au Raymond Monier, par Henri Leys-Bruhl.

Raymond Monier et l'Université de Lille, par Gabriel Lepointe.

Raymond Monier, romainiste, par Maxime Lemoine. Articles dédiés à la mémoire de Raymond Monier.

De l'abandon à l'obligation, par Joseph Balon (Namur).

L'évêque d'Arras. Seigneur de Marœuil, par le Chanoine Paul Bertin.

Quelques notes sur Arras et Jeanne d'Arc, par C. Besnier.

Le transfert de la propriété dans les pays de nantissement à la fin de l'ancien régime, par R. Besnier.

Quelques remarques sur l'usage de la « manier van procederen » de Simon van Leeuwen en Belgique au XVIII^e siècle, par J. W. Bosch.

Note sur le testament du bâtard dans les coutumes du Nord, par J. Chevaillier.

Remarques sur la distinction entre l'acte créant d'obligation et l'acte translatif de propriété dans quelques chartes du Nord de la France et de la Belgique, par C. Chénier.

Gunther de Saint-Bertin, par Chan. Conlen.

Les mairies rurales dans les domaines du monastère de Saint-Rémy, par L. Dubar.

La source du titre des droits troyens de la « Somme rural » de Bontillier, par R. Feenstra.

Note sur le premier traité anglo-flamand de Douvres, par F.-L. Ganshof.

A propos de la réception du droit romain dans les XVII^e provinces des Pays-Bas au XVI^e siècle, par J. Gilissen.

Notes critiques au sujet de l'élection épiscopale liégeoise de 1505, par P. Harstin.

L'application des prescriptions disciplinaires du Concile de Trente à l'Hôpital d'Aire-sur-la-Lys, par J. Imbert.

Continuité ou rupture? de la justice domaniale et abbatiale à la justice urbaine et comtale à Arras, par A.C.P. Koch.

Le rôle d'Henri de Bréderode et la situation juridique de Vianen pendant l'insurrection des Pays-Bas, par H. de La Fontaine Verwey.

L'homme et la nature dans le pays de « Thiérache », par R. de La Gorce.

De quelques institutions d'origine germanique et de leur influence sur le « ius commune », par Mgr Letehvre.

Note sur les échevins dans les établissements de Rouen; influence flamande sur les institutions municipales normandes?, par J. R. Lemarigier.

Les prospections bouillères dans la France du Nord et leurs conséquences humaines, par A. Lequereux.

Y a-t-il eu à Amiens un bourg épiscopal fortifié complétant à l'Etat l'enceinte gallo-romaine? Rôle joué par cette question dans l'histoire des institutions féodales et du pouvoir temporel des évêques, par J. Massiet du Brest.

Quatre documents relatifs à l'histoire monétaire de l'Etat bourguignon, par M. Mollat.

Le duel judiciaire dans le Sud-Ouest, par P. Ourliac.

Coutumes de Lille et droit moderne, par P. Paillot.

Un receu de meubles commis par une veuve renonçante, par P. Petot.

Les élections judiciaires à Lille en 1790, par M. Prévost.

Les cartulaires de l'église de Cambrai, par P. de Saint-Aubin.

Un compromis pour la juridiction spirituelle en Hainaut entre le duc de Bourgogne Philippe le Bon et l'évêque de Cambrai (1448-1449), par le Chan. Thelliez.

Le règlement de la succession de Jean Wétin, bourgeois de Tournai, au XIV^e siècle, par P. C. Timbal.

Un procès au XVIII^e siècle entre Dunkerque et Bergues au sujet d'un privilège, par A. Vandenhossche.

Les paix après homicides au pays de Liège, par R. Van der Made.

Les « franchises vérités » du bailliage de Flobecq-Lessines (seconde moitié du XIV^e siècle), par I. Verriest.

Chronique: Journées internationales d'histoire du droit et des institutions des pays flamands, picards et wallons (Avesnes, mai 1957).

BULLETIN FOLKLORIQUE D'ILE DE FRANCE.

Bulletin trimestriel. — XXI^e année. — 5^e série, n° 3. — Juillet-Septembre 1958.

Origines probables de l'arbre de Noël à Paris (en 1858) et à Rouen (en 1859), par André Dubuc. Le « Journal de Rouen » du 23 décembre 1859 renferme un article de Théodore Lauret intitulé « Au Coin du Feu » qui donne l'origine rouennaise de l'arbre de Noël. A la même époque son correspondant parisien apporte une contribution importante sur la naissance parisienne des premiers arbres de Noël.

Un mythe social parisien: « La pipelette », par Adolphe Modée (suite). Quelques mots sur les portiers-touriers suisses. Les portiers d'immeubles au XVIII^e siècle.

Cultes populaires en pays mellois, par Jean-Michel Desbordes. Calendrier des pèlerinages dans cette région.

La flore populaire de l'île de France (suite), par André Louis Mercier.

Le pressoir à cidre de Silly (Oise), par Jacques Langlois. Histoire de ce pressoir, fondé en 1604. Cet article est agrémenté de dessins très intéressants.

TABLES

N° 137 à 140

Table des noms d'auteurs

BORCHGRAVE d'ALTENA, Comte de. Noel... Noel... Voici des anges	931
COPIN, Jean. Délicieux Brabant	574
COPIN, Jean. Délicieux Brabant	778
DELMELLE, Joseph. Géographie littéraire du Brabant dans l'Aire Nivelloise	751
DESSART, M. E. G. Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	673
DESSART, M. E. G. Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	974
DEWALHENS, Paul. Folklore et Légendes de Tirlémont	656
DEWALHENS, Paul. Introduction à l'œuvre d'Armand Knaepen	850
DEWALHENS, Paul. Folklore et Légendes de Tirlémont	942
DU JACQUIER, Yvonne. Nos Béguinages	997
DUWAERTS, Maurice-Alfred. En flânant dans les rues d'un vieux quartier (II)	869
GRONIER, Robert. Une œuvre de Titan maniée par des doigts de fée	813
LOUSSE, Emile et RIJCKEL, Joseph Van. La Joyeuse Entrée de Charles Quint	489
M. P. Nos miettes	718
MEURANT, René. Les Géants de Cortège en Belgique	599
PETRE, Jeanne. Note relative au costume des personnages sculptés au portail de Samson à Nivelles	733
VAN DEN HAUTE. La warande de Schaerbeek	699
VANDEREUSE, Jules. Quelques Géants de la Province de Namur	639
VANDEREUSE, Jules. Les Rois des mangeurs en Wallonie	816
VANDEREUSE, Jules. La fête des pèlerins à Marbisoux et Marbas	1005
VERCRUYSSÉ, J. Les Stevenistes ou les anticoncordataires belges de 1801	802

Table systématique

<i>La Joyeuse Entrée de Charles-Quint.</i> Lousse, E. et Van Rijckel, Joseph	489
<i>Délicieux Brabant.</i> Copin, Jean	574
<i>Les Géants de Corlège en Belgique.</i> Meurant, René	599
<i>Quelques Géants de la Province de Namur.</i> Vandereuse, Jules	639
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont.</i> Dewalhens, Paul	656
<i>Esquisse d'une monographie de la Commune d'Evere.</i> Dessart, M. E. G.	673
<i>La Warande de Schaerbeek.</i> Van den Haute, Robert	699
<i>Nos miettes.</i> M. P.	718
<i>Note relative au costume des Personnages sculptés au portail de Samson à Nivelles.</i> Petre, Jeanne	733
<i>Géographie littéraire du Brabant.</i> Delmelle, Joseph	751
<i>Délicieux Brabant.</i> Copin, Jean	778
<i>Les Stevenistes ou les anticoncordataires belges de 1801.</i> Vercrusse, J.	802
<i>Une œuvre de Titan maniée par des doigts de fée.</i> Gronier, Robert	813
<i>Introduction à l'œuvre d'Armand Knaepen.</i> Dewalhens, Paul	850
<i>En flânant dans les rues d'un vieux quartier.</i> Duwaerts, Maurice-Alfred	869
<i>Noël... Noël... Voici des anges.</i> Borchgrave d'Altena, Comte de	931
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont.</i> Dewalhens, Paul	942
<i>Esquisse d'une monographie de la Commune d'Evere.</i> Dessart, M. E. G.	974
<i>Nos Béguinages.</i> Du Jacquier, Yvonne	997
<i>La Fête des pèlerins à Marbais et Marbais.</i> Vandereuse, Jules	1005

Table des illustrations

Louvain. Plan de Louvain à la fin du XIV ^e siècle	491
Louvain. Une vue de Louvain au début du XV ^e siècle	494
Louvain. Extrait du compte de la Joyeuse Entrée de Charles-Quint	495
Louvain. Extrait du compte de la Joyeuse Entrée de Charles-Quint	499
Louvain. Encore un extrait du compte	501
Louvain. Burchtpoort	503
Bruges. Reproduction d'une page du livre « La triomphante et solennelle entrée »	515
Bruges. Charles-Quint à cheval dans le cortège de la Joyeuse Entrée	516
Louvain. Tervuutsepoort	518
Bruges. Arc de triomphe édifié à l'occasion de la Joyeuse Entrée de Charles-Quint à Bruges	519
Bruges. Arc de triomphe édifié à l'occasion de la Joyeuse Entrée de Charles-Quint	520
Bruges. Arche et Fontaine élevée le 18 avril 1515 à l'occasion de la Joyeuse Entrée de Charles-Quint	521
Bruges. Arc triomphal élevé à l'occasion de la Joyeuse Entrée de Charles-Quint	525
Bruges. Partie de la galerie de Bruges avec le trône de Charles-Quint	527
Bruges. Fontaine distribuant du vin à l'occasion de la Joyeuse Entrée du 18 avril 1515	528
Bruges. Arc triomphal érigé à l'occasion de la Joyeuse Entrée le 18 avril 1515	529
Bruges. Echafaud dressé par les quatre métiers à l'occasion de la Joyeuse Entrée du 18 avril 1515	531
Bruxelles. Plan de l'exposition Universelle de Bruxelles (1897)	577
Bruxelles (exposition 1897). Cendrier en fonte avec tête de Noir	578
Tervueren. Vacherie de l'Avenue de Tervueren (photocopie d'une action)	580
Atli. Goliath (1860)	601
Poperingen. Cyrus (le géant)	605

Saint Nicolas Waas. Saint Nicolas et Zwarte Piet (Géants) .	607
Tournai. Louis XIV. Christiane de Lalain. Reine-Tournai. Childeric, un croisé (géants) .	610
Alost. Les géants Iwein et Loretta avec Goliath et la Reuzinne de Grammont .	611
Lessines. Les Cayotteux de Lessines .	613
Rhode-Saint-Genèse. Tist et Trien .	615
Tilff. Djosef li Rpiqueu (géant) .	617
Ath. Cheval Bayard .	619
Hal. Le « Vaantjesboer » .	621
Nivelles. L'argayon à Lille en 1956 .	623
Wavre. Alice de Wavre à Lille en 1956 (géante) .	625
Wever. « Staf » à Renaix (géant) .	627
Spinster. « Manse » à Renaix (géant) .	627
Ath. Goliath et M ^{me} Goliath (géants) .	629
Saint-Hubert. Le mariage, en 1938 de deux géants .	631
Saint-Gilles-lez-Bruxelles. Louiske et Pietje (géants) .	633
Termonde. L'Indien (géant) .	634
Mousseron. Deux Géants de Mousseron à Lille en 1956 .	637
Florennes. Godefroid d'Ardenne (géant) .	643
Ciney. Jean de Halloy et Rigaud Corbion .	646
Gembloux. Piconette et L'Échiron .	652
Tirlemont. Saint Agathe dans l'Eglise des Dominicains .	657
Tirlemont. Porte renaissance d'une ancienne maison de béguine .	661
Tirlemont. Sainte Agathe en l'Eglise des dominicains .	662
Tirlemont. « Vrijthofke » (entrée de l'ancien cimetière) .	668
Tirlemont. Vrijthofstraat en 1945 .	669
Evere. La maison communale .	674
Evere. Nipa Pruticans .	677
Burtin, P.X. de. Naturaliste né à Maastricht vers 1748 .	676
Evere. Nipadites fossiles .	679
Bruxelles. Les environs de Bruxelles à l'époque de la mer bruxelloise .	680
Bruxelles. Creusement de la vallée de la Senne dans la région de Bruxelles .	684
Evere. Les « Deux Maisons » en 1954 .	696
Nivelles. Le « portail de Samson » de la collégiale (partie gauche du linteau) .	735
Nivelles. « Portail de Samson » partie gauche du linteau .	735
Nivelles. « Portail de Samson ». Partie centrale du linteau .	737
Nivelles. « Portail de Samson », partie droite du linteau .	739
Nivelles. « Portail de Samson », détail d'un piedroit-Vendangeur .	740
Nivelles. « Portail de Samson ». Figure adossée à une colonne .	742
Nivelles. « Portail de Samson ». Figure adossée à une colonne .	744
Tournai. Cathédrale de Tournai (figure du Verseau) .	746
Bayeux. Détail de la tapisserie de Bayeux .	747
Bayeux. Détail de la tapisserie de Bayeux .	747
Lamoges. Figure féminine du trophée de Saint Martial .	748

Londres (British Museum). La creaison des yeux de Samson (miniature de la bible de Stavelot) .	749
Bruxelles. Manneken-Pis .	779
Bruxelles. Plan de Bruxelles en 1572 .	781
Bruxelles. Manneken-Pis. Cliché du Commissariat au Tourisme .	784
Bruxelles. Manneken-Pis malade .	786
Bruxelles. Manneken-Pis en goguette à la kermesse de Bruxelles .	787
Bruxelles. Manneken-Pis en goguette à la kermesse de Bruxelles avec Op Signorke .	793
Bruxelles. Manneken-Pis Memmon .	794
Bruxelles. Manneken-Pis par Rampard .	800
Dinant. Concours de « Flamiches » en 1956 .	824
Gembloux. Concours de mangeurs de tarte au fromage .	836
Flawinne. Concours de mangeurs de Gozettes en 1955 .	841
Tirlemont. Intérieur du Béguinage par Armand Knaepen .	851
Knaepen Armand. Reproduction d'une toile « Août » .	853
Knaepen Armand. Reproduction d'une toile « Le Moissonneur » .	855
Bruxelles. L'Eglise Notre-Dame du Sablon .	870
Bruxelles. La tapisserie de la légende de Notre Dame du Sablon .	872
Bruxelles. Square du Sablon (la statue des comtes d'Egmont et de Hornes) .	874
Bruxelles. Le timbre-poste montrant Isabelle abattant le papegay .	876
Timbre poste montrant Isabelle abattant le papegay .	876
Bruxelles. L'Eglise Notre-Dame du Sablon .	877
Bruxelles. Eglise du Sablon. Détail du portique latéral .	878
Bruxelles. Portail de Notre-Dame du Sablon .	880
Bruxelles. Place du Sablon « Au Roy d'Espagne » .	882
Bruxelles. Entrée du Palais d'Egmont .	883
Bruxelles. Le Palais d'Egmont: Peter Pan .	884
Bruxelles. Le Palais d'Egmont: la façade arrière actuelle .	886
Bruxelles. Le Palais d'Egmont, vu des jardins .	887
Bruxelles. Le Palais d'Egmont: Porte intérieure .	888
Bruxelles. La statue des Comtes d'Egmont et de Hornes .	889
Bruxelles. Square du Sablon. Guillaume Le Taciturne .	890
Bruxelles. Intérieur de la Chapelle Saint-Georges .	891
Bruxelles. Square du Sablon. Louis Van Bodeghem .	892
Brou. Eglise: Le chœur .	893
Brou. Eglise: Tombeau de Marguerite d'Autriche .	894
Bruxelles. Square du Sablon. Henri de Bréderode .	895
Bruxelles. Square du Sablon. Corneille de Vriendt (dit Floris) .	896
Leau. Tabernacle de l'Eglise Saint-Léonard .	898
Leau. Un détail du tabernacle .	899
Bruxelles. Square du Sablon. Rombaud Dodonée .	900
Bruxelles. Square du Sablon. Gerard Mercator .	901
Bruxelles. Square du Sablon. Jean de Locquenghien .	901
Bruxelles. Square du Sablon. Bernard Van Orley .	902
Bruxelles. Square du Sablon. Abraham Ortelius .	903

Bruxelles. Square du Sablon. Philippe de Mannix de Sainte Ade- gonde	903
Bruxelles. Square du Sablon. Le Metier des quatre couronnes	904
Bruxelles. Square du Sablon. Les armuriers, Heaumiens et Four- bisseurs	904
Bruxelles. Square du Sablon. Les Etainiers Plombiers	904
Bruxelles. Square du Sablon. Les couvreurs en tuiles	905
Bruxelles. Square du Sablon. Les blanchisseurs	905
Bruxelles. Square du Sablon. Les Chaudronniers et Rondeurs	905
Bruxelles. Square du Sablon. Les Tonneurs de chaises, Plafon- neurs-Couvreurs en chaume et Vanniers	906
Bruxelles. Square du Sablon. Les Chapeliers, Foulons et Bran- deviniers	906
Bruxelles. Square du Sablon. Les Tanneurs	906
Bruxelles. Square du Sablon. Les Fabricants de chaises en cuir d'Espagne et les Perruquiers	907
Bruxelles. Square du Sablon. Les Arquebusiers	907
Bruxelles. Square du Sablon. Les Savetiers	907
Bruxelles. Square du Sablon. Les marchands de poisson d'eau douce	908
Bruxelles. Square du Sablon. Les Cordonniers	908
Bruxelles. Square du Sablon. Les Tondeurs de draps et mar- chands de draps	908
Bruxelles. Square du Sablon. Les Teinturiers	909
Bruxelles. Square du Sablon. Les Ceinturonniers et Epingliers	909
Bruxelles. Square du Sablon. Les Merciers	909
Bruxelles. Square du Sablon. Les Forgerons	910
Bruxelles. Square du Sablon. Les Tisserands de toile et les mar- chands de toile	910
Bruxelles. Square du Sablon. Les Fripiers	910
Bruxelles. Square du Sablon. Les Charpentiers	911
Bruxelles. Square du Sablon. Les Bâcheurs	911
Bruxelles. Square du Sablon. Les Drapiers et les Tisserands en laine	911
Bruxelles. Square du Sablon. Les Tailleurs	912
Bruxelles. Square du Sablon. Les Selliers et Carrossiers	912
Bruxelles. Square du Sablon. Les Fruitiers	912
Bruxelles. Square du Sablon. Les Peintres-Batteurs d'or et Ver- niers	913
Bruxelles. Square du Sablon. Les Serruriers et Horlogers	913
Bruxelles. Square du Sablon. Les marchands de Vin	913
Bruxelles. Square du Sablon. Les marchands de drap au détail et les Chaussetiers	914
Bruxelles. Square du Sablon. Les Barbiers et les Chirurgiens	914
Bruxelles. Square du Sablon. Les Legumiers et Scieurs	914
Bruxelles. Square du Sablon. Les Couteliers	915
Bruxelles. Square du Sablon. Les Tonneux	915
Bruxelles. Square du Sablon. Les Brodeurs et Pelletiers	915

Bruxelles. Square du Sablon. Les Ebénistes	916
Bruxelles. Square du Sablon. Les Passementiers	916
Bruxelles. Square du Sablon. Les Orfèvres	916
Bruxelles. Square du Sablon. Les Craissiers	917
Bruxelles. Square du Sablon. Les Gantiers	917
Bruxelles. Square du Sablon. Les Doreurs	917
Bruxelles. Square du Sablon. Les Menuisiers	918
Bruxelles. Square du Sablon. Les marchands de poisson sale	918
Bruxelles. Square du Sablon. Les Bouchers	918
Bruxelles. Square du Sablon. Les Tapissiers	919
Bruxelles. Square du Sablon. Les Brasseurs	919
Bruxelles. Square du Sablon. Les Boulangers	919
Bruxelles. Rue des Six Jeunes-Hommes	920
Bruxelles. Rue des Six Jeunes-Hommes. Détail d'une porte	921
Bruxelles. Rue des Six Jeunes-Hommes (détail d'une porte)	922
Bruxelles. Enseigne, rue des Six Jeunes-Hommes	923
Bruxelles. Rue des Quatre fils Aymon	924
Bruxelles. Grand Sablon, le n° 14	925
Bruxelles. Grand Sablon, le n° 15	925
Bruxelles. Marionnettes (un peu de folklore)	927
Bruxelles. Enseigne rue des Six Jeunes-Hommes	929
Bruxelles. Notre-Dame du Sablon et le petit jardin du Sablon	930
Brée (Luxembourg). Ange tenant les clous de la passion vers 1500	932
Bruxelles. Ange du début du XVI ^e siècle (Musées Royaux d'Art et d'Histoire)	930
Bruxelles. Ange début du XVI ^e siècle (Musées Royaux d'Art et d'Histoire)	935
Bruxelles. Angelot d'Assomption (Musées Royaux d'Art et d'Histoire)	936
Bruxelles. Détail du Retable dit de Saluces (Musée Communal de Bruxelles)	938
Bruxelles. Angelot, début du XVI ^e siècle. Musées Royaux d'Art et d'Histoire	939
Bruxelles. Détail du Retable d'Anderghem (Musées Royaux d'Art et d'Histoire)	940
Tirlemont. Grand Sceau de Tirlemont (XIII ^e siècle)	944
Tirlemont. Denier d'argent (XI ^e siècle)	944
Tirlemont. Chapelle de Notre-Dame de Pierre. Grande-Tirlemont	953
Tirlemont. Chapelle de Notre-Dame de Pierre. Grande-Tirlemont. Le Chœur	955
Tirlemont. Chapelle de Notre-Dame de Pierre. Grande-Tirlemont. L'autel Saint-Maur	958
Tirlemont. Chapelle de Notre-Dame de Pierre. Grande-Tirlemont. Portrait de la Confrérie Saint-Maur	961
Hakendover. La Procession 1957	967
Hakendover. La procession 1957 les cavaliers	967
Tirlemont. Chapelle Notre-Dame de Pierre. Grande-Tirlemont. Couloir suspendu qui relie l'ancien ermitage à la chapelle	969

Schaerbeck. Ancienne ferme Kattepoel	975
Grand Rosières. La voie romaine et la « Tombe d'Hottomont »	977
Evere. Le Houtweg	980
Evere. Le « Kerkebeck » et le vieil if	984
Evere. Monnaie celtique (attribuée aux Nerviens)	987
Evere. Un coin du parc de l'ancienne propriété Grojean	991
Village. Village gaulois	993
Malines. Béguinage. Rue des Huit Béatitudes	998
Anderlecht. Béguinage. Chambre de la Grande Dame	999
Diest. Maison de la « Grande Dame »	1001
Louvain. Béguinage. Le calvaire et l'église	1002
Diest. Portail du Béguinage	1003
Marbais. Les pèlerins vers 1900	1006
Marbais. Les Pèlerins vers 1930	1008

Table des communes et lieux cités

Aarschot, 560, 566, 567, 1000	Bourg-Léopold, 612, 624, 632
Affligem, 507, 769	Bouvignes, 640
Aiseau, 565	Braine-l'Alleud, 759, 773, 774, 775, 776, 783
Alost, 600, 608, 614, 616, 628, 754	Braine-le-Château, 768, 770, 771, 772, 897
Alsenberg, 775	Braine-le-Comte, 600, 608, 907
Andenne, 644, 755	Bruges, 490, 506, 508, 512, 515, 517, 534, 536, 603, 1004
Anderlecht, 1001	Brussel, 560, 565, 567
Antwerpen, 565, 566, 568	Bruxelles, 492, 495, 499, 502, 504, 509, 515, 518, 532, 535, 536, 580, 581, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 600, 603, 614, 624, 628, 632, 634, 645, 666, 671, 673, 675, 676, 695, 700, 702, 703, 705, 707, 710, 712, 714, 716, 755, 764, 767, 776, 778, 780, 788, 803, 813, 814, 815, 817, 822, 825, 849, 856, 870, 871, 875, 886, 895, 910, 911, 914, 928, 937, 948, 976, 978, 982, 985, 987, 988, 990, 991, 992, 993, 995
Anvers, 493, 499, 500, 507, 533, 576, 603, 604, 636, 705, 870, 906, 907, 910, 913, 948, 1000	
Arlon, 612, 618, 632	Capelle-Saint-Ubrich, 705
Arville, 606, 627, 632	Charleroi, 628, 630, 776, 842
Assche, 571, 608, 902	Chièvres, 496, 502, 508, 512, 532, 533
Assenede, 624	Chimay, 508, 569, 708
Ath, 600, 603, 614, 626, 885	Cincy, 608, 640, 644, 645, 647
Audenaerde, 639, 902, 928, 987	Clabecq, 767
Auderghem, 937, 990	Corbion, 608
Auvelais, 611, 640, 653, 655, 836, 844, 846	Cortenbergh, 701
Averhode, 507	Courtrai, 600, 606, 618, 619, 628, 876
Baasrode, 701	
Baisy-Thy, 776	
Basècles, 611, 626	
Baulers, 766	
Beringen, 561, 604	
Beveren-Waas, 608	
Binche, 849	
Blankenberghe, 610	
Bois-le-Duc, 535, 948	
Bois Seigneur-Isaac, 775, 776	
Boitsfort, 600	
Bornival, 765, 766	
Bost, 667	
Bouillon, 772	

Coxyde, 612
Crainhem, 992

Dampremy, 844
Deerlijk, 611, 622, 624, 628
Diegem, 674, 678, 685, 991
Dilbeek, 697
Diest, 1000
Dinant, 632, 640, 823, 825, 827, 832, 840, 841
Duisburg, 586

Ecaussinnes, 849
Eekloo, 809
Eename-lez-Audenarde, 643
Ellezeles, 609
Erps-Kwerps, 715
Etterbeek, 990
Evere, 624, 632, 673, 674, 676, 678, 685, 686, 688, 693, 697, 717, 974, 976, 979, 980, 981, 982, 984, 985, 988, 989, 990, 991, 992, 996
Evergem, 613

Fauquez, 771
Flawinnes, 840, 842
Fleurus, 806
Florefe, 931
Florennes, 640, 642, 643, 931
Fosses, 931
Frameries, 614
Frasnes-lez-Buissenal, 609
Fontaine-l'Évêque, 612, 624, 847
Forest, 699, 985
Furnes, 608, 618

Gaesbeek, 702, 890, 897
Gand, 522, 524, 533, 534, 606, 608, 619, 627, 632, 776, 806, 931
Gembloux, 587, 613, 624, 640, 647, 648, 649, 650, 652, 834
Genappe, 768, 777
Genval, 767, 771
Gilly, 776
Glabbeek, 969
Gooik, 700
Gosselies, 838, 839

Gouy-lez-Piéton, 613, 624
Grammont, 600, 783
Grand Bigard, 811
Grimbergen, 507, 566, 568, 978
Grimde, 945, 954, 959, 963, 966, 969
Groenendaël, 692, 931

Haecht, 712
Haeren, 991
Hakendover, 664, 954, 962, 966, 970, 971, 972
Hal, 587, 613, 618, 772, 802, 811, 934
Halle, 699
Hamme, 606
Haren, 674, 678, 685, 691
Hasselt, 600, 631
Hauthem, 968
Heist, 614
Helmet, 693, 704
Heverle, 492, 502, 567, 701
Heylissen, 665, 965, 966
Hoegaarden, 671, 966
Houtain-l'Évêque, 856
Houtain-le-Val, 770, 776
Houtem, 754
Hoogstraten, 934

Ittre, 768, 772, 776
Ixelles, 599, 601, 635

Jallet, 644, 645
Jemappes, 614, 627
Jodoigne, 666, 767
Jumet, 612, 618, 809

Kerkom, 945, 946
Kersbeek, 949
Knesselaere, 606
Kraainem, 586, 700
Kruishoutem, 613, 622, 624, 628, 632
Kuntich, 945, 946

Laeken, 581, 585, 685, 699, 981
Laethem, 565
La Hulpe, 632
La Louvière, 610, 614

Landen, 755
La Panne, 612
La Reid, 609
Léau, 499, 500, 504, 505, 507, 906, 934
Lede, 608
Ledeberg, 611
Leerbeek, 802, 809, 810
Lennik, 802
Lessines, 611
Lesvé, 846
Leuze, 616
Liberchies, 839
Lichtervelde, 614, 804
Liège, 606, 611, 614, 618, 647, 734, 817, 856, 931, 934, 948, 950
Lierre, 604, 632
Lillois, 754, 776
Lodelinsart, 618, 942
Lokeren, 600
Loupigne, 775, 776
Louvain, 490, 492, 495, 498, 502, 504, 505, 507, 508, 509, 522, 523, 532, 533, 535, 536, 538, 539, 542, 560, 568, 571, 576, 584, 586, 603, 604, 632, 692, 696, 697, 755, 770, 803, 907, 909, 945, 946, 947, 948, 949, 962, 975, 976, 990, 991, 1000, 1004
Lovendegem, 608

Maastricht, 962
Machelen, 674
Malines, 522, 533, 536, 600, 618, 803, 805, 809, 905, 908, 966
Malmedy, 931
Marbais, 541, 1005, 1007
Marbaisoux, 1005, 1007
Marchienne, 611
Marchienne-Doche, 610
Marcinelle, 654
Mechelen, 543, 563
Meerbeek, 978
Mellery, 869
Mesbroeck, 910, 978
Merchtem, 703
Milmort, 612
Monceau-sur-Sambre, 608

Mons, 535, 600, 632, 705, 964, 965
Monstreux, 765, 766, 767
Montaigu, 964, 965
Mont-Saint-Amand, 618
Mouscron, 608, 618
Munte, 624

Namcn, 579, 608
Namur, 535, 579, 600, 614, 639, 640, 645, 803, 804, 805, 806, 807, 817, 840, 844, 846, 1005
Nazareth, 628, 928
Neder-Over-Hembeek, 685, 690, 980, 984
Neerpelt, 624
Nieuport, 600, 604, 608
Ninove, 697
Nivelles, 507, 535, 600, 616, 620, 638, 733, 734, 745, 747, 750, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 768, 772, 775, 777, 830, 931, 934
Nossegem, 715

Oostduinkerke, 610
Oostkamp, 632
Orbeek, 946
Ophain, 772, 775
Ophem, 702, 703
Oplinter, 664
Opwijk, 613, 632
Ostende, 585, 608, 612
Overysse, 613, 632, 1001

Poperinge, 604, 606, 632
Postel, 565

Quaregnon, 614

Ramillies, 951
Rebecq-Rognon, 768
Renaix, 611, 630
Reninge, 612
Rhode-Saint-Genèse, 612, 624, 628
Roesbrugge-Maringe, 632
Rœulx, 508
Romedenne, 825
Ronquières, 630, 766

Rosières, 767
 Roulers, 604, 609, 632
 Ruddervoorde, 632
 Ruisbroek, 692, 928
 Rupelmonde, 909
 Saint-Gilles-lez-Bruxelles, 624, 629
 Saint-Gilles-lez-Termonde, 600, 614
 Saint-Hubert, 606, 628
 Saint-Josse-ten-Noode, 608, 632, 685
 Saint-Nicolas-Waas, 608
 Saint-Trond, 613, 632, 931, 954
 Saventhem, 992
 Schaerbeek, 618, 674, 678, 685, 693, 694, 695, 696, 699, 700, 703, 708, 710, 711, 712, 715, 716, 975, 976, 979, 990
 Schellebelle, 604
 Scilles, 833
 Senzeilles, 817
 Serskamp, 604, 606
 Soignies, 776, 985
 Sottegem, 612
 Spontin, 883
 Stavelot, 747, 931
 Steenbrugge, 553, 563
 Sterrebeek, 586, 715
 Stockel, 579
 Tamines, 640, 641
 Termonde, 600, 603, 609, 634, 636
 Tervuren, 492, 509, 515, 517, 574, 575, 576, 578, 579, 581, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 699
 Thienen, 502, 565, 568, 569, 951
 Thorenubais-Saint-Trond, 768
 Tilff, 614
 Tillemont, 499, 502, 505, 507, 613, 656, 657, 659, 664, 665, 666, 671, 672, 850, 854, 856, 942, 945, 946, 947, 948, 949, 951, 952, 954, 963, 964, 968
 Tournai, 600, 608, 628, 705, 746, 747, 750, 806, 907, 931, 934
 Tourneppe, 776, 978
 Tongres, 945
 Trois-Ponts, 613
 Tubize, 770, 771
 Uccle, 600, 698, 978
 Valenciennes, 776
 Vaux-sous-Chèvremont, 612
 Verviers, 609, 611
 Villers, 507, 561
 Villers-la-Ville, 507, 600, 699, 702
 Vilvorde, 993, 994, 995
 Virginal, 630, 767
 Virton, 608, 632
 Vissenaken, 946
 Vossem, 586
 Waasmunter, 608
 Walcourt, 769
 Waterloo, 579, 581, 466, 777
 Watermael-Boitsfort, 612
 Waulsort, 931
 Wauthier-Braine, 769, 772
 Wavre, 608, 616, 620, 768, 770, 803, 806
 Wenduine, 612
 Wesemael, 566, 700, 701
 Wesembeek, 586
 Westende, 611, 622, 624
 Wetteren, 599, 600, 601, 603, 612, 638
 Willebroeck, 910, 980, 994, 995
 Woeringen, 876
 Woluwe-Saint-Etienne, 697, 991
 Woluwe-Saint-Lambert, 697, 978, 979, 982, 990, 992
 Woluwe-Saint-Pierre, 579, 990
 Wulmersum, 966
 Wulveringen, 632
 Ypres, 600, 607, 608, 616, 618
 Zaventhem, 703, 708, 710, 711, 712, 715

Etranger

ALGERIE

Timgad

ALLEMAGNE

Aix-la-Chapelle, 806
 Cologne, 908
 Duisbourg, 909
 Francfort, 911
 Frankenthal, 710
 Worms, 913

ANGLETERRE

Londres, 609

AUTRICHE

Salzbourg, 755
 Vienne, 715, 908

ESPAGNE

Burgos, 948
 Madrid, 965

FRANCE

Abbeville, 541
 Arras, 803
 Bavai, 987
 Bayeux, 746
 Beaune, 539
 Bourg en Bresse, 904
 Brou, 900, 904, 905
 Cambrai, 507, 541, 987
 Douai, 764, 934
 Fontenoy, 630
 Gravelines, 885
 Lille, 601, 626, 701
 Lyon, 663
 Maisières, 775
 Nantes, 942

Orange, 897, 900, 949
 Paris, 782, 849
 Petit-Port-Philippe, 626
 Saint-Vaast-lez-Arras, 981
 Vence, 804
 Verdun, 934
 Vincennes, 765

IRLANDE

Triam, 949

ISRAEL

Jérusalem 670, 710, 772

ITALIE

Genes, 643
 Parme, 892
 Padoue, 881
 Rome, 632, 805, 806, 809, 911, 942, 964, 987, 995,

GRAND-DUCHÉ

DE LUXEMBOURG

Luxembourg, 753, 817, 883

PAYS-BAS

Breda, 507, 535, 570
 Eindhoven, 507
 Leyde, 908
 Neerwinden, 950
 Roermond, 603
 Utrecht, 543, 905
 Venlo, 602

SICILIE

Catane, 663

SUISSE

Lausanne, 816

Table Analytique

O. — GENERALITES.

- I. — Bibliographies — Catalogues.
- II. — Conceptions générales.
- III. — Folklore général d'une contrée.
- IV. — Musées — Expositions — Concours.
- V. — Cortèges — Questionnaires — Conférences — Sociétés et Congrès.
- VI. — Œuvre de Folkloristes — d'Historiens.

A. — CROYANCES POPULAIRES.

- I. — Folklore du Culte.
 - 1. — Images, croyances et légendes populaires relatives à la religion et au culte.
 - Les stevenistes ou les anticoncordataires belges de 1801 802
 - Folklore et légendes de Tirlemont 656
 - Légende de sainte Agathe 663
 - Sainte Agathe et la messe de la Ville (Tirlemont) 656
 - Évangélisation de la région de Nivelles 754
 - Légende de sainte Gertrude 754
 - Légende de sainte Ludgarde vénérée à Ittre 769
 - Les léproseries à Tirlemont et la dévotion à saint Maur et Notre-Dame de Pierre 942
 - La dévotion à saint Maur à la chapelle de Notre-Dame à Grimde-Tirlemont 957
 - La dévotion à saint Maur 963
 - 2. — Processions et pèlerinages locaux.
 - La Fête Saint-Hubert à Tervueren 575
 - Procession mi-religieuse, mi-profane du dimanche des Rameaux à Tirlemont 668
 - Pèlerinage à Saint-Maur (Tirlemont) 970
 - La fête des pèlerins à Marbais et Marbais 1005

- 3. — Chapelles et rites qui s'y rattachent.
 - Le couvent du Danchroeck à Tirlemont 949
 - La chapelle Notre-Dame de Pierre à Grimde Tirlemont 953
- 4. — Sources, pierres, animaux, arbres miraculeux, etc.
- II. — Démonologie.
 - 1. — Images populaires, relatives au diable; contes, proverbes, dictons en lesquels il intervient.
 - Chasser le diable (Tirlemont) 664
- III. — Sorcellerie.
 - 1. — Formules et livres magiques.
 - 2. — Actions, assemblées de sorciers et de sorcières, formes qu'ils revêtent.
- IV. — Les esprits.
 - 1. — De l'air (loups-garous, fantômes, revenants).
 - 2. — De l'eau (nekkers).
 - 3. — Du feu (feu-follets, dragons).
 - 4. — De la terre (nains, nutois, géants).
 - 5. — Esprits familiers et contes qui s'y rapportent.

B. — VIE POPULAIRE.

- I. — Superstitions.
 - 1. — Idées superstitieuses concernant le corps humain (cheveux, barbe, cœur, etc.).
 - Les lépreux du IV^e au XII^e siècle 945
 - 2. — Présages de bonheur ou de malheur.
 - 3. — Superstitions concernant les animaux, les plantes ou les minéraux.
- II. — Folklore de l'amour.
 - 1. — Présages heureux ou malheureux.
 - 2. — Proverbes, dictons, locutions ayant trait à l'amour.
 - 3. — Moyens de savoir si on est aimé (fleurs, oracles, épreuves, etc.).

III. — Folklore des rêves.

1. — Rêves de bon ou de mauvais augures.

IV. — Folklore des mœurs et usages.

1. — Coutumes relatives à la naissance, au mariage, à la mort, à la maison.

2. — Fêtes populaires, kermesses, foires, cortèges, jeux populaires.

Cortège de la Joyeuse Entrée de Charles Quint à Louvain le 23 janvier 1515	512
Cortège de la Joyeuse Entrée de Philippe le Beau	539
Les géants de cortèges en Belgique	599
Quelques Géants de la Province de Namur	639
La Fête des Décorés (à Tirlemont)	671
Remise de la « décoration de la gourmandise » à Senzeilles	817
Les rois des mangeurs en Wallonie	816
Les mangeurs de boudin de Namur	818
Election du roi de la « Flamiche » à Dinant	823
Election du roi de la « tarte à l'ajote » à Nivelles	830
Concours de mangeurs de boudin à Seilles	833
Concours du plus grand mangeur de tarte à Gembloux	834
Concours de mangeurs de tarte au riz à Gosselies	838
Concours de mangeurs de gozettes à Flawinnes	840
Concours de mangeurs de boudins à Lodelinsart	842
à Auvelais	845
Concours de mangeurs d'œufs durs à Auvelais	844
à Lesve	846
Concours de mangeurs de cervelas à Fontaine l'Évêque	847
Origine de l'Onimegang	871
Origine des serments des arbalétriers	875
Le rôle des Serments des Arbalétriers au moyen âge	876

3. — Vêtements et parures.
Description des vêtements des personnages du « portail de Samson » à Nivelles 738
Parures de la suite de Charles Quint 512

4. — Décoration des rues et maisons aux jours de fêtes.

5. — Usages spéciaux à chaque métiers (fêtes patronales, etc.).

6. — Folklore juridique (usage administratifs et judiciaires).

7. — Usages commerciaux : poids, mesures, conventions relatives aux achats et aux marchés.

8. — Usages de la table et de l'alimentation : mets et ustensiles caractéristiques.

V. — Folklore de l'enfance.

1. — Jeux, chants, rondes, prières, devinettes, fêtes, usages scolaires.

VI. — Folklore du calendrier.

1. — Exemples : Nouvel-An, Lundi perdu, Carnaval, Jeudi et vendredi saints, Pâques, Premier mai, Jour des morts, Saint-Martin, Saint Thomas, Noël, Saint-Sylvestre, etc.

C. — FANTAISIE POPULAIRE.

I. — Contes populaires.

II. — Légendes.

Légende de sainte Gertrude	754
Légende du Jacquart de Nivelles « D'Jean d'Nivelles »	756
Légende de l'Église de Notre-Dame du Sablon	870
Folklore et Légendes de Tirlemont	942
La fête des pèlerins à Marbisoux et à Marbais	1005

III. — Anecdotes.

IV. — Proverbes et dictons (leur origine et contes qui s'y rapportent).

D. — SCIENCE ET ART POPULAIRE.

1. — Linguistique.

- Géographie littéraire du Brabant dans l'Aire Nivelloise 751

1. Expressions populaires.

2. — Langues, dialectes, argot, provincialisme.

3. — Wallon.

4. — Flamand.

5. — Toponymie.

Lieux dits d'Èvere	686
Toponymie de la warande (à Schaerbeek)	700
Toponymie de certains lieux-dits à Èvere	975

6. — Patronymes, famille.

7. — Sobriquets, Inscriptions satiriques, Epitaphe, Blasons populaires.	
II. — Histoire et Géographie, Personnages historiques, Armoiries.	
Histoire de Cornelle Stevens et du mouvement anti-concordataire	802
Charles de Lorraine et Tervueren	580
Le peintre tournaisien Hyppolite Boulenger et Tervueren	584
Petite histoire d'Arnoul de Craiulhem	700
Histoire de la famille Speculo, héritiers de la Warande de Schaerbeek	701
La famille van Ophem, héritiers de la Warande de Schaerbeek	702
Roland Longin, propriétaire de la Warande de Schaerbeek au XVI ^e siècle	704
La famille de Boisschot, propriétaire de la Warande de Schaerbeek au XVII ^e siècle	708
Légende du Jacquart de Nivelles « D'Jean d'Nivelles »	756
Manneken-Pis	778
Histoire de la rue des Six-Jeunes-Hommes	928
III. — Médecine populaire (rebouteux, remèdes de bonne femme).	
IV. — Sciences populaires (astronomie, météorologie).	
V. — Art populaire.	
1. — Musique, Chansons.	
2. — Cloches, Carillons.	
3. — Danses.	
4. — Théâtre.	
5. — Littérature.	
6. — Imagerie.	
7. — Arts plastiques.	

E. — ETHNOGRAPHIE.

1. — Généralités archéologiques.	
II. — Europe.	

III. — Asie.	
IV. — Afrique.	
V. — Amérique.	
VI. — Océanie.	

F. — HISTOIRE DE L'ART — ARCHEOLOGIE.

I. — Généralités archéologiques.	
Une œuvre de Titan maniée par des doigts de fée : (Le cartulaire de Bruxelles)	813
Nos Béguinages	997
II. — Congrès, Sociétés, Expositions.	
III. — Monuments, Architecture.	
Le célèbre « portail de Samson » à Nivelles	734
Les statues et statuettes du Square du Sablon	869
Histoire de l'Eglise de Notre-Dame du Sablon	870
Les Statuettes du square du Sablon	896
L'Eglise de Brou à Bourg en Bresse	904
La rue des Six-Jeunes-Hommes	927
Noël... Noël... Voici des Anges	934
La chapelle de Notre-Dame de Pierre à Grimde Tirlemont	955
IV. — Peinture, Dessin.	
Introduction à l'œuvre d'Armand Knaepen	850
La grande toile de la Chapelle de Notre-Dame de Pierre à Grimde-Tirlemont	959
V. — Sculpture, Menbles.	
Noël... Noël... Voici des Anges	931
VI. — Numismatique, Sigillographie.	
VII. — Tapisserie, Dentelle, Broderie.	
VIII. — Industrie d'art.	
Noël... Noël... Voici des Anges	934

G. — GEOGRAPHIE.

I. — Généralités.

II. — Brabant.

Tervueren	576
Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	673
La Warande Schaerbeek	699
Géographie littéraire du Brabant dans l'Aire Nivelloise	751
Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	974

III. — Belgique.

IV. — Europe.

V. — Continents.

H. — HISTOIRE.

I. — Généralités.

II. — Bruxelles.

Manneken-Pis	778
En flânant dans les rues d'un vieux quartier (Le Sablon)	869
L'Hôtel de Culembourg et le « Compromis des Nobles »	890
Le square du Petit Sablon	895
Le creusement du canal de willebroeck	910
L'Histoire des corporations	914
Histoire de la fabrication des draps à Bruxelles au moyen âge	925
Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	974

III. — Brabant.

La Joyeuse Entrée de Charles Quint le 23 janvier 1515 à Louvain	490
La Joyeuse Entrée de l'archiduc Philippe le Beau le 9 septembre 1494 à Louvain	538
La Joyeuse Entrée de l'infant Philippe fils de Charles Quint et futur roi d'Espagne les 4-7 juillet 1549 à Louvain	542
La Joyeuse Entrée de l'infante Isabelle et de l'archiduc Albert les 25-26 novembre 1599 à Louvain	560
Extraits du compte n° 5138 des archives de la ville de Louvain	568

Jurés, Echevins, Receveurs, Doyens et autres membres du magistrat de Louvain, en 1514-1515	571
Délicieux Brabant-Tervueren	574
Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	673
La Warande de Schaerbeek	699
Le célèbre « portail de Samson » à Nivelles	734
Nos Béguinages	997

IV. — Belgique.

V. — Continents.

I. — PREHISTOIRE.

Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	673
Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere	974

J. — SOCIOLOGIE.

Le rôle des Serments des arbalétriers au moyen âge	876
Évolution de la lèpre en Belgique et surtout à Tirlemont du IV ^e au XII ^e siècle	942
Nos Béguinages	997

K. — PSYCHOLOGIE.

L. — LITTÉRATURE.

M. — MUSIQUE.